**Sommaire**



**Éditorial**

**Le bagage tactique de l’officier**

*Général de corps d’armée Elrick IRASTORZA*

**Le mot du Comcesat**

*Général de division Jean-Paul BALERIN*

**Un penseur militaire**

**Comte Jacques** **de GUIBERT**

*par Monsieur Thierry WIDEMANN*

**Articles généraux**

# De l'intérêt de l'histoire militaire: une vision d'outre-manche

*par le Colonel GAULIN*

**L'école malienne de maintien de la paix**

*par le Colonel Pascal FACON*

## Nouvelle donne stratégique

## et nécessité d’un « troisième pied du tabouret »

### par le Général de division (2°s) Eric de La Maisonneuve

## L’Asie centrale

### extraits rédigés par Monsieur Guillaume JEU

##### La Force de Réaction Rapide et la Brigade Multinationale

*par le Colonel P.AUGUSTIN*

**Libres opinions[[1]](#footnote-1)**

# Après l’assassinat d’Anna Politkovskaia…mafias russes et cie

*par le Lieutenant-colonel GERVAIS*

## Europe, démographie et immigration

*par Monsieur le Professeur Christian MARCHAL*

## Marche turque

*par Madame le Professeur Françoise Thibaut*

## Crise et pensée militaire

### par le Général de division (2°s) Eric de La Maisonneuve

### **L’asymétrie : perspectives et dangers**

### par le Lieutenant-colonel Thierry LAVAL

# Libres réflexions sur l’écriture…

*par le Chef d’escadrons PELTIER*

# L'appui indirect au profit de la bataille de reconnaissance de la brigade

*par le Major J P CRESSWELL*

## Après la guerre : le Moyen-Orient en recomposition

### synthèse du Lieutenant-colonel GERVAIS

**Le droit international et la guerre aujourd’hui**

*par le Lieutenant-colonel Jérôme CARIO*

## À propos de culture historique

*par le Général (2°s) Guy MARIOTTI*

# Réflexions sur l’imbrication des mondes militaire et civil

*par l’Ingénieur général hors classe Louis-Alain ROCHE*

###### On a aimé

## Parier pour la paix, *du* *Général Jean COT*

## La République face au communautarisme, *de A. SFEIR et R. ANDRAU*

### **Essais sur la Chine** de Simon LEYS

#### L’ « ensauvagement » *de Thérèse DELPECH*

**La guerre d’Espagne et ses lendemains** *de Bartolomé BENNASSA*

* ***Avis de Stagiaires***

**La guerre, la ville et le soldat** (*CBA POISBEAU, 118ème promotion)*

**Le mythe de la guerre-éclair** *(Major britannique BEDFORD, 117ème promotion)*

## Perspectives tactiques *(CES Thibault de BRÉBISSON)*

**Le bagage tactique de l’officier**



*Général de corps d’armée Elrick IRASTORZA,*

*Major général de l’armée de terre.*

**L**a « guerre totale » selon CLAUSEWITZ n’est plus d’actualité, tout au moins sur le continent européen. « La guerre parmi les populations », pour reprendre l’expression du général Rupert SMITH[[2]](#footnote-2), lui a succédé. La puissance classique fondée sur la supériorité technologique et les moyens de destruction ne suffit plus à obtenir la victoire et l’usage indiscriminé de la force s’avère souvent contre-productif.

Dans ce nouveau contexte, face à un ennemi qui évolue délibérément dans les milieux les plus complexes, « égalisateurs de la puissance classique », en zone urbaine comme dans les zones refuges ou difficiles d’accès, la manœuvre tactique à tous les échelons reprend alors tout son sens.

Contrairement à certaines idées reçues, la nouvelle typologie des crises n’a nullement tué les principes de l’action militaire tels que Foch les avaient décrits. Elle a rendu plus que jamais nécessaire leur ré-appropriation par chacun d’entre nous, enrichie des pré-requis actuels comme la légitimité de la mission, la gradation des effets ou la maîtrise des effets collatéraux, pertes subies et dommages infligés.

Dans la gestion des crises telles que nous la vivons aujourd’hui, la préoccupation première du chef en opération est de chercher en permanence à conserver sa liberté d’action pour remplir sa mission, par anticipation et non en réaction. Pour cela, il lui faut absolument percer le brouillard de la crise, rendu plus épais que jamais par l’imprévisibilité de la menace et le cloisonnement des milieux (physiques mais aussi culturels ou idéologiques).

Les moyens technologiques lui permettront de collecter l’information, mais c’est l’homme seul, par son intelligence, qui permettra de convertir le flot d’information en avantage. Sur un théâtre complexifié par le jeu des acteurs non militaires, le chef doit conserver sa capacité d’anticipation pour conduire et surprendre, − pas seulement pour réagir − imposant à l’adversaire ses objectifs sur le terrain et le rythme de ses actions.

C’est pourquoi il est essentiel en opération d’entretenir à tout niveau de la hiérarchie un éveil permanent aux évolutions toujours possibles des situations. Bien logiquement, il est indispensable en amont de mettre l’accent sur ce principe dans la formation et la préparation de nos officiers.

Dans les faits, la conquête puis la conservation de la liberté d’action sur l’adversaire est indispensable : cette lutte sans merci exige de se poser les bonnes questions, y compris celles qui dérangent, car comme VO NGUYEN GIAP et quelques autres nous l’ont montré à nos dépens, il ne faut jamais dénier à l’adversaire le droit d’être plus intelligent et d’appliquer lui aussi, à sa manière, les principes de la guerre : ce serait une erreur lourde de conséquences que d’étendre à l’intelligence humaine les principes de dissymétrie et d’asymétrie.

La liberté d’action se travaille, car exception faite d’une petite poignée *d’as de la tactique,* elle se ramène le plus souvent au choix entre quelques procédés bien huilés et parfaitement maîtrisés.

A cette fin, l’enseignement dispensé aux officiers de l’armée de Terre tout au long de leur parcours professionnel doit permettre d’acquérir de véritables référentiels. C’est pourquoi trois principes vont guider la nouvelle structuration de l’enseignement tactique nécessaire à notre armée professionnelle :

* Enseigner la tactique au plus tôt et densifier son contenu ;
* Former « *un niveau au-dessus* » en dispensant un enseignement sur la manœuvre du niveau supérieur de responsabilité ;
* Accroître la pratique et la mise en situation, pour qu’à l’heure de l’action, au moment du choix des armes face à une situation opérationnelle donnée, le chef dispose d’une large palette d’options entre lesquelles il devra trancher pour obtenir l’effet final recherché en agissant comme NAPOLEON à AUSTERLITZ ou le capitaine commandant un sous-groupement tactique interarmes au fin fond de l’Afrique, au bon endroit, au bon moment avec les moyens et le *tempo* appropriés.

Ce véritable « bagage tactique » ne peut s’improviser au dernier moment ; il se prépare intellectuellement dans nos écoles. Le CESAT doit demeurer un de ces pôles d’excellence en matière d’enseignement des fondamentaux. Car les défis de demain sont clairement identifiés, il est essentiel pour notre armée de Terre de préserver unité et cohérence dans l’enseignement de la tactique au service d’une même finalité opérationnelle : continuité dans la formation de nos officiers, cohérence entre l’enseignement dispensé et les emplois tenus ; recherche de synergie avec les écoles « sœurs » de l’armée de l’air, de la marine voire de la gendarmerie, autant de gages d’une meilleure efficacité interarmées.

# Le mot du COMCESAT



## *Général de division Jean-Paul BALERIN,*

## *Commandant le Collège*

## *de l’enseignement supérieur de l’armée de terre*

**I**l y a maintenant un peu plus d’un an, je demandais à l’équipe en charge des « Cahiers du CESAT » de réorienter la ligne éditoriale de la revue avec un double objectif :

* favoriser la réflexion dans les domaines de la « tactique générale » et de l’environnement du chef en opération, d’une part,
* contribuer à l’acquisition de ce qu’il est convenu d’appeler la « culture militaire », d’autre part.

Les « cahiers » d’octobre 2006 ont montré que nous sommes dans l’axe de cette nouvelle ligne, même s’il y a encore quelques recentrages à apporter. Cette avancée s’est concrétisée grâce au travail du comité éditorial; je tiens à remercier personnellement ses membres pour leur engagement. Mes remerciements vont également vers les nombreux contributeurs qui, ayant bien perçu l’objectif, ont permis à la revue d’amorcer sa « marche en avant ». Les cahiers N° 7, que vous avez entre les mains, montrent que d’autres ont suivi leur exemple ; je souhaite bien sûr que ce mouvement s’amplifie et s’élargisse plus encore. En effet, la vocation des « Cahiers » est d’être une tribune ouverte, en particulier aux jeunes officiers ; dans le cadre de la ligne éditoriale, ils peuvent s’exprimer sans complexe dans la revue pour faire partager leurs réflexions, y compris les plus « avant-gardistes ». Ils participeront ainsi à la vitalité de la « pensée » dans nos armées.

La période s’y prêtant, je vous souhaite une année 2007 fructueuse, riche en satisfactions tant professionnelles que familiales… Et que cette nouvelle année soit celle de l’affermissement pour les « Cahiers ».

## Un penseur militaire



**Comte Jacques** **de GUIBERT**



*par Monsieur Thierry WIDEMANN,*

*Chargé de recherches*

*au Centre d’études d’histoire de la Défense*

**N**é à Montauban le 11 novembre 1743, Jacques, Antoine Hippolyte comte de Guibert, était âgé de quatorze ans lorsqu’il suivit son père à l’état-major du duc de Broglie. Il participa aux campagnes de la guerre de Sept Ans, et malgré son âge, se signala à la bataille de Rossbach, en 1757, et à celle de Minden, deux ans plus tard. Sa conduite lors de l’expédition de Corse (1768-1769) lui valut la croix de Saint-Louis et le grade de colonel. De retour en France, il publia en 1772 son *Essai général de Tactique.* Le livre eut un retentissement considérable, autant pour ses considérations militaires que politiques. C’est alors qu’il fit la connaissance de Julie de Lespinasse, qu’on appela la muse de l’Encyclopédie, à qui il inspira une brève mais douloureuse passion. Afin de prendre quelques distances avec les turbulences parisiennes, Guibert se rendit auprès du roi de Prusse, Frédéric II, et de l’empereur Joseph II. Tous deux l’accueillirent fort bien et il revint à Paris en octobre 1773, son prestige conforté par ces rencontres. Il avait composé quelques tragédies et allait concourir à l’Académie pour son *Eloge de Catinat*. Selon le dramaturge La Harpe, il ne prétendait « à rien moins qu’à remplacer Turenne, Corneille et Bossuet ». Le comte de Saint-Germain, dans sa grande entreprise de réforme de l’armée, fit appel à l’auteur de l’*Essai* qui devint l’inspirateur de l’ordonnance de 1776 sur la manœuvre de l’infanterie.

En 1779, Guibert rédigea la *Défense du système de guerre moderne* où il revenait en partie sur les thèses développées dansson *Essai général de tactique.* En 1786, il fut triomphalement reçu à l’Académie française, puis, appelé par le duc de Brienne, entra l’année suivante au Conseil d’administration du département de la guerre, avant d’être nommé maréchal de camp. Candidat malheureux à la députation lors de la convocation des États généraux en 1789, ses pairs lui reprochèrent d’avoir été à l’origine des réformes très impopulaires de 1787. Son ultime ouvrage, *De la force publique considérée dans tous ses rapports*, fut achevé au début de l’année 1790, l’année de sa mort.

La pensée militaire de Guibert se construit d’abord comme une réponse à un problème spécifique du XVIIIe siècle : celui d’un blocage tactique inhérent à l’emploi d’un ordre de bataille, l’*ordre mince*, conçu dans le double but d’éviter le débordement par les ailes et d’exploiter au maximum la puissance de feu de l’infanterie. Disposées sur quatre, puis trois rangs, les armées aux effectifs considérables s’étirent sur plusieurs kilomètres. Il devient alors presque impossible de modifier le dispositif, les lignes ne pouvant manœuvrer sans risquer de perdre leur cohésion. Les généraux hésitent donc à s’engager dans des mouvements aux conséquences incertaines, les armées s’installent dans des positions défensives et se fusillent réciproquement pendant plusieurs heures.

Pour tenter de lever ce blocage, le chevalier de Folard, dans ses *Commentaires sur l’Histoire de Polybe*, (publiés entre 1727 et 1730) préconisait l’emploi de colonnes dont la fonction était de parvenir le plus vite possible au contact de l’adversaire pour faire taire son feu et le vaincre par le choc à la baïonnette. Un débat s’instaure alors entre les partisans de cet ordre dit « profond » (prédominance du choc) et ceux de l’ordre mince (prédominance du feu). Dans cette controverse, Guibert opte pour l’ordre mince mais associé aux possibilités offensives offertes par l’ordre oblique, redécouvert par Frédéric II. Cette tactique, inventé par le Thébain Épaminondas à la bataille de Leuctres, en 371 avant notre ère, consiste à biaiser sa ligne de bataille de façon à porter l’effort sur un point de l’armée adverse, tout en dérobant à son action le reste du dispositif. C’est à Leuthen, en 1757, que le roi de Prusse a le plus savamment mis en œuvre cette disposition, qui demeure, selon Guibert, « l’ordre le plus usité, le plus savant, le plus susceptible de combinaisons ».

Dans le domaine des ordres de bataille, Guibert procède à une synthèse des connaissances de son époque mais n’innove pas, sinon en préconisant l’importation des tactiques prussiennes. C’est dans un autre domaine, celui de « l’amont de la bataille », que Guibert dépasse le système frédéricien. Tirant parti de la récente invention de la division qui permet de fractionner les armées, il théorise une articulation entre l’ordre de marche et l’ordre de bataille, créant la notion de *marche-manœuvre*. Lorsque l’armée progresse, chaque division forme une colonne. Ces colonnes sont séparées mais opèrent en liaison les unes avec les autres. La progression est d’une part plus rapide, et d’autre part, elle maintient chez l’adversaire une incertitude quant au point de convergence des forces. Pour Frédéric, le fractionnement de l’armée préfigure le dispositif sur le champ de bataille. Chez Guibert, l’ordre de marche doit offrir la possibilité au général de « combiner dans le moment, et à vue de l’ennemi » la disposition la plus favorable. Guibert instaure ainsi une autonomie de l’ordre de marche par rapport à l’ordre de bataille.

Guibert divise l’art militaire en deux registres : la tactique élémentaire, « bornée », et la grande tactique, « composée et sublime », qu’il appela par la suite la *stratégique.* La grande tactique englobe l’élémentaire et concerne la mise en œuvre de l’ensemble de l’armée. Cet art, il le qualifie de « théorie pratique », c’est à dire une méthode de pensée qui se combine à un mode d’action. Et si cette méthode permet de dégager des « principes sûrs et immuables », ils ne peuvent pour autant être appliqués mécaniquement, car « la théorie peut poser les principes ; mais c’est ensuite au génie à en faire l’application ».

A côté du roi de Prusse, l’autre grande source d’inspiration de Guibert est la Rome antique. Elle incarne pour lui l’articulation exemplaire entre les valeurs politiques, militaires et morales. « Les succès militaires des nations, écrit-il, dépendent, plus qu’on ne pense, de leur politique, de leur moeurs ». Au siècle des Lumières, aucun autre théoricien militaire ne consacre une part aussi importante de son œuvre à ce qui se situe en amont de la guerre. Pour Guibert, « c’est la faiblesse de nos gouvernements qui rend nos constitutions militaires si imparfaites et si ruineuses ». Et son dernier ouvrage, *De la force publique considérée dans tous ses rapports*, est un livre politique qui traite des rapports entre la nation et la force militaire. Il théorise l’usage de la violence légitime face à des menaces extérieures et intérieures. La force publique se répartit ainsi en deux composantes, « la force du dehors » et « la force du dedans », qui doivent impérativement demeurer indépendantes et relever de pouvoirs différents : la première de l’exécutif (le roi), la seconde du législatif (l’Assemblée).

En 1779, Guibert avait publié la *Défense du Système de guerre moderne* où il renonçait à l’idée du soldat-citoyen développée sept ans plus tôt dans l’*Essai*. Craignant l’avènement des conflits nationaux où s’abolirait la distinction entre militaires et civils, et où ces derniers seraient traités en ennemis, il aspire au maintien d’un système où la guerre est un phénomène géographiquement et socialement confiné qui se déroule exclusivement sur l’espace clos du champ de bataille, entre combattants professionnels. Les préoccupations humanistes sont présentes dans l’œuvre de Guibert. A l’instar des écrivains militaires de son temps, il pense que c’est « le défaut de science », comme disait le maréchal de Puységur, qui fait tuer les hommes. L’art que préconise Guibert est celui qui peut rendre « les batailles plus savantes et moins sanglantes », à condition que les armées et les nations « demeurent deux classes absolument séparées ».

Il convient donc de nuancer l’influence que Guibert a pu exercer sur les guerres de la Révolution et de l’Empire. Même ses élans d’enthousiasme, dans l’*Essai général de tactique*, en faveur d’un peuple régénéré et invincible ne préfigurent ni l’offensive de masse, ni la bataille napoléonienne qui vise la destruction de l’armée adverse. Les marches-manœuvres permettent d’accélérer les déplacements de l’armée et son déploiement sur le champ de bataille, mais Guibert exige que l’ordonnance se fasse sur trois rangs, « et jamais sur quatre ni sur six dans aucun cas » précise-t-il, ce qui en réduit considérablement les capacités offensives. Et surtout, il ne parle jamais de poursuivre une armée qui se replie. Cette poursuite que Napoléon, selon le mot du général Colin, a « soudée » à la bataille, permettant de la rendre décisive.

Guibert est en fait celui qui, parmi les écrivains militaires du XVIIIe siècle, a de la façon la plus exhaustive théorisé la guerre de son temps, celle de l’Europe des Lumières, où ce que l’on appelle alors le *droit des gens*, ébauche d’un droit international, condamne toute entreprise de conquête, au nom d’un équilibre européen à maintenir ; où les buts de guerre demeurent dynastiques et non nationaux. Guibert a certes prophétisé les guerres du siècle suivant, mais pour le déplorer.

## Articles d’intérêt général



**De l'intérêt de l'histoire militaire:**

**une vision d'outre-manche**



*par le Colonel GAULIN [[3]](#footnote-3)*

***"Je sens chez nos officiers une incuriosité foncière et paralysante. Trop de corps, trop peu de tête. Le parfait général connaîtrait toutes les choses du ciel et de la Terre. Si donc vous le voyez ainsi et si vous êtes d'accord avec moi, veuillez vous servir de moi comme d'un texte qui prêche la nécessité d'étudier plus qu'on ne le fait les livres d'histoire, celle d'un plus grand sérieux dans l'art militaire. Avec deux mille ans d'exemples derrière nous, nous n'avons pas d'excuse, quand nous nous battons, si nous nous battons mal".***

***T. E. Lawrence (correspondance avec B.H. Liddle Hart)***

"Qu'apprendre pour vaincre et comment?": cette question fondamentale récursive reste l'objet de toutes les attentions du chef militaire. La réponse classique réfère à l'expérience des acteurs des conflits récents et à l'entraînement continuellement enrichi par le processus, de mieux en mieux maîtrisé, des retours d'expérience. Or, à l'instar de la société, la guerre subit des flux de changement : après la période agraire, la révolution industrielle et maintenant l'ère de l'information. Ces évolutions imposent une adaptation du militaire grâce à sa formation, qui doit lui permettre d'avoir une réponse raisonnée à une situation imprévue, et donc au-delà de l'entraînement qui vise à délivrer une réponse maîtrisée (et prévisible !) à une situation anticipée. Aussi, si l’apprentissage des principes de la guerre est incontournable dans la formation des militaires, il est légitime de s'interroger sur la pertinence de l’étude de l'histoire militaire, capital d'expérience de nos Anciens, et de sa valeur ajoutée aujourd'hui, pour préparer ou aider nos officiers à mener des opérations asymétriques dans un contexte complexe et où les technologies éprouvées et émergentes possèdent un rôle prééminent.

Si les armées françaises renouent depuis peu avec l'apprentissage de leur passé, de son prestige et de ses leçons, de leur côté, les armées anglo-saxonnes demeurent convaincues que l'étude de l'histoire militaire est une nécessité et possède les germes d’une bonne préparation des conflits du futur. L’intégration innovante de questions relatives à l’histoire militaire dans le nouveau concours unique d’accès au CID ne peut qu’aller dans le bon sens en France.

Cet article, basé sur des conférences d'universitaires et de militaires du *Joint Services Command and Staff Course* (JSCSC ou *Staff College*), relate brièvement la position des Britanniques et de certains de leurs alliés, sur l'étude de l'histoire militaire et expose ses méthodes originales : le *Battlefield Tour*, le *Staff Ride* et le *Tactical Exercice Without Troup* (TEWT) appliqué à l'histoire.

L'Histoire Militaire: une constante dans la formation britannique.

* ***Une tendance dans la société britannique.***

En premier lieu, les forces armées ressemblant aux sociétés dont elles sont issues, elles sont sujettes aux tendances qui orientent la vie de leurs populations : l'attrait de l'histoire au sein d’un peuple avide de gloires passées et à la recherche de repères évanescents a provoqué la profusion d'ouvrages ces dernières années. Ils traitent de différents sujets, de différents niveaux, de la Grande Stratégie à la tactique des sections de combat. Cette tendance, erratique au fil du temps en France, présente une réelle constance au Royaume-Uni où chaque librairie de quartier possède un rayon d'histoire militaire. Le passé militaire, sélectif, souvent orienté, est source de fierté et, dans les périodes de doutes, il devient le terreau dans lequel germe la nécessaire assurance du peuple britannique.

Mais l'histoire militaire est aussi, comme en France, appréciée simplement pour sa valeur de loisir : le succès des livres, des documentaires, des films de guerre, des jeux vidéo s'appuyant sur des opérations ou sur la vie de chefs militaires authentiques en atteste largement. Si la recherche d'enseignements et la précision historique ne sont pas les objectifs affichés, ces vecteurs multimédias séduisent une large audience, de façon dynamique, souvent interactive, et ont finalement un rôle d'initiation à l’histoire militaire qui évolue souvent vers la curiosité intellectuelle.

* ***Un atout professionnel pour le militaire.***

Dans les armées britanniques, l’enseignement de l'histoire va au-delà du loisir, inspirateur, descriptif et informatif: il est critique, éducatif et prescriptif. La connaissance du passé, de la genèse des faits et des problèmes intra et inter sociétés, représente une part essentielle dans les tentatives de compréhension du présent. Pour avoir une appréciation raisonnable de la complexité des situations dans lesquelles les armées de sa Majesté (comme les nôtres !) sont de plus en plus impliquées, un socle de connaissances du passé, mais aussi la dextérité intellectuelle fournie par l'outil analytique que représente l'étude historique, sont essentielles. Pour vous convaincre de la valeur accordée à l’histoire, lorsque vous pénétrez dans une école militaire britannique comme le JSCSC, vous notez immédiatement sa présence : elle vous défie sur les murs avec des fresques superbes, dans les couloirs avec des bustes glorieux (dont Napoléon si craint, estimé et copié), vous interpelle sur les étagères de la plus grande bibliothèque d'histoire militaire du Royaume-Uni, vous nargue dans les vitrines des salles de détente où fanfaronnent les nombreux ouvrages d'histoire qu'ont commis les universitaires et certains officiers de l'encadrement du Staff College.

Plus précisément, les officiers britanniques estiment qu’il est un devoir de maîtriser certains domaines de leur passé militaire. Outre l’exigence pour exceller dans les scolarités équivalentes de l'Enseignement Militaire Supérieur des niveaux 1, 2 et 3, où des études de campagnes et des analyses de personnalités de commandeurs sont au programme, ces connaissances participent à la cohésion et au rayonnement de leur bataillon ou unité : toutes les occasions d'honorer les Anciens et de célébrer les victoires sont exploitées lors d'activités généralement placées sous la responsabilité des plus jeunes officiers. Au-delà de la connaissance des dates et de la narration basique et chronologique d'un récit de bataille, la maîtrise plus large des formes de guerre et de l'art opérationnel s’avère indispensable. Aussi, l'histoire militaire sert à promouvoir les valeurs anciennes et les heures glorieuses de l'Empire, mais, au-delà, elle contribue à développer les connaissances techniques, tactiques, psychologiques et le caractère des jeunes cadres militaires, leur perspicacité, leur sagacité, leur confiance, en eux-mêmes et dans leurs décisions.

Au-delà de l’affermissement de la personnalité du jeune chef et de sa domination des sciences de la guerre, l’enseignement de l'histoire militaire pallie le manque d'expérience des officiers et s’impose comme une source de leçons, de créativité et d'inspiration fondamentales pour la maîtrise de l’art de la guerre … future. Reprenant à leur profit les propos de Moltke l'Ancien, les Britanniques considèrent donc que " l'histoire militaire est un outil qui arme les officiers d'états-majors contre toute éventualité". Mais cela n'a de valeur que parce que l'histoire enseignée est interactive et appliquée et a pour objectif de devenir une énergie de l'esprit et non sa simple nourriture.

Finalement, les Britanniques, concrets et pragmatiques, ne font que suivre l'exemple de soldats illustres (qu'ils ont étudiés !) : car nos chefs, quelles que soient leurs origines, apprenaient l'histoire militaire. Napoléon lisait Thucydide, Frontin et s’imprégnait de la vie des grands capitaines parmi lesquels Alexandre, Hannibal, César, Gustave-Adolphe et Frédéric. Passionné d’histoire, Churchill rédigeait la biographie de son ancêtre le Duc de Marlborough, vainqueur à Blenheim. Patton vivait littéralement les batailles des Anciens ; Dempsey[[4]](#footnote-4) et Eisenhower dominaient maintes batailles, notamment de la guerre civile américaine, les assimilaient avec précision, n'hésitant pas à revenir à plusieurs reprises sur les lieux des combats. Eisenhower a même fini par acheter la villégiature de sa retraite à Gettysburg. L'idée est répandue que la 2ème guerre mondiale a été gagnée sur la carte de Gettysburg !

**Des méthodes originales et efficaces: Staff Rides et Battlefield Tours.**

Selon les pays, des approches différentes des visites de champs de bataille se dégagent. Les Canadiens, favorisant une approche plus globale, les utilisent pour s'assurer de la place qui leur revient dans l'histoire et pour présenter à de jeunes civils et universitaires les actions de leurs forces armées en Europe. Tout en complétant leur système d'éducation, le but est de rapprocher les jeunes des affaires militaires, de leur armée, et, accessoirement, de susciter des vocations. Les Allemands, dont l’idée de ces visites fut développée par Scharnhorst et Gneisenau, puis reprise par Moltke en complément des études analytiques des batailles et du Kriegspiel, recherchent l'acquisition d'une expérience et l'efficacité professionnelle. Possédant une (la plus !) longue expérience depuis que, dès 1730, Frédéric le Grand prônait « une étude historique disciplinée et des visites des champs de bataille », ils ont véritablement institué le Staff Ride. Les Américains, soucieux de la formation de leurs jeunes élites, recherchent dans ces visites, surtout à l'issue des traumatismes de la guerre de Sécession et du Vietnam, le développement de la réflexion et de l'esprit critique utiles dans les situations inattendues. L’armée de terre britannique, quant à elle, évalue à 300 (!) par an le nombre de ses voyages d'études et visites qui placent ses soldats sur les champs de batailles et font appel à leur esprit critique pour ainsi participer activement à leur développement professionnel. L'Advanced Command and Staff Course (ACSC), équivalent du Collège Interarmées de Défense, emploie 2 % de son temps en Battlefield Tours et le Higher Command and Staff Course (HCSC), le «cours des généraux » sans véritable équivalent en France[[5]](#footnote-5) , effectue un « Staff Ride marathon » de 2 semaines en France, sur un total de 15 semaines de stage.

* ***Le Battlefield Tour.***

Reprise de l'idée allemande, le Battlefield Tour est devenu une véritable tradition anglaise qui aurait débuté à … Waterloo : en 1815, le Sergent-chef E. Cotton du 7ème Régiment de Hussards de la Reine, après avoir participé à la célèbre bataille, (dont nous ne pouvons qu'attendre avec une vive impatience le 200ème anniversaire !) revint se marier avec une jeune fille du crû. Son pragmatisme naturel, son statut d'ancien combattant et sa mauvaise maîtrise de la langue locale le conduisent à organiser pour ses compatriotes, des visites du champ de sa bataille de Waterloo. De la même façon, de nombreux anciens combattants de la guerre de Sécession américaine vécurent en guidant les visites des sites de Fredricksburg, Chancellorsville, Gettysburg …

Moins interactif, plus superficiel et, par conséquent, plus rapide que le Staff Ride, le Battlefield Tour est une sorte de pèlerinage mené par un témoin ou un expert, universitaire ou militaire, sur un lieu du passé militaire. S'il est riche d'enseignements, il contribue surtout à l'indispensable "devoir de mémoire" au profit d'un ensemble ou d'une catégorie de personnes, renforçant ainsi leur identité, leur cohésion et leur moral en donnant un sens concret au sacrifice suprême dans une société qui perd ses repères.

* ***Le Staff Ride.***
* *Origine et buts.*

Au Royaume-Uni, le Staff Ride naît de l'initiative du Colonel JF Maurice, professeur au Staff College de Camberley en 1870, qui se dépensait déjà pour financer l'idée que les plans des commandeurs des conflits récents devaient être étudiés sur le terrain. Les premiers Staff Rides prenaient alors la forme de TEWT sur les champs de bataille de la guerre franco-prussienne puis, après la première guerre mondiale, ils se sont concentrés sur les aspects tactiques des batailles, oubliant de prendre en compte les enseignements des niveaux opératifs et stratégiques. Dans la deuxième moitié du XXème siècle, ces « conférences de terrain » devinrent dépendantes de l'enthousiasme (et de la vitalité !) des commandeurs de la 2ème guerre, qui témoignaient de leurs décisions et des actions de leurs troupes. Afin d'homogénéiser la qualité des enseignements retirés et d'optimiser leur plus-value, il fut décidé de les intégrer de façon formelle dans la scolarité du Staff College et de porter l’effort sur les niveaux opératifs et stratégiques.

Le Staff Ride permet de penser la bataille de l'intérieur afin de comprendre le procédé de prise de décision, d’appréhender les "frictions" et les limitations rencontrées par le commandeur, de mesurer de façon tangible le chaos et la complexité des batailles. Il consiste en une étude préliminaire d'une campagne précise, une visite extensive sur les sites des batailles, qui recouvre l’orientation sur le terrain et la description historique, et, enfin, au développement par les stagiaires in situ d’un aspect particulier d’une bataille ou de la campagne. Cet exposé introduit une discussion qui sera conclue par le directeur de l’exercice par une synthèse des principales leçons de la bataille. Une analyse après action sera tenue en fin de Staff Ride où les stagiaires, puis le directeur d’exercice, exposeront les principaux enseignements de la campagne. Le Staff Ride procure ainsi une opportunité de s'imprégner des leçons de batailles et d’une campagne dans un domaine déterminé qui est en cohérence avec le module d’enseignement en cours. L’implication du stagiaire avant l'arrivée sur le site est maximale afin de garantir la qualité de la pensée, de l'analyse et de la discussion. Précédés et souvent conclus d’une période exigeante de lecture, les travaux de recherche, d'écriture et d'exposé in situ des stagiaires font l'objet d'une évaluation par des experts universitaires et militaires. Ainsi, le Staff Ride participe à la sélection des élites militaires britanniques : d’une part, il permet de vérifier la compréhension par les stagiaires des principes guerriers et leur virtuosité dans l’art de la guerre; d’autre part, il permet à l’encadrement de s’assurer de la cohérence de leur formation car il valide l'objectif fixé à une phase d'enseignement et en évalue le degré d’atteinte.

* ***La puissance de l’outil.***

L'aspect pédagogique du Staff Ride est important. Certains, qui souvent opposent inconsciemment la théorie lue dans les livres à la pratique réalisée sur le terrain, préfèrent apprendre en confrontant leurs sens aux réalités physiques plutôt que par la lecture et la recherche. Le Staff Ride représente un moyen efficace et raisonnable d'examiner les difficultés pérennes du commandeur en s'appuyant sur un cas concret, d'établir des méthodes simples pour l'application ou la pratique de certains principes. En cela, il doit enseigner à des générations d'officiers comment penser et non que penser.

De plus, la vision du terrain renforce l'étude théorique d'une bataille et révèle les difficultés pratiques pour le commandeur et sa force : complexité du terrain, adaptabilité et efficacité des équipements, valeur et pertinence des informations reçues et des ordres donnés. Le stagiaire, intégré au cadre, devient acteur et découvre la dimension morale de la bataille : le pouvoir et la responsabilité du commandeur, la synergie ou l'empathie d’un groupe, la foi dans l'efficacité de l'action, la lutte des volontés adverses. Il assiste au chaos, au choc du rationnel et de l'irrationnel dans la bataille.

Les batailles deviennent un moyen de montrer le véritable visage de la guerre et d’authentiques laboratoires d'étude de la prise de décision. Aussi, le Staff Ride ne doit pas se contenter d'examiner les décisions des commandeurs sur le terrain mais permet de s'imprégner du procédé décisionnel qui a conduit aux choix du chef, d'évaluer leurs causes et leurs conséquences au niveau considéré. Il évalue concrètement l’importance de chaque fonction ou de chaque composante, en remarquant les bienfaits d'une manoeuvre logistique bien planifiée ou d’une opération amphibie bien conduite. Pour être tout à fait adapté aujourd'hui, il doit s'efforcer d'être interarmées et peut même intégrer des civils, dans un intérêt réciproque, à un moment où l'approche des crises est globale.

Conscient des capacités de cet outil, le HCSC, cours interarmées et intergouvernemental, utilise "l’histoire militaire appliquée", méthode qui consiste au cours de son Staff Ride en France à mettre en lumière, à partir d'exemples historiques, les problèmes contemporains, et ainsi fournir un angle pour l'étude des problèmes de commandement et de la conduite des campagnes et des opérations futures dans un contexte interarmées et multinational. Ainsi, le développement professionnel du général britannique passe par une réflexion sur une expérience d'une guerre passée, confrontée à l'environnement socioculturel actuel. La valeur du terrain dans ce Staff Ride y est d'autant mieux reconnue que les chefs, en adoptant les technologies nouvelles, tendent à s'éloigner du champ de bataille et sont exposés au risque de perdre le contact des hommes et des réalités.

Enfin, permettant de créer des contacts entre des militaires d'une nation avec des autorités de la nation hôte, les objectifs premiers d'un Staff Ride peuvent aussi être d'ordre politique ou diplomatique.

Cependant, l’efficacité du Staff Ride dépend de la précision de la définition de sa portée et de son objectif, du niveau considéré (tactique, opératif, stratégique), de la composante étudiée (morale, physique, tactique), de l’approche déterminée (militaire, socio-politique, universitaire humaniste ou militaire professionnelle).

* ***Une extension du Staff Ride: le "Tactical Exercise Without Troop" appliqué à l’histoire.***

Formellement, le TEWT est un exercice d’entraînement sur le terrain, sans troupe, bâti sur un scénario hypothétique et conduit avec les procédures, les techniques et tactiques actuelles. Cependant, afin d’inclure les leçons de l’histoire, plusieurs variantes sont possibles, qui nécessitent de trouver le bon équilibre entre les enseignements et outils du passé et les problèmes contemporains.

L’une des options s’appuie sur un exercice stimulant où la bataille est recréée sur le terrain dans une sorte de jeu de guerre élaborée. Les informations et les renseignements disponibles pour le commandeur à la veille de la bataille sont exposés : la situation, les conditions physiques de la bataille, les ordres et comptes-rendus reçus, l'organisation, les capacités et la disposition des moyens amis et ennemis aux différents niveaux hiérarchiques. A l’issue de la reconnaissance terrain, les clarifications nécessaires sont apportées et les stagiaires élaborent leur plan tandis que la situation et les renseignements sont mis régulièrement à jour. Le récit de la bataille authentique, qui insiste sur les enseignements et sur un éventuel thème d’étude, conclut l’exercice. Les stagiaires, qui assument les responsabilités de leurs illustres anciens, prennent ainsi conscience de la fragilité humaine, du "brouillard de la guerre" et des "frictions du combat". Si ce jeu de rôle sur le terrain tend à disparaître car il représente un travail considérable pour un résultat non garanti, les Britanniques réalisent un exercice théorique de niveau opératif, où après plusieurs années de planification de la campagne de Norvège de 1940, le cours de l’ACSC, à l’instar de l’HCSC, exige de chacun de ses stagiaires de développer pendant 48h00 une partie de l'OPLAN de l’Opération Husky de 1943 en Sicile.

Une autre option, plus adaptée, repose sur l’intégration de séances de planification contemporaine au cours d’un Staff Ride. Ces séances sont conçues pour inciter les stagiaires à utiliser leurs méthodes de raisonnement et de planification opérationnelles, à décider dans un scénario contemporain cohérent avec la campagne historique étudiée. En d’autres termes, il s’agit d’accommoder un Staff Ride et un TEWT sur un même terrain en s’appuyant sur des domaines d’études communs. Après la présentation d’une bataille par un expert, qui insiste sur un éventuel thème d'étude tel que les opérations amphibies, l’efficacité des appuis, la manoeuvre logistique ou la coopération aéroterrestre, les stagiaires prennent en compte la situation contemporaine, effectuent leur analyse puis exposent alors leur intention et les modes d'actions dans le cadre du domaine étudié. Si ce type d’exercice est plus difficile à préparer et à conduire, l’intérêt pour l’entraînement des stagiaires est considérable. L’acquisition des méthodes de raisonnement, la prise de décision sont étroitement associées au chaos et à la complexité de la bataille. Ce type de TEWT permet d'apprécier les qualités nécessaires pour le commandeur et de se convaincre de la pertinence des procédés enseignés.

**Conclusion.**

Par essence, l'histoire militaire offre des exemples pour tout type de situations, avec tout type de menaces, dans des périodes de grande incertitude et de tension extrême. L'histoire nous offre des exemples de sièges, comme à Bassorah et Baghdad, de guerre-éclair, de guerre psychologique, d'opérations médiatiques ou civilo-militaires. Elargissant le cercle d'action au-delà du domaine militaire, pour contrôler un territoire, le Maréchal Gallieni privilégiait déjà une approche globale au travers du triptyque "bataille-marché-école" : son message, « l’occupation militaire est une organisation qui marche », reste pertinent même si les enjeux, les acteurs, les moyens, les interactions avec l'environnement sont plus complexes. L’apprentissage de l’histoire militaire est plus que jamais adapté à notre époque d’incertitude. Les Anglo-saxons l’ont bien compris : ils s'intéressent d’ailleurs aux conflits les plus récents des armées françaises et restent ébahis par notre dédain de ces pages de notre histoire, qui se renouvellent sous nos yeux et dont nous ignorons souvent les leçons.

Comme beaucoup d’autres, les Britanniques considèrent que les techniques de planification opérationnelle, la méthode d'élaboration des ordres peuvent s'apprendre dans le milieu aseptisé d'une salle de cours. En revanche, la véritable valeur des renseignements, des informations, des appréciations de situation, la réalité de la mise en oeuvre des plans et les difficultés créées par l'environnement, par l'intervention d'une décision, d'une pression politique ne seront appréciées, comprises et assimilées à leur juste valeur, qu’au travers d’un cas concret exposé sur le terrain, dont la carte n'est, après tout, qu'une indulgente représentation. Il est possible d'étudier au fond d'un amphithéâtre l'horreur du combat, les défis au commandement dans un monde incertain et versatile, mais la valeur ajoutée de l'étude sur le terrain est immense, qui permet la prise de conscience des réalités de cette lutte paroxystique entre deux volontés, luttant avec des moyens, des objectifs, des rationalités symétriques ou non. Chaque erreur, chaque hésitation a un coût dont la mesure est dévoilée à quelques pas, dans le cimetière militaire visité, où les tombes ont un nom, un âge, une existence. Enfin, au-delà de son réalisme, le Staff Ride est conçu et appliqué outre-Manche comme un excellent outil pour apprendre aux officiers, dans le cadre de leur formation et de leur entraînement, à penser la guerre … de demain.

Mais le Staff Ride n’est pas le paradigme ni l'arme absolue de l'éducation ; il possède des dangers qui résident dans la délivrance d'un message qui promeut la sacralisation de recettes techniques, engendre l'uniformité tactique et conduit à la création de dogmes dans l'esprit des plus jeunes officiers. Il est très aisé pour un historien de délivrer un message erroné, de trouver des exemples historiques qui soutiennent virtuellement toute hypothèse, de confondre cause et conséquence et, parfois, de lier des événements disjoints. L’interprétation erronée sera évitée en analysant les événements dans leur contexte, en recherchant l’authenticité de l’histoire sans effacer le rôle de l’incertitude, qui s’est estompé avec le recul du temps et de l’analyse postérieure.

L'histoire et ses applications pratiques que sont Battlefield Tours et Staff Rides ne sont là que pour stimuler la réflexion sur des cas qui ont été identifiés et isolés. Ce sont des outils de l'intellect qui permettent d’apprendre à penser.

**L'école malienne**

**de maintien de la paix**



*par le Colonel Pascal FACON,*

*Chef de corps du 43ème BIMa.*

**A**u milieu des années 1990, les États africains ont affirmé leur volonté de prendre résolument à leur charge la prévention et le traitement des cri­ses et de se doter de capacités à conduire des opérations de soutien à la paix sur le continent.

Attentive à ces préoccupations, la France, dans le cadre d'un nouveau partenariat bâti sur des relations d'égal à égal avec les pays africains, a élaboré, en collaboration avec les organisations internationales, le pro­gramme de Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (Recamp). Entre 1997 et 1998, celui-ci trouva un premier champ d'appli­cation en République centrafricaine, dans le cadre de la Mission de sur­veillance des accords de Bangui (Misab).

Après quelques adaptations, Recamp est aujourd'hui un outil conju­guant une posture permanente de prévention, basée sur la diplomatie et la veille stratégique, et une participation au soutien des opérations militai­res, lorsque la prévention a échoué.

S'inscrivant dans une logique de par­tenariat avec tous les acteurs, notamment les organisations sous-régiona­les, il repose sur trois piliers : formation, entraînement, engagement. Il concerne donc tout à la fois la diplomatie, les états-majors et les forces, dans la mesure où il propose des formations de haut niveau au profit des cadres civils et militaires, des cycles d'entraînement, éventuellement une aide à la constitution et au soutien des forces.

Le volet formation vise à développer une culture de la prévention des crises, et aussi les capacités de commandement des opérations de soutien de la paix.

La Direction de la coopération militaire et de défense (DCMD) parti­cipe à ce volet « formation » au travers d'un réseau de quatorze Écoles nationales à vocation régionale (ENVR) situées en Afrique.

L'entraînement a pour but de perfectionner les outils de prévention et de gestion des crises et d'améliorer l'interopérabilité des forces. Il est conduit dans le cadre de cycles bi-annuels s'achevant sur un exercice en grandeur réelle organisé alternativement au sein de l'une des quatre organisations sous-régionales (Cedeao, Igad, Cemac, SADC). D'autres cycles intermédiaires sont organisés à l'initiative des Africains, avec l'ap­pui des forces françaises pré-positionnées sur le continent.

Enfin, le volet engagement consiste à permettre la constitution et le soutien d'une force. Il se traduit par l'organisation de périodes de mise en condition opérationnelle organisées, par exemple, sur le modèle du stage de pré-déploiement conduit en avril 2004, avec le Département des opé­rations de maintien de la paix (DOMP) et l'École de maintien de la paix du Mali, au profit des observateurs des Nations unies déployées en Côte d'Ivoire ou encore en 2005 au bénéfice des observateurs déployés au Darfour. Il peut prendre également la forme d'un conseil aux états-majors, d'une mise en place de détachements d'instruction ou encore se traduire par la mise à disposition des forces africaines de matériels (véhi­cules, équipements) stockés dans les « parcs Recamp » implantés sur les bases françaises en Afrique..

**De Zambakro à Koulikoro**

C'est dans le cadre de ce programme Recamp que la France a décidé, en 1999, d'ouvrir à Zambakro (Côte d'Ivoire) une École de maintien de la paix (EMP). Suite à la crise ivoirienne ouverte en septembre 2002, l'école a été définitivement délocalisée au Mali, en mars 2003. Dès juin 2003, grâce à la détermination de Paris et de ses multiples partenaires africains et occidentaux, ainsi qu'à la forte réactivité des autorités malien­nes, les stages reprenaient à Koulikoro, à 60 km au nord-est de Bamako.

En trois ans d'existence en Côte d'Ivoire, l'école avait formé 603 of­ficiers venus de 40 pays africains. Depuis trois ans, dans le cadre d'un partenariat original initialement avec le centre canadien Lester B. Pearson pour le maintien de la paix et avec le centre de formation aux opérations de paix de Kingston (Ontario), l'EMP a **formé 738** officiers venus de tout le conti­nent africain. Désormais bien ancré en terre malienne, cet établissement unique en son genre voit s'ouvrir, avec sa prochaine implantation à Bamako (début 2007), des perspectives de développement impor­tantes.

École nationale à vocation régionale (ENVR), l'EMP est une école malienne ayant pour mission de familiariser les officiers africains avec le contexte particulier des opérations de soutien à la paix (OSP) conduites en Afrique dans un cadre multinational. Elle forme principalement des officiers d'état-major au niveau tactique, dans le cadre d'une formation spécialisée, complémentaire de celle dispensée dans les écoles d'état-major de Koulikoro et Libreville. Elle participe pleinement à la mise sur pied et à la montée en puissance des forces africaines en attente.

Conformément à la vocation régionale de l'école, les stagiaires, pro­viennent à 70 % de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Les 30 % restant sont originaires des autres organisa­tions sous-régionales africaines. Tout en agissant principalement au béné­fice de la Cedeao, l'EMP est donc aussi un trait d'union entre les dif­férentes organisations africaines, un outil d'intégration par le biais des liens que les stagiaires tissent entre eux au sein des promotions.

Enfin, l'école agit en parfaite cohérence et complémentarité avec d'au­tres structures en charge de la formation aux opérations de paix. Assurant la partie tactique du continuum de formation aux OSP, l'EMP oeuvre en synergie avec le Kofi Annan International Peacekeeping Training Center (KAIPTC) d'Accra et le War Collège d'Abuja, qui sont chargés de déve­lopper les dimensions opératives (opérations interarmées) et stratégiques de cette formation.

**Soutien français et canadien**

**est** Pour mener à bien sa mission de formation, l'EMP bénéficie actuellement du sou­tien de la France et du Canada. La Direction de la coopération militaire et de défense française finance les stages et apporte une expertise technique dans le domaine des opérations de paix, par le biais de trois officiers supé­rieurs français mis à la disposition du projet pour occuper les fonctions de directeur des études (DE), directeur de l'instruction (DI) et directeur administratif et financier (DAF)

L'EMP développe également un partenariat avec le centre canadien Lester B. Pearson pour le maintien de la paix. Ce « centre expert », financé par le Programme canadien d'aide à l'instruction militaire (PAIM), dispose d'une compétence reconnue dans toute l'Afrique. En moyenne une fois par mois, ses équipes sont pré­sentes à Koulikoro. Fidèle à son principe de « transfert de compétences », le projet canadien a également fait bénéficier neuf cadres civils et militai­res maliens d'une formation à Cornwallis et Montréal, marquant ainsi le début de la constitution au Mali d'un réservoir de « personnes ressources » qualifiées pour dispenser les cours réalisés par le centre.

Cinq principes d'action fondent la spécificité de l'EMP :

- - Une vocation régionale et une dimension interafricaine : seule école d'Afrique francophone dédiée à la formation aux opérations de soutien à la paix, l'EMP accueille, comme on l'a vu, des officiers venus majoritai­rement de la Cedeao, mais aussi de toute l'Afrique. En ce sens, elle contribue à la mise en œuvre des mécanismes de prévention et de gestion des conflits qui se mettent en place au niveau sous régional et au niveau continental (Union africaine), avec l'appui du G8, de l'Union européenne et des Nations unies.

1. - Un partenariat franco-malien ouvert au partenariat multilatéral : dépendant directement de la direction des écoles militaires maliennes, l'EMP est placée sous les ordres d'un officier supérieur malien, par ail­leurs chef du centre d'instruction de Koulikoro. Ce partenariat regroupe en matière d’instruction la France, le Mali et le Canada. A moyen terme, le corps enseignant devrait compter dans ses rangs, outre les directeurs de stage désignés parmi les meilleurs stagiaires africains des différentes promotions, des Français et des Maliens, un Canadien, un Sénégalais, un Danois, un Allemand et un Argentin.
2. - Une pièce maîtresse du concept Recamp : l'EMP couvre deux des trois piliers de ce programme, à l'exception du domaine « engagement ». L'écoleen effet en charge de la formation des cadres civils et militai­res africains, mais aussi de leur entraînement, dans le cadre d'exercices de mise en condition opérationnelle organisés avant chaque « exercice terrain » clôturant un cycle Recamp.
3. - Une filière complète de formation aux OSP. L'école vise toutes les catégories d'officiers, du grade de lieutenant à celui de colonel, et tous les niveaux, de l'unité élémentaire (compagnie) au poste de commandement de niveau brigade (composante terrestre).
4. - Une formation qui couvre tout le spectre des opérations de soutien à la paix : elle vise tous les types d'intervention, depuis les actions de diplomatie préventive (déploiement d'observateurs) jusqu'au processus de consolidation de la paix (DDR[[6]](#footnote-6)) en passant par les missions de main­tien de la paix (chapitre VI de la charte de l'Onu) et d'imposition de la paix (chapitre VII).

L'enseignement, dispensé en deux langues, français et anglais, se veut pragmatique et réaliste. Il repose sur des cours actualisés en permanence pour tenir compte des leçons apprises lors des plus récents engagements (Mission de la Cedeao en Côte d'Ivoire, opération « Artémis » en Ituri, Monuc, etc.) et propose deux types de stages : génériques et spécifiques.

Les stages génériques - de niveau unité élémentaire à brigade - durent trois semaines. Ils sont complémentaires les uns des autres, c'est-à-dire qu'ils délivrent un enseignement différencié suivant les niveaux tactiques (emploi des forces au niveau brigade, mise en œuvre au niveau bataillon, exécution au niveau de l'unité élémentaire). Cet enseignement laisse une large place aux exercices d'application. Pour cette raison, la moitié des 133 heures d'enseignement de chaque stage est consacrée aux travaux de groupes.

**Trois modules**

Cela dit, quel que soit le niveau considéré, la formation s'articule autour de trois grands modules.

Le module 1 est conduit par le centre Pearson durant une semaine. Il vise à acquérir des « savoir être », en fait à mettre le stagiaire en posi­tion d'appréhender toutes les dimensions et la complexité des opérations de paix. Il met un accent particulier sur les questions d'ordre politique et juridique. Sans prétendre embrasser en quelques conférences le champ immense de la diplomatie et du droit international public, il traite en profondeur de thèmes significatifs comme le cadre juridique des OMP, le système de sécurité collective dans le cadre des Nations unies (à travers l'analyse détaillée des chapitres VI et VII de la Charte), les droits de l'homme, le droit international humanitaire... Ces cours s'appuient sur le vaste fond documentaire fourni par le centre Pearson : textes fondamen­taux de l’Onu, articles significatifs de la Convention de Genève, mais aussi retours d'expériences sur les opérations de paix conduites à travers le monde.

Ce module aborde également les questions de genres, la problématique de la consolidation de la paix (le processus DDR), l'analyse des conflits, la gouvernance ou encore le concept de sécurité humaine et sa difficile mise en œuvre.

Le module 2 a pour but, lors de la deuxième semaine de stage, d'ac­quérir, de perfectionner ou d'entretenir des « savoir-faire techniques et tactiques ». Il ne s'agit pas pour les stagiaires de savoir-faire fondamen­talement nouveaux, mais d'apprendre à adapter ceux qu'ils connaissent à la réalité des OSP. Depuis l'organisation d'une patrouille en zone urbaine jusqu'à la conduite d'une opération de fouille ou de contrôle des foules, cet enseignement se veut avant tout pratique, directement utilisable après adaptation aux réalités du terrain. Cette deuxième partie du stage aborde également des domaines transverses comme la médiation-négociation, la communication ou encore la coopération dans un environnement multina­tional.

Enfin, le module 3 vise à mettre en pratique les connaissances dans le cadre d'un exercice sur cartes d'une durée de quatre jours. Après un tra­vail de planification et de conception, les stagiaires sont mis en situation et doivent réagir à des incidents survenus réellement lors d'opérations de paix.

Les stages spécifiques sont dédiés soit à l'entraînement, soit au perfec­tionnement des officiers dans un domaine spécifique. Le stage d'entraîne­ment Recamp regroupe, autour du thème retenu dans le cadre d'un cycle, une trentaine d'officiers destinés à armer le PC de bataillon et le PC de composante terrestre de niveau brigade. Outre une remise à jour des connaissances dans le domaine des techniques d'état-major, ce stage per­met aux participants de développer leur aptitude à travailler ensemble et constitue à ce titre une période de mise en condition opérationnelle.

D'une durée d'une semaine, le stage DDR s'inscrit pour sa part dans le cadre du perfectionnement des officiers. Conduit intégralement par le centre Pearson, il s'adresse aux meilleurs stagiaires des différentes pro­motions de l'EMP et constitue le niveau le plus élevé de la formation dis­pensée à l'école. Autour des leçons apprises lors de la mise en œuvre des programmes DDR en Afrique, les stagiaires sont initiés à la planification, à la conception et à la conduite du processus complexe - au cœur des préoccupations des États -de sortie de crise et de consolidation de la paix.

**Un coût peu élevé**

Trois ans après son installation à Koulikoro, l'école de maintien de la paix du Mali a désormais atteint son rythme de croisière. Comme on l'a dit, 738 officiers africains sont passés dans ses murs, dans le cadre de 38 stages (niveau « unité élémentaire », bataillon, brigade, préparation à l'exercice Recamp VI, formation de formateurs DDR, stages de pré-déploiement au profit des observateurs déployés en Côte d'Ivoire et au Darfour).

Le coût de ces formations est peu élevé au regard du nombre d'of­ficiers formés. Si l'on fait abstraction des frais de transport des stagiaires et des soldes des trois coopérants techniques français, le budget de l'école se monte à 134 000 euros par an. Cette somme permet de financer tous les stages et de consentir les investissements nécessaires pour les maté­riels d'instruction et le fonctionnement courant.

Les perspectives à court terme (2006-2007) s'articulent autour de quelques grands axes: pérennisation et développement du partenariat avec le centre Pearson, développement des relations avec les Nations unies (DOMP/TES) et le KAIPTC

, mise sur pied d'un centre de mise en condition opérationnelle au profit de la composante terrestre du futur poste de commandement de la brigade d'intervention régionale (force africaine en attente).

A moyen terme, le développement de l'EMP passe par une nécessaire évolution s'appuyant sur l'implantation de l'école à Bamako. La multipli­cation des crises en Afrique - notamment en Afrique de l'Ouest - et les besoins en formation aux OSP des armées africaines rendent nécessaire l'extension des activités de l'EMP à la préparation opérationnelle en vue des déploiements dans les opérations de paix menées sous l'égide des organisations régionales ou de l'Onu. L'EMP aura ainsi pour mission de préparer des états-majors de niveau tactique et de former les observateurs militaires. Ultérieurement, elle sera en mesure d'organiser ponctuelle­ment des stages destinés à mettre en condition opérationnelle des forces de police civile et des administrateurs civils engagés dans le processus DDR.

**Deux objectifs pour Bamako**

Le site actuel de Koulikoro, en dépit des avantages qu'il offre, n'est pas adapté pour réaliser cette évolution. Dans ces conditions, le Mali, la France et de multiples partenaires (Pays Bas, Canada, Suisse, Grande Bretagne, Etats Unis, Allemagne, Danemark, Argentine) ont choisi de privilégier une implanta­tion définitive de l'école à Bamako, avec deux objectifs :

- apporter une plus-value par rapport au site de Koulikoro : s'adres­sant exclusivement à des officiers, la nouvelle école doit offrir toutes les commodités en matière de vie courante (logement individuel des sta­giaires, chambres climatisées, restauration et loisirs adaptés) et pouvoir accueillir 60 stagiaires, dans le cadre de deux stages génériques simul­tanés ou d'un stage de pré-déploiement.

- créer une école moderne, plaçant les stagiaires dans des conditions idéales pour parfaire leurs connaissances - individuellement ou collecti­vement. Le projet inclut des salles de cours mises en réseau informati­que, un centre opérations permanent, modulable et relié à des salles de simulation, un centre de documentation et un auditorium de 200 places avec capacité de traduction simultanée. À terme, pourront être organisés à partir de ces structures des exercices « en réseau » entre les différents centres de formation de la sous-région (Accra et Abuja).

Ce projet bénéficie de l'appui des autorités civiles et militaires malien­nes, qui ont mis à disposition un terrain de 3,5 hectares au cœur de la capi­tale. Situé à 15 minutes de l'aéroport, cet espace offre toutes les facilités nécessaires au bon fonctionnement de l'EMP et dispose également d'une réserve foncière permettant de mettre sur pied un projet modulaire et évo­lutif.

La construction de cette nouvelle EMP a débuté début juin 2005 et doit s'étendre sur une période de 18 mois. Le coût total estimé des travaux est de 3,8 millions d'euros (répartis en deux tranches) auxquels il convient d'ajouter 500 000 euros pour l'équipement de l'école. Le financement a été réalisé dans le cadre d'un partenariat multinational, au travers d'un fond de concours géré par la France.

Sur la base de dix stages par an (600 stagiaires), les frais de fonction­nement de l'école sont actuellement évalués à 700 000 euros - sans compter les soldes des instructeurs militaires et des personnels adminis­tratifs affectés à l'école, qui demeurent à la charge des pays participants au projet. Ces frais de fonctionnement, minimes au regard du nombre de stagiaires formés, devraient permettre une appropriation progressive du projet par la Cedeao, laquelle, sur proposition de la France, en a déjà accepté le principe : à terme, l'organisation sous-régionale serait en charge du fonctionnement futur de l'EMP, à travers les « fonds pour la paix » ou tout autre mécanisme de financement mis en place avec l'ap­pui des différents contributeurs.

Héritière de l'EMP de Zambakro, l'École de maintien de la paix du Mali remplit remarquablement sa mission de formation et d'entraîne­ment des officiers africains déployés dans le cadre des opérations de paix sur le continent. Grâce à un enseignement riche et adapté ainsi qu'à sa vocation internationale, elle dispose d'une expertise unique, reconnue en Afrique, qui permet aux États bénéficiaires de disposer d'une ressource de cadres aptes à être engagés dans une opération de paix.

L'implantation de l'école à Bamako à l'horizon 2006, dans le cadre d’un exemplaire et original projet de coopération internationale, doit permettre de développer ces capacités visant à la mise en condition opérationnelle des postes de commandement de niveau tactique au profit de la sous-région, dans le cadre de la mise sur pied, d'ici à juin 2010, des forces africaines en attente.

## La nouvelle donne stratégique



# et la nécessité d’un « troisième pied du tabouret »[[7]](#footnote-7)

### par le Général de division (2°s) E. de La Maisonneuve

**L**es évolutions qui affectent le monde contemporain sont telles qu’elles rendent obsolètes la plupart des schémas qui prévalaient il y a encore vingt ans. Ce qui est une évidence concernant l’économie est aussi vrai pour la *sécurité*. Le bouleversement y est moins visible car la collusion qui s’est opérée dans ce domaine entre les problèmes internes et les questions internationales est souvent escamotée ; il devrait néanmoins obliger à repenser la notion même de sécurité, son champ ainsi que l’ensemble des dispositions qui en découlent. Pour répondre efficacement à cette nouvelle problématique et aux besoins qui en découlent ici et là, on ne peut plus se satisfaire du seul cadre national et encore exclusivement militaire d’une « politique de défense » dont l’essentiel se traduit en termes techniques et financiers à travers des programmes d’armement destinés à mettre en œuvre des « modèles d’armées ». Sur un sujet aussi vital pour l’avenir de nos sociétés, il faut redessiner le cadre mondial dans lequel nous évoluons afin de tenter de comprendre et d’interpréter les redistributions de cartes en cours, en particulier de recenser l’identité, la qualité et l’importance des différents acteurs, nouveaux ou anciens, Etats aussi bien qu’ONG ou toutes autres entreprises d’envergure mondiale. Sous leur pression et par la combinaison de leurs jeux, ces acteurs sont en train de modifier la face et le cours de l’humanité avec tous les risques de conflits que favorisent les changements d’équilibre dans une période de transition. C’est bien dans ce monde en cours de reconfiguration qu’il faut tenter d’exister ; il faut donc s’y intéresser et tâcher d’en comprendre la complexité. Ce n’est qu’à partir d’une évaluation de la nature et de la portée de ces rééquilibrages qu’on pourra se faire une idée de la future carte du monde, de la répartition des fonctions entre les grands acteurs, et en déduire, pour un pays comme la France, la place qui pourrait être la sienne dans le monde de demain et du rôle qu’elle pourrait y jouer dans un ensemble européen repensé.

Cette question de positionnement est centrale pour notre pays : n’est-il plus qu’un parmi les vingt-cinq – et bientôt trente quatre – pays européens, un parmi les deux cents Etats du monde ; ou bien la France a-t-elle encore « quelque chose à dire » qui soit en phase avec le monde complexe, injuste et dangereux du XXI° siècle ? C’est la question à laquelle avait répondu en son temps le Général de Gaulle, lors d’un Conseil restreint à l’Elysée consacré à la situation en Algérie : « le problème de la France, ce n’est pas l’Algérie qui est du ressort des Algériens, ce n’est pas non plus la Russie qui regarde avant tout les Américains, le problème de la France c’est le monde... » Cette sentence, prononcée en 1959, s’avère prophétique alors que s’impose la mondialisation : sauf à se complaire dans ses difficultés internes et dans l’imbroglio européen, la France, plus que jamais, a vocation à s’intéresser au monde. Mais un tel jugement parait déplacé en 2006 où la France apparaît en perte de vitesse, sinon en déclin, dans les domaines essentiels qui mettent en oeuvre la modernité. Inaudible dans un concert européen noyauté par les Anglo-Saxons, en désaccord sur des sujets vitaux avec la puissance dominante, déstabilisée de l’intérieur par une politique tirée à hue et à dia depuis vingt-cinq ans, bloquée par des raideurs structurelles qui gaspillent son énergie et l’empêchent de se reconfigurer, la France semble ne plus être en mesure de « tenir son rang » dans le monde tel qu’il est. Sauf à sortir des chemins battus en renouvelant son analyse de la situation, en prenant le risque d’investir le monde en mouvement et donc, à sa manière, d’inventer le futur.

#### Appréciation de situation

Les deux clés de compréhension de la complexité du monde actuel sont liées essentiellement à la mondialisation en cours et à l’émergence de nouveaux acteurs majeurs de la vie internationale qu’elle suscite ; si elles ne sont pas comprises, accompagnées, régulées, elles seront, l’une et l’autre, sources de perturbations, de déséquilibres et, sans doute, de conflits ; si, en revanche, elles sont acceptées, canalisées, puis intégrées dans une nouvelle conception du monde, alors il est possible que celui-ci demeure viable encore quelque temps. Peu de pays ont la possibilité – et la légitimité – de procéder à cette analyse de situation et de la faire valoir. La France est encore, et malgré tout, de ceux-là, par son « exception » due autant à son héritage politique, intellectuel et historique qu’à sa position géographique au confluent des continents et des océans. S’agissant du premier facteur – la mondialisation -, il semble peu probable qu’on parvienne à une analyse commune tant elle est porteuse d’idéologie : celle d’une « vision du monde », uniformisation sur le système américain – libéralisme économique et démocratie politique – par ailleurs difficilement modélisable et extensible au reste de la planète. Outre ce constat qui réduit l’universalisme du phénomène, on ne peut escamoter un certain nombre de faits qui en limitent la portée et donc les bienfaits supposés ; d’abord, malgré des retombées positives, elle reste limitée, contrairement à son acception, à un cinquième de l’humanité et à certains secteurs d’activité ; ensuite elle encourage les excès (7,8 millions de personnes – sur 6,4 milliards, soit moins de 0,1% de la population - possèdent 25 % de la richesse mondiale) ; enfin elle a des effets pervers et déstabilisants pour un grand nombre de sociétés que rien n’a préparé à de tels bouleversements de leurs façons d’être et de vivre. On voit bien que le sujet de la mondialisation mériterait à lui seul une relecture attentive du monde et qu’il pourrait livrer des clés de compréhension, mais on sait aussi qu’il n’est pas convenable d’y porter la critique au risque de passer pour inculte et rétrograde. S’agissant du second facteur – l’émergence de nouveaux acteurs -, réalité visible, mesurable et quantifiable, on devrait parvenir sur ses effets à un certain consensus.

S’interroger sur les acteurs mondiaux, c’est poser la double question de l’évolution de la gouvernance et de la notion de puissance dans le monde : qui fait quoi aujourd’hui et qui pourra faire quoi demain ? L’idée encore la plus répandue sur ce sujet, c’est qu’un « club de puissances » continue, comme au XIX° siècle, d’imposer son hégémonie et d’assurer la direction du monde. Cette vision des choses ne résiste pas à l’examen ; elle s’est effondrée avec la fin de la guerre froide et la « banalisation » du continent européen ; elle est dépassée par la multipolarité d’un monde qui retrouve sa diversité. On assiste à cet égard à un double mouvement : en premier lieu la multiplication incessante du nombre des acteurs étatiques passés de 60 en 1938 à 120 en 1960 et à 200 aujourd’hui, fragmentation du monde qui est une des causes principales des conflits (l’ex-Yougoslavie s’est divisée en sept Etats après dix ans de guerre civile) et qui entraîne l’effritement de leur souveraineté et l’affaiblissement de leur autorité ; en second lieu la diversification de la nature des acteurs mondiaux, d’abord au profit des ONG, au premier rang desquelles l’ONU avec ses nombreuses et puissantes filiales (Banque mondiale et FMI, OMS et FAO, UNESCO…), ensuite au bénéfice des entreprises multinationales dont le poids est devenu décisif dans la conduite économique des affaires mondiales, enfin à l’avantage d’un certain nombre d’acteurs officieux ou souterrains qui exploitent toutes les failles de l’état du monde pour se développer, les mafias et la grande criminalité en particulier ; le chiffre d’affaires supposé de cette économie trouble serait de 2000 milliards de dollars, soit plus de 4 % du PIB mondial et l’équivalent du PIB français. Sur le plan géographique, cette situation tend à accentuer les clivages entre, d’une part les grands Etats (Etats-Unis, Chine, Inde, Russie, Brésil…) ou les ensembles régionaux cohérents (UE, Mercosur), d’autre part les « zones grises » où prolifèrent les poussières d’Etats (Caraïbes, Balkans, Caucase, etc.). Après les empires coloniaux, après le bipolarisme est-ouest et le tiers monde, après ces périodes d’ordre et de partage, aussi injustes fussent-ils, le monde paraît désarticulé.

Dans ces conditions, la gouvernance du monde, le concert des nations et la capacité des « grands acteurs » à établir des règles communes sont devenus improbables, en tout cas de plus en plus contestés. Cet éparpillement désordonné rend le monde en grande partie chaotique et imprévisible ; l’art de gouverner – qui est avant tout de prévoir – y devient impraticable. Mais ce chaos, qui n’est que le reflet de l’incapacité de la puissance américaine à établir son hégémonie sur la planète, n’est pas durable longtemps, soit qu’il dégénère en conflits de tous ordres (le terrorisme en est une des formes), soit qu’il appelle mécaniquement à une réorganisation du monde sous l’effet de nouvelles forces. Cette redistribution est en cours et s’effectue selon trois critères classiques principaux : la dimension, la démographie et l’économie. Ces trois effets sont liés, ils commandent la « taille » des Etats, devenue déterminante dans un monde émietté, aussi bien en termes de ressources naturelles que de marché.

Le premier des Etats selon tous les critères de la puissance, ce sont sans conteste les Etats-Unis, et ce pour longtemps encore. C’est aujourd’hui le seul pays disposant de tous les arguments de la « puissance » : la finance et l’industrie, la recherche et la technologie, la culture et les médias, l’armée et la diplomatie, etc. Cette puissance est dominante dans tous les secteurs et n’est pas près de s’effondrer : les premières décennies du XXI° siècle seront assurément américaines. Si les Etats-Unis ne représentent « plus que » 25 % du PIB mondial (contre 50 % en 1945), cela signifie d’abord qu’ils ont été des démultiplicateurs de richesse mais aussi qu’ils continuent d’en être les premiers bénéficiaires avec un PIB supérieur à 12 000 milliards de dollars dont la plus value de croissance annuelle, de 3 à 5 %, représente à elle seule le PIB du continent africain ! Pour fixer les idées, 150 millions d’Américains possèdent la moitié de la richesse boursière mondiale. Sur le plan géographique, il est manifeste que ce pays-continent dispose de la taille critique et donc de ressources naturelles considérables, notamment dans son grand Nord, en Alaska ; son insularité lui donne en outre un recul stratégique qui reste un atout majeur. Sur le plan démographique, qui sera sans doute un facteur surdéterminant dans les prochaines décennies, le dynamisme américain est intact ; la population des Etats-Unis - près de 300 millions d’habitants -, est en croissance rapide (naissances et immigration) et devrait augmenter de 50 % d’ici une trentaine d’années ; c’est un gage supplémentaire de dynamisme et de créativité. Sur le plan stratégique, est-il utile de rappeler la supériorité militaire d’un pays qui consacre 435 milliards de dollars à sa défense, soit la moitié du budget militaire mondial, dix fois plus que ses suivants japonais, britannique ou chinois ?

Cela dit, comme à toute apogée succède nécessairement un déclin, il est probable que les Etats-Unis ont dépassé le point culminant de leur suprématie. Outre les indicateurs économiques, plusieurs facteurs en sont annonciateurs. Le premier facteur, c’est le rejet mondial dont ils sont l’objet, stigmatisé par leurs échecs diplomatico-militaires répétés depuis le Vietnam et dont l’aventure afghano-irakienne est emblématique. L’hégémonie dont ils bénéficiaient depuis 1945 était largement méritée et acceptée par la plupart des nations. C’était encore vrai en 1990 où ils continuaient d’être considérés comme les champions de la liberté. Mais l’effondrement de leurs ennemis les a révélés tels qu’en eux-mêmes : une puissance implacable, soucieuse de ses propres intérêts et du maintien de sa suprématie par tous les moyens. A tort ou à raison, la séduction américaine n’est plus ce qu’elle était et l’idylle des Etats-Unis avec le monde semble achevée ; on ne « gouverne » plus contre une partie du monde et on ne peut plus imposer la brutalité du rapport de forces avec les méthodes et les moyens du siècle dernier, même mâtiné de *soft power*. Le deuxième facteur, qui en est la conséquence, c’est l’isolement croissant dans lequel se trouvent les Etats-Unis à la suite de la dissolution naturelle du camp occidental qu’a déclenchée la fin de la guerre froide. Le concept d’Occident n’a d’ailleurs plus grand sens aujourd’hui, soit qu’il ait perdu son adversaire « oriental » antilibéral, communiste et totalitaire, dissous dans un monde multipolaire, soit qu’il ne corresponde plus à ce qu’était la civilisation occidentale dans sa tradition gréco-romaine et européenne ; on peut à la rigueur le « décliner » comme on le fait de l’Orient entre Proche, Moyen et Extrême-Orient, l’Amérique constituant alors un Extrême-Occident et l’Europe retrouvant sa position médiane. Les Etats-Unis ont dû établir, à trois reprises au XX° siècle, un lien transatlantique fort avec une Europe incapable de régler ses propres problèmes puis d’assurer sa sécurité ; ces temps sont révolus car l’Europe apaisée n’est plus la matrice de la conflictualité mondiale, et la sujétion stratégique dans laquelle étaient tenus les Européens est devenue inutile et contestable. Bref, les Etats-Unis, situés à mi-distance de l’Europe et de l’Asie, sont appelés à retrouver leur insularité avec les conséquences qu’elle entraîne sur leur « vision » du monde, nécessairement et géographiquement différente des pays du vaste continent eurasiatique, en particulier celle des Européens. Le troisième facteur des difficultés américaines est lié à la référence universelle du dollar ; monnaie mondiale, elle permet aux Américains d’abuser de leur position dominante en termes de balances alors qu’ils devraient être les garants des équilibres monétaires ; les déficits de leur commerce extérieur et de leur budget ont atteint des sommets que le reste du monde doit financer et qu’il ne continuera pas de faire sans contreparties. La vulnérabilité américaine n’est pas une fiction, les attentats du 11 septembre 2001 l’ont prouvé ainsi que les événements qui ont suivi. Il y a des failles importantes dans le système de puissance américain ; et ces failles se révèlent alors que de nouveaux facteurs de déstabilisation s’attaquent à l’ordre mondial.

Le principal d’entre eux est dû à l’émergence de la Chine sur la scène économique et politique mondiale. Selon les critères de « taille » évoqués pour caractériser la puissance des Etats (superficie, démographie, économie), la Chine est incontestablement aujourd’hui le second acteur mondial et le concurrent naturel des Etats-Unis. Pays sous-développé il y a vingt ans encore, elle est en voie de rattrapage rapide : deuxième ou quatrième économie du monde selon que l’on utilise le yuan ou le dollar comme monnaie de référence, la Chine est sur une courbe de croissance que rien ne semble devoir infléchir et qui devrait, sauf accident, la mettre à parité de puissance avec les Etats-Unis d’ici une vingtaine d’années. Depuis 1979, année où Deng Xiaoping lança la « politique de réforme et d’ouverture », caractérisée d’une part par le « socialisme de marché » et d’autre part par l’ouverture au monde, la Chine est passée de 1 à près de 5 % du PIB mondial ; dans 25 ans au plus, compte tenu d’une croissance annuelle d’environ 10 %, elle devrait atteindre ou dépasser les 20 % de la production mondiale. Pour « pacifique » qu’elle se veuille, cette émergence galopante et massive n’est pas sans modifier sensiblement les équilibres économiques auxquels les grands acteurs mondiaux étaient parvenus : d’abord par une ponction considérable sur les ressources énergétiques comme sur les matières premières dont les prix ont explosé depuis deux ans, ensuite par l’inondation de produits finis à bas prix « made in China » qui déstabilisent les lieux et les circuits de production, au Nord comme au Sud.

#### Rivalité sino-américaine

Personne ne peut contester la légitimité du développement chinois, ni l’intérêt qu’il présente pour le reste du monde ; il contribue depuis l’an 2000 pour plus d’un tiers à la croissance mondiale et, ce faisant, à l’amélioration des conditions et du niveau de vie de l’humanité. Cela dit, son mode d’action met en lumière les faiblesses de l’économie chinoise ainsi que les vulnérabilités stratégiques de la Chine. Ce développement reste fragile, car il est encore entièrement dépendant, d’abord à 75 % des échanges extérieurs, puis des investissements des grandes multinationales qui en ont fait « l’atelier du monde », enfin des approvisionnements par voie maritime. La liberté de circulation dans les détroits, notamment Malacca par où passe 80 % du pétrole importé, est devenue vitale. Or, ces points de passage obligés sont sous la surveillance de la puissance navale américaine qui en assure sinon le contrôle du moins la « sécurité » ; dans ces conditions, et compte tenu de l’importance stratégique que revêtent ces routes maritimes, la Chine se trouve dans l’obligation d’élargir son propre système de sécurité à l’échelle de ces enjeux et de modifier ainsi à terme le rapport des forces militaires dans la région sud-asiatique. Le développement de la Chine n’est pas non plus sans risques pour le monde. Le premier, nous l’avons vu, réside dans sa fulgurance déstabilisatrice : le monde était sous influence occidentale depuis deux siècles, plus précisément américaine ces dernières décennies ; la Chine vient brutalement contester cet ordre des choses et concurrencer les Etats-Unis sur leur terrain, celui de l’économie, et, par ampliation, se poser en rivale politique dans l’ancien tiers monde. Le deuxième concerne la voie de développement adoptée par la Chine sur le modèle économique américain, le plus coûteux et le plus « gaspilleur » en matières premières, notamment énergétiques ; à données égales, les ressources de la planète n’y suffiront pas, compte tenu des besoins quasiment illimités de la population chinoise et, derrière elle, du continent asiatique. Comme il paraît exclu que les Chinois soient en mesure d’inventer un nouveau modèle économique ou de pratiquer effectivement le « socialisme de marché » avant d’avoir atteint un seuil de développement qu’ils fixent eux-mêmes, à parité avec leur population, à 20 % du PIB mondial, qu’ils ne pourront en aucun cas atteindre avant une vingtaine d’années, les risques de confrontation d’ici là avec les Etats-Unis sont considérables. Le troisième risque est financier, la Chine accumulant, grâce à ses excédents commerciaux dus en grande partie à un *yuan* manifestement sous-évalué (d’au moins 40 %), des réserves monétaires (plus de 1000 milliards de dollars prévus fin 2006) qui sont déjà les premières du monde et qui donnent aux Chinois des capacités massives d’intervention - et donc de nuisance - sur le marché américain. Influence politique, ressources énergétiques, dépendance financière, voilà au moins trois motifs de friction entre Américains et Chinois.

Les Américains sont conscients du problème. Le livre de Jean-François Susbielle - *Chine-USA, la guerre programmée* (First Editions, 2006) – décrypte bien le processus dans lequel se sont engagés les Etats-Unis. Ils savent depuis longtemps qu’après l’Union soviétique leur véritable adversaire ne peut être que l’Empire du Milieu, et, dans cette perspective, ils ont pris les devants pour contenir l’expansion chinoise et l’obliger à réfréner ses ambitions. Les Chinois, sûrs de leur puissance montante et de leurs droits, n’ont pas l’intention de se laisser contraindre ou de jouer les seconds rôles ; ils veulent retrouver leur grandeur passée et prendre leur revanche sur une histoire qu’ils jugent humiliante à leur égard. Malgré leur connivence actuelle, chacun profitant de l’autre, les mailles du filet se resserrent. D’une certaine façon et sur un mode feutré pour l’instant, la guerre Chine-Etats-Unis a déjà commencé. Chacun à sa manière dispose ses pions : les Américains par une stratégie frontale d’encerclement en Asie occidentale sous prétexte de lutte contre le terrorisme et de contrôle des ressources pétrolières mondiales ; les Chinois en tissant patiemment leur toile d’araignée sur le monde, en privilégiant les liens politiques, financiers et commerciaux avec l’Afrique, l’Amérique latine et le Moyen-Orient. Une partie de bras de fer est engagée, avec le pétrole pour enjeu, car la Chine a des besoins énergétiques gigantesques pour nourrir sa croissance que seul un pétrole abondant peut satisfaire, au moins dans les dix ans à venir. Là est leur point principal de dépendance et les Américains sont décidés à l’exploiter : le baril à 70 ou 80 dollars n’est pas seulement l’effet de tension sur le marché pétrolier, il résulte aussi de la volonté américaine de faire payer, sinon de ralentir, une croissance chinoise inquiétante. La mainmise sur les ressources irakiennes (les deuxièmes du monde après l’Arabie saoudite, elle-même contrôlée par les Etats-Unis) n’est sans doute pas étrangère à la volonté des Américains de limiter l’accès de la Chine au pactole pétrolier ; leur installation, sous prétexte de lutte contre le terrorisme dans la périphérie afghane, dans plusieurs pays d’Asie centrale dont le potentiel pétrolier est important à l’image du Kazakhstan, concourt à bloquer l’expansion chinoise à ses marges occidentales : un « nouveau Taïwan à l’ouest » estiment les Chinois qui se voient ainsi enfermés dans leurs frontières. En réplique, les Chinois multiplient les accords pétroliers sur tous les continents, de préférence avec des pays hostiles aux Etats-Unis comme l’Iran (contrats de plus de 100 milliards de dollars), le Soudan ou le Venezuela, pour tenter de développer leur propre réseau et d’échapper ainsi aux tenailles américaines dans cette guerre pour l’accès aux ressources pétrolières. La Russie, deuxième producteur mondial, est bien placée pour jouer de cette rivalité et en profiter pour rétablir ses positions stratégiques malmenées dans l’après-guerre froide. Après l’accès aux ressources, la maîtrise des voies d’approvisionnement terrestres et maritimes, nous l’avons déjà évoqué, est l’autre volet de ce conflit où les Américains cherchent également à contrôler les flux en direction de la Chine. Pour chacun des deux acteurs, l’enjeu pétrolier est décisif, car il est pour les Etats-Unis la clé de leur suprématie, pour la Chine le moteur essentiel de son développement. Dans ce conflit, les Américains bénéficient de l’avantage de la puissance dominante, notamment d’une supériorité militaire et technique qui interdit à la Chine de jouer de l’argument du rapport de forces et l’incite, selon sa tradition, à une stratégie alternative, celle de la « toile d’araignée » ; elle oblige à la patience, à « cacher ses intentions et dissimuler ses forces » - *tao guang yang hui* -, selon une des formules de Deng Xiaoping ; elle consiste pour la Chine à tisser sa trame et avancer ses pions dans toutes les failles du dispositif adverse, de façon à prendre les Etats-Unis au piège de leur propre puissance, en particulier en accumulant les avoirs en dollars. En 2006, nous en sommes aux prémisses de ce conflit qui ne peut que s’exacerber au fil des ans et à mesure de la montée en puissance chinoise.

La lutte pour le pétrole n’est en réalité que la face visible d’une opposition sino-américaine qui touche à l’essentiel. Les rivalités d’intérêt cachent mal un antagonisme fondamental. Tout sépare ces deux pays et surtout ces deux civilisations : leur vision du monde, leur philosophie, leur conception de l’homme, leur mode de fonctionnement et, surtout, leur système politique. Ils ne se comprennent ni ne s’estiment mais, dans un jeu mutuel de fascination – répulsion, ils se craignent et savent, les uns comme les autres, que toutes les probabilités convergent vers l’inéluctabilité d’un conflit majeur d’ici vingt ou trente ans. Dans cette perspective, les deux rivaux ont engagé une course de vitesse pour engranger leurs atouts ; chacun va fourbir ses armes et tenter d’entraîner des partenaires pour constituer son camp ; les Américains vont naturellement chercher à retrouver leurs alliés habituels et relancer le bloc des démocraties occidentales ; les Chinois, au-delà du cercle de leurs obligés et clients asiatiques, vont s’efforcer de reconstituer un front d’obédience tiers mondiste. Un nouveau bipolarisme, sur front de double clivage mondial Occident-Orient et Nord-Sud, pourrait ainsi encadrer et exacerber la rivalité sino-américaine.

Mais ce conflit sino-américain a peu de chances d’exploser au grand jour et de se traduire demain par la guerre, au sens classique du terme. L’acteur chinois, selon sa tradition stratégique, tentera de maintenir dissociées aussi longtemps que possible l’économie et la politique ; il cherchera à éviter la confrontation militaire (même s’agissant de Taïwan) mais saura utiliser les opportunités de l’actualité internationale (Corée du Nord, Iran, Soudan…) et jouer d’autres formes plus subtiles d’opposition, comme l’imposition de nouvelles normes. L’acteur américain profitera de toutes les occasions que lui fournira sa puissance pour endiguer la Chine et la contraindre dans son périmètre régional. Les deux acteurs surtout chercheront à exploiter le chaos mondial actuel et, selon une stratégie bien connue pendant la guerre froide, à s’investir dans des conflits périphériques par clients ou alliés interposés, utilisant ainsi à leur profit les zones grises du monde. A ce titre, le conflit latent sino-américain ne peut que nourrir une escalade chaotique et aggraver le désordre mondial. Telle paraît être la menace qui pèse principalement sur la sécurité du monde pour les vingt ans à venir.

Toutefois, des facteurs déclencheurs ne manquent pas et ne peuvent que s’exacerber dans les prochaines années. Outre leur opposition foncière qui finira par s’exprimer, chacun recèle des vulnérabilités que l’autre cherchera à exploiter. La Chine est encore fragile, à certains égards encore sous-développée comme le répètent inlassablement les officiels chinois avec une feinte modestie ; en dehors d’une infériorité militaire qu’elle ne pourra combler aux échéances envisagées, elle vit sous la contrainte d’une fuite en avant économique, dangereuse mais indispensable pour sa stabilité politique et sociale : le maintien au pouvoir du Parti communiste et la soumission du peuple chinois sont à ce prix. Qu’une dérive du taux de croissance intervienne, quel qu’en soit le sens, et la Chine pourrait connaître de fortes tensions sociales qu’elle n’hésiterait pas à externaliser en provoquant une crise mondiale dans l’un ou l’autre domaine où elle aura accumulé des atouts, notamment financiers. Mais les Américains pourraient aussi profiter des difficultés internes chinoises et de la propension de ce peuple à s’autodétruire. Les Etats-Unis, quant à eux, sont vulnérables ; les attentats de septembre 2001 l’ont démontré ainsi que la suite des événements. Leur hégémonie est ouvertement contestée dans des registres inédits et leurs échecs stratégiques sont mal vécus. Assurés de leur puissance et de leur légitimité à l’exercer, ils réagissent de façon brutale et pourraient alors se prendre les pieds dans les pièges tendus ici ou là par les Chinois (ou par d’autres). Trop de motifs de conflits, entretenus par les deux parties, ne peuvent que déboucher, à terme, sur une guerre ouverte. Il est peu probable que, faute d’une puissance militaire suffisante, les Chinois en prennent l’initiative ; mais il en va autrement des Américains dont l’appareil militaire est sans rival et qui pourraient profiter de cette supériorité écrasante pour accélérer le cours de l’histoire.

#### Le « troisième pied du tabouret »

Il apparaît dans l’intérêt général de l’humanité d’empêcher que se reproduisent les conditions d’un conflit mondial. Il faut tenter d’éviter un tel face à face entre Chinois et Américains dont nous savons qu’il débouchera à terme plus ou moins long sur une conflagration générale, ces derniers ayant une propension croissante à envisager les relations internationales de façon unilatérale et donc essentiellement en termes de rapport de forces, comme l’a montré l’aventure irakienne. Pour sortir de ce redoutable dualisme annoncé, la seule possibilité réaliste est qu’apparaisse un troisième acteur capable de faire pièce aux deux protagonistes, et qui réunisse pour ce faire un certain nombre de qualités : *la crédibilité politique, la suffisance stratégique, le poids économique, le dynamisme démographique, l’innovation technique et la créativité intellectuelle*. Ce n’est qu’à ces conditions qu’un acteur mondial pourrait espérer produire suffisamment de sécurité pour espérer jouer un rôle médiateur entre les deux puissances antagonistes. A l’évidence, aucun Etat, ni aujourd’hui ni demain, ne peut parvenir à un tel niveau et prétendre au statut de ce qu’on pourrait appeler le « troisième pied du tabouret ». Ni la Russie, malgré ses hydrocarbures, ses armes nucléaires, sa superficie et sa volonté de revenir au premier rang ; ni l’Inde, malgré sa démographie et sa percée technologique ; ni le Brésil, malgré ses ressources et son dynamisme. Seul un ensemble d’Etats, rassemblant leurs capacités dans les six domaines évoqués ci-dessus, serait en mesure de faire poids au moins égal avec les deux puissances incriminées et de s’imposer à elles comme interlocuteur privilégié. Seule une « certaine » Europe, à condition qu’elle mesure les enjeux et qu’elle veuille se donner les moyens d’agir, peut être en mesure d’être ce « troisième pied du tabouret ». Il y va effectivement de sa survie comme entité politique : ne pas se constituer en ensemble autonome l’obligerait en effet à se mettre à la remorque du « camp occidental », demeurant ainsi la vassale des Etats-Unis. Tout bien compris et pour peu qu’on veuille en mesurer les attendus, ce conflit sino-américain prévisible est une chance unique pour l’Europe de se mettre au diapason de ses responsabilités mondiales et d’exister en tant que telle. D’abord pour contribuer à faire accéder la Chine à la « gouvernance mondiale » dont le club continue à lui être fermé, ensuite pour décharger en partie les Etats-Unis du fardeau mondial qu’ils supportent seuls depuis cinquante ans, enfin pour offrir au monde une alternative crédible entre deux régimes politiques aussi dangereusement complices et diamétralement opposés. Il ne s’agit pas de s’ériger en « rival » des Etats-Unis mais de prendre ses distances, d’abord celles que la géographie indique, et de se rendre enfin compte que la sujétion européenne à travers le lien transatlantique est préjudiciable à la paix mondiale ; ensuite celles que suggère la raison de ne pas se laisser entraîner dans une « vision du monde » pour le moins discutable, celle du « conflit des civilisations », celle de la « guerre universelle » contre le terrorisme, concepts propres au messianisme américain. Il ne s’agit pas non plus de « trahir » son camp et, sous prétexte d’intérêts économiques, d’aller adorer aujourd’hui ce qu’on brûlait hier et de se faire les thuriféraires de la Chine post-maoïste, mais de se poser la question de savoir si la notion de « camp » a encore un sens – comme on l’a dit du concept d’Occident – au temps de la mondialisation et des « Nations unies ».

A partir de cette analyse stratégique, on peut effectivement « imaginer » les contours de l’Europe nouvelle qu’il faudrait construire. Non que l’Union européenne actuelle doive être jetée aux orties et considérée comme nulle. Au contraire, les acquis européens sont des atouts pour entreprendre une autre phase de cette construction, non plus tournée vers elle-même et ses propres besoins mais conçue en fonction du monde extérieur et de la menace qui pèse d’un nouveau duopole mortel. L’Europe dont il s’agit ici doit prendre ses responsabilités pour être à la mesure des enjeux et faire le poids dans la rivalité sino-américaine comme dans le désordre mondial environnant. Cela suppose qu’elle réponde d’abord à l’effet de « taille ». Or, si son poids économique (du moins celui de ses composants) est aujourd’hui supérieur à celui des deux Grands, son taux de croissance actuel ne lui permettra pas de maintenir longtemps cet avantage (théorique) ; il lui faudrait à la fois envisager un élargissement territorial important et un projet politique dynamisant et mobilisateur, l’un n’allant pas sans l’autre. A vingt-cinq, voire à trente quatre, l’Europe c’est trop ou pas assez ; trop pour une gouvernance simple, pas assez pour jouer un rôle déterminant dans les affaires du monde. D’un strict point de vue stratégique, le « troisième pied du tabouret » devrait s’étendre au nord à tous les pays de la Baltique, à l’est aux riverains de la mer Noire, et au sud à l’ensemble du bassin méditerranéen. Dans la géopolitique moderne, héritée des travaux de Braudel, les mers, voire les océans, ne doivent plus être considérés comme des séparations mais comme des liens puisque c’est désormais autour des étendues maritimes que se concentrent la plupart des activités et la majorité des habitants. Penser l’Europe du troisième millénaire, c’est la concevoir comme un « ensemble au milieu du monde », au cœur du monde et en relation étroite avec le monde. Elle doit donc englober les mers qui l’entourent qui lui servaient jusqu’à présent de frontières ; selon l’étymologie, Méditerranée signifie « mer au milieu des terres ». Elle doit ainsi se rapprocher territorialement des zones grises du monde afin de pouvoir intervenir légitimement à leur profit. L’Europe ne peut s’imaginer comme une forteresse « riche et vieillissante », tentant de préserver le confort de quelques centaines de millions de privilégiés derrière de hauts murs. Ce concept est stratégiquement stupide et moralement indéfendable. Dans l’éventualité d’une Europe ouverte, celle-ci pourrait comprendre une cinquantaine d’Etats – à l’image des Etats-Unis – et comprendre six cents millions d’habitants, constituant ainsi un marché d’une taille supérieure à celui des Américains et qui fera un temps jeu égal avec celui des Chinois. Il ne s’agit pas de créer une nouvelle super-puissance, notamment sur le plan militaire ; les ressources européennes n’y suffiraient pas et cette voie serait improductive ; il ne s’agit pas non plus de s’ériger en rival des Etats-Unis ou en concurrent de la Chine, mais de rompre le cercle vicieux de l’adversité et de sortir du manichéisme stratégique dont nous avons hérité et dans lequel on voudrait nous laisser enfermés. Certes, le choix d’une telle orientation européenne n’est pas aisé et on imagine sans mal la levée de boucliers que cette idée va provoquer. D’autant qu’elle pose bien plus de questions qu’elle n’apporte de solutions.

A cinquante, les problèmes de gouvernance se poseraient dans des termes nouveaux que seul le fédéralisme pourrait résoudre, système qui respecte la plus large autonomie des différents Etats mais permet de mettre en commun leurs ressources et, surtout, de se doter d’instruments de droit et de gestion efficaces. Avec un tel nombre d’Etats et la diversité de leurs cultures, il ne saurait être question d’unifier et de centraliser, mais bien de « mettre en commun » les ressources et les règles, et d’avoir sur les questions d’intérêt mondial une attitude cohérente et uniforme. Si les Européens de demain veulent s’interposer comme médiateurs dans les querelles sino-américaines, il leur faudra bien avoir une même « vision du monde » et des positions communes. Et pour ce faire, ils devront disposer de moyens, notamment militaires et diplomatiques. Sur ce dernier point, on pourrait aller vite et donner une image cohérente d’une Europe unie en transformant les délégations européennes à l’étranger en véritables « ambassades » qui pourraient ainsi progressivement fédérer et prendre la place des représentations diplomatiques des divers pays européens. S’agissant d’un système de sécurité européen, la question est autrement plus difficile. Heureusement, d’une certaine façon, la défense européenne n’est pas allée très loin dans sa constitution et nous n’avons donc pas pris trop d’engagements irrémédiables dans ce domaine. C’est que la sécurité d’une « grande Europe » telle que nous l’avons esquissée n’a plus grand-chose à voir avec les atermoiements de la « défense européenne » telle qu’elle était entrevue ces dernières années. Il s’agit en bref d’être « capables » de prévenir ou de s’interposer dans une éventuelle conflictualité sino-américaine. Tout doit être repensé à cette aune et non plus à celle de la protection de nos intérêts nationaux. En l’occurrence, en acquérant la capacité d’empêcher un conflit majeur entre ces deux Grands, on assurerait *ipso facto* la défense des Européens et on franchirait ainsi la frontière stratégique entre défense et sécurité, ce que l’on a du mal à envisager pratiquement dans le système politique actuel. En première analyse, on voit bien que cette capacité sera fondée sur un système de renseignement suffisamment performant pour obliger les protagonistes à plus de transparence ; cela suppose aussi de repenser ce mode d’investigation et de mettre en commun tous les moyens européens pour parvenir à une telle capacité ; on sait aujourd’hui qu’on est loin du compte, tant les appareils de renseignement sont restés étroitement nationaux et donc très limités. Ce système de renseignement devrait acquérir une couverture spatiale généralisée ainsi qu’une capacité d’analyse de situation mondiale. A ce stade de réflexion, il apparaît évident que la position européenne à l’égard de l’OTAN ne peut rester en l’état, cette alliance n’assurant en rien l’autonomie des Européens, au contraire puisqu’elle demeure l’instrument principal par lequel les Etats-Unis imposent leur stratégie au monde occidental et même au-delà. Si cette prise de distance est jugée irrecevable, alors il faut créer un autre forum qui réunira les intérêts européens entendus dans ce nouveau concept. On pourrait continuer à énumérer les capacités nécessaires à la constitution d’un système de sécurité européen, mais tel n’est pas l’objet de cet article qui a pour seul but de tirer les conséquences politiques d’une analyse stratégique de la situation contemporaine. Les Européens, s’ils acceptent de prendre conscience de ces réalités, ont au mieux vingt ans pour s’organiser et se constituer en « troisième pied » mondial. Autant dire qu’il faut se mettre au travail sans tarder.

Mais comment faire et avec qui, étant entendu que la plupart des pays européens, pour certains à peine remis des affres de la guerre froide, pour d’autres enfermés dans leur vision passéiste du monde ou dans leurs difficultés intestines, ne sont probablement pas disposés à une remise en question politique et stratégique aussi radicale ? La France, à l’évidence, en raison de son héritage politique et intellectuel, devrait proposer cette démarche, seule façon pour elle de pouvoir jouer un rôle dans l’histoire future. Mais la France actuelle n’inspire guère confiance à ses voisins qui la jugent souvent prétentieuse et archaïque, outrancièrement anti-américaine et insuffisamment pro-européenne. Quelle que soit la justesse de nos analyses, nous ne convaincrons pas nos partenaires si nous sommes seuls à avoir cette vision du futur et à faire ce type de propositions. Il faut pour cela que nous fassions alliance avec l’Allemagne et que nous nous accordions sur ce projet. A deux, si nous n’atteignons pas l’effet de « taille » mondial, nous pesons lourd en Europe : 145 millions d’habitants, 5000 milliards de dollars de PIB, premier exportateur mondial, etc. Pour peu qu’elles se réunissent sur une analyse stratégique commune et qu’elles prennent conscience, non seulement de leur poids mais surtout de leurs responsabilités face à l’histoire en train de se faire, la France et l’Allemagne sont certainement capables, d’une part de convaincre au moins certains de leurs partenaires européens historiques, d’autre part de conjuguer leurs efforts pour inventer un nouveau chemin politique. Car le monde n’espère pas uniquement que l’Europe puisse s’ériger en médiateur mondial, elle attend de notre continent qu’il préfigure les sociétés du troisième millénaire, ouvertes sur le monde et sa diversité, et surtout capables de proposer une alternative aux systèmes ultralibéral d’une part et collectiviste d’autre part, une solution équilibrée entre le tout individuel d’un côté et le tout Etat de l’autre, un « ordre juste » qui inscrive effectivement les intérêts particuliers dans l’intérêt général et qui trouve enfin un équilibre entre sécurité et liberté. L’enjeu européen du futur est donc double : constituer un grand ensemble de taille mondiale capable d’interférer dans la rivalité sino-américaine et proposer au monde un modèle politique renouvelé tenant compte des réalités sociales et des enseignements du dernier siècle.

***Post-scriptum*** : les événements survenus au Liban en juillet-août 2006 ne peuvent que renforcer l’idée d’une Europe « nécessaire » au monde. Ils ont été analysés dans **ACTUEL 20** – ***www.societe-de-strategie.asso.fr.***

#### L’Asie centrale[[8]](#footnote-8)



*extraits rédigés par Monsieur Guillaume JEU,*

*stagiaire au bureau recherche du CDEF*

**L**a Russie exerce, a toujours exercé une influence, omniprésente depuis l’ère soviétique, en Asie Centrale. Cependant, la région attire aujourd’hui les convoitises, car elle concentre une part non négligeable des richesses énergétiques. Elle est devenue ainsi le théâtre d’affrontements géostratégiques entre les États-Unis, la Russie et la Chine, l’Europe étant, pour l’instant, reléguée au rôle d’observateur. Cependant les Européens sont en concurrence directe avec les États-Unis qui promeuvent l’intégration des pays d’Asie Centrale sur la scène internationale par l’intermédiaire des organes inter étatiques et engagent des fonds spécialisés afin de les aider dans la lutte contre le terrorisme. Sans oublier qu'une des nouvelles composantes démocratiques des républiques d’Asie Centrale se double d’un renouveau religieux, symbolisé notamment par la multiplication des écoles coraniques, la progression du nombre de pèlerinages à la Mecque et des prédicateurs musulmans.

Cette région reste à l’heure actuelle un « no man’s land » en recherche d’équilibre. Il semble que la stabilité politique dépend en partie de l’équilibre entre les intérêts des grandes puissances.

**Introduction**

L’Asie Centrale, autrefois cœur de la « Route de la Soie » entre la Chine et l’Europe, a longtemps été coupée du monde et n’est revenue sur la scène internationale qu’après l’effondrement de l’Union Soviétique.

Riche en minéraux rares et en ressources énergétiques, située entre la Russie, la Chine, le Moyen Orient et la mer Caspienne, elle attire l’attention de l’Occident et des pays émergents. Peuplée de musulmans, de minorités russophones, gouvernée par des laïques, autoritaires pour la plupart, la région cherche à créer des liens avec l’Occident.

L’Union Européenne, quoique partenaire commercial de première importance, exerce peu d’influence dans la région, laissant le champ libre aux Russes, aux Américains et aux Chinois qui leur emboîtent le pas.

Plusieurs aspects des enjeux actuels sont ressortis de ce colloque, dont trois sont à retenir : *comment la situation socio-économique et les régimes politiques ont-ils évolué après quatorze ans d’indépendance ?*

*Où trouver la stabilité régionale sinon dans l’équilibre entre les intérêts des grandes puissances ?*

*La situation, actuellement en faveur de la Chine et des Etats-Unis, changera-t-elle avec l’élargissement de l’Europe ?*

* Une géopolitique régionale instable
* ***Une politique mouvementée dans un territoire enclavé***

Depuis la chute de l’Union soviétique, l’influence russe est restée dominante. L’indépendance acquise en 1991 et proclamée par le Soviet Suprême de chaque pays d’Asie Centrale est la traduction politique de la victoire des communistes lors des premières élections libres de 1990. Ne résultant ni d’une rupture ni d’une transition politique réelle, l’indépendance, issue de revendications principalement culturelles et identitaires, semble donc inachevée. La démocratie, le respect des Droits de l’Homme et des libertés fondamentales peinent à s’épanouir en Asie Centrale. Toutefois, selon Olivier Roy, le Kazakhstan, l’Ouzbékistan et, dans une moindre mesure, le Kirghizistan apparaissent comme des républiques propices au développement d’une économie forte dans un Etat de Droit. Mais la structure étatique demeure chancelante et politiquement instable, enclavée dans une région continentale hostile et convoitée par les grandes puissances.

Depuis l’hiver 2003, on assiste à des révolutions dites « colorées », pacifistes et démocratiques. L’exemple du Kirghizistan est éloquent. En deux jours, le président Askar Akaev a été renversé - sans effusion de sang - et a laissé place à l’ancien premier ministre Kourmanbek Bakiev. Ces aspirations révolutionnaires émanent d’une opposition hétérogène, constituée d’élites du pouvoir en rupture de ban, de militants des Droits de l’Homme ou de journalistes dont la liberté d’expression est constamment bafouée. Les mouvements de jeunes comme « Hezb Al-Tahrir », parti de libération au Kirghizistan, participent de cette mouvance contestataire. Les gouvernements sont donc amenés à réagir davantage et à prendre la défense du pouvoir en place. Toutefois, l’efficacité de l’opposition reste minime. Elle se contente, la plupart du temps, d’agir en vue d’obtenir pour les victimes de procès inéquitables un semblant de « justice sociale ». Son rayon d’action demeure réduit à cause de son inorganisation.

* ***L’Asie Centrale, terreau de l’islamisme.***

Pour le professeur Coquin, la Russie soviétique a connu une « double et réciproque désillusion ». Les réformateurs musulmans ont, en effet, été déçus par l’expérience soviétique et les Soviets n’ont pas réussi à « marxiser » les musulmans. Aujourd’hui, la nouvelle composante démocratique des républiques d’Asie Centrale se double d’un renouveau religieux, symbolisé notamment par la multiplication des écoles coraniques, la progression du nombre de pèlerinages à la Mecque et des prédicateurs musulmans.

La « réislamisation », selon l’expression d’Olivier Roy, est un thème central dans l’étude de cette région qui n’a jamais cessé d’être musulmane et de se compromettre avec le système soviétique. Il s’agissait d’exprimer des valeurs identitaires locales dont les imams et cheikhs de village sont les porte-parole contre l’influence soviétique.

L’***islam*** apparaît d’abord sous la forme d’une ***contestation politique*** s’opposant au discours socialiste. C’est une vision alternative. Les contestataires sont le fer de lance de l’islamisme dont la volonté principale est de « réislamiser » la politique. Cependant, ils ne sont pas épargnés par les tensions et rivalités régionales venant des groupes salafistes[[9]](#footnote-9). L’islam prend également la forme d’une ***contestation sociale***. Son discours prône le respect des libertés individuelles et réclame davantage de « justice sociale ». Le cœur de la stratégie est révélé par le Parti de la Reconnaissance Islamique, né en Russie dans les années 1990. Son action est menée dans la perspective de conquérir le pouvoir. En résultent des mouvements contestataires islamistes variés, les uns issus de nomades turkmènes et kazakhs, d’autres réclamant le retour au califat de Boukhara en Ouzbékistan et au Tadjikistan. Les partis évoluent toutefois en fonction de la scène politique. Le parti tadjik islamo-démocrate, allié aux démocrates et aux nationalistes, a été battu et s’est réfugié en Afghanistan. L’opposition violente de 1992 en Ouzbékistan entre les islamistes et le gouvernement, les a conduits à rejoindre leurs frères tadjiks dans les montagnes afghanes.

Pour Olivier Roy, l’islamisme prend sa source en Ouzbékistan, principale zone de renouvellement du radicalisme. Ce mouvement, après avoir contaminé la région, s’est déplacé à la fin des années 1990 vers Londres, d’où il s’est implanté dans le Nord de l’Europe. Il prône le « califat international radical ». Sur un plan idéologique, il agit en rupture avec la société, mais n’est pas encore passé à l’action armée en Europe. On ne constate aucune centralisation patente de ce mouvement à cause de la répression que les républiques d’Asie Centrale n’hésitent pas accentuer.

### **L’Asie centrale, terre d’influence des grandes puissances**

* ***L’influence américaine face aux convoitises chinoises et russes***

La Russie exerce, depuis l’ère soviétique, une influence omniprésente en Asie Centrale. Cependant, la région attire aujourd’hui les convoitises, car elle concentre une part non négligeable des richesses énergétiques. Elle est devenue ainsi le théâtre d’affrontements géostratégiques entre les Etats-Unis, la Russie et la Chine, l’Europe étant, pour l’instant, reléguée au rôle d’observateur.

Le Sénateur Montesquiou s’adressant à l’ambassadeur des Etats-Unis lui fait part de son inquiétude sur l’inefficacité de l’ingérence américaine dans la région. Après la signature du Pacte de Shanghai[[10]](#footnote-10) entre la Chine et la Russie, les tractations ont été élaborées, en effet, sans les Etats-Unis, ni l’Europe. Evoquant le « massacre d’Andijan », il prend alors le parti ouzbek, déclarant que « cette intervention armée face à des terroristes présumés est à considérer au même titre que la bévue anglaise ayant causé la mort d’un Brésilien dans le métro londonien ; l’affaire a fait couler beaucoup d’encre, mais a été finalement l’objet d’un non-lieu ». Le sénateur évoque également le thème du « désenclavement ». Selon lui, pour permettre un développement du secteur pétrolier en Asie Centrale, il est nécessaire d’ouvrir la « route de la soie moderne », c’est-à-dire autoriser les sorties de pétrole par l’Iran. En « contaminant » l’Iran par ces échanges commerciaux, ce « pays rebelle » pourra s’ouvrir sur la scène internationale. Propos auxquels l’ambassadeur d’Ouzbékistan réplique en rappelant qu’une intervention trop directe et violente à l’égard de « *démocraties* nouvelles, jeunes de quatorze ans », pourrait nuire aux relations avec les pays occidentaux. Ce dialogue met en exergue les enjeux régionaux dont les grandes puissances essaient de tirer profit.

La question du rôle de la Chine demeure en suspend. Georges Ayache met en garde contre une vision occidentale faussée de la politique extérieure chinoise. En effet, ce pays frontalier des républiques d’Asie Centrale ne poursuit pas une politique stratégique *offensive*, mais plutôt *défensive*. Etendre son influence aux régions avoisinantes est, en réalité, une ***nécessité***. Avec une croissance frôlant les 9% par an, ses besoins énergétiques ne cessent d’augmenter, et ses voisins font figure aujourd’hui de réserves potentielles. De surcroît, la région présente un enjeu politique : des séparatistes présents au nord-ouest du pays font sécession à la frontière kirghize ; les Chinois ont donc conduit une stratégie de rapprochement commercial avec Bichkek afin de contrôler davantage la rébellion.

* ***L’Asie Centrale : une opportunité pour l’Europe ?***

Selon Wanda Dressler, l’aide européenne est fortement sollicitée par les pays d’Asie Centrale, à la fois pour combattre le terrorisme venant des régions pakistanaises et afghanes et promouvoir les Droits de l’Homme et la démocratie. Les Européens sont en concurrence directe avec les Etats-Unis qui promeuvent l’intégration des pays d’Asie Centrale sur la scène internationale par l’intermédiaire des organes interétatiques et engagent des fonds spécialisés afin de les aider dans la lutte contre le terrorisme. Olzhas Suleimenov concède toutefois que, malgré une préférence historique pour la Russie, les Kazakhs se tournent actuellement davantage vers les pays occidentaux, et notamment la France dont ils se sont inspirés pour la rédaction de leur constitution.

Selon Marie-Hélène Berard, les systèmes politiques forts ont l’avantage de rassurer les investisseurs étrangers, notamment européens, qui prospectent la région. Mais le système de partage des richesses n’est, hélas, pas équitable. Les créations d’entreprises sont de plus en plus nombreuses, il faut s’attendre cependant à un mouvement de rupture si des progrès ne sont pas accomplis en matière d’équité.

### **Conclusion**

Le professeur Dressler s’interroge sur l’existence d’une identité « eurasiatique ». Le terme complexe d’***Eurasie*** est un concept fédérateur ; au Kazakhstan par exemple, il permet aux peuples des steppes de se regrouper sous une bannière commune. Il revalorise le rôle de ce peuple nomade dans une des plus grandes réserves pétrolifères mondiales. Toutefois, bien que la vision optimiste d’un peuple uni sous cette désinence dénuée d’idéologie soit en progression, la tutelle de la Russie et l’absence d’accords économiques ou politiques forts sapent les initiatives fédératrices des pays d’Asie Centrale. Le phénomène de « repli identitaire » touche en effet cette partie du globe et empêche ces peuples, selon Emile Malet, d’accéder à la scène internationale avec une vision globale et concertée.

Reprenant les termes de Michel Rywkin, cette région reste à l’heure actuelle un « no man’s land » en recherche d’équilibre. Il semble que la stabilité politique dépend en partie de l’équilibre entre les intérêts des grandes puissances.

Jacques Legrand pose en conclusion la question du modèle successoral à adopter pour faire sortir ces pays de la crise politique : modèle soviétique, ou post-soviétique, ou modèle tribal dont le pouvoir serait aux mains des nomades ? Le système reste malheureusement biaisé par le népotisme et la corruption des gouvernements que nombre de pays connaissent encore.

##### La Force de Réaction Rapide

**et la Brigade Multinationale**



*par le Colonel P.AUGUSTIN de l’ Eurocorps*

*(ACOS G5, Plans and Policy)*

**L**a Force de Réaction Rapide (FRR)a été créée



par la Résolution998du 15 juin 1995, suivant les

propositions du Secrétaire général des Nations-

Unies au Conseil de Sécurité qui visait deux

objectifs, définis lors de la réunion tenue, à l'invitation

du ministre de la défense, à Paris le 3 juin 1995:

réduire lavulnérabilité de la FORPRONU etrenforcer

sa capacité à remplir ses missions dans le cadre de

son mandat.

Elle était initialement composée de la Brigade Multinationale (BMN) « AQUILA » (Fr, UK, NL), de la 24° Brigade aéromobile (UK) et d’une brigade de réserve d’intervention, la Brigade « BALBUZARD » (Fr). Seule la BMN se déploya et conduisit des opérations en Bosnie centrale. La brigade aéromobile connut l’inondation de sa base de déploiement à Ploce tandis que la seconde brigade était en alerte en France, mais ne fut pas engagée.

Fer de lance de la FRR, la Brigade multinationale « AQUILA », par son action militaire, à la fois unique et décisive, contribua aux négociations du processus de paix conclu par les accords de Paris.

Après avoir présenté la composition et les missions de la BMN, le présent article vise à souligner les enseignements opérationnels majeurs, à mettre en exergue et à proposer à la réflexion le concept de "coercition réversible", enfin à tirer les principaux enseignements du travail dans un état-major interarmées et interalliés en opérations.

**La Brigade multinationale**

La Brigade Multinationaleoffrait au commandement des Forces de Paix des Nations Unies (FORPAINU, UNPROFOR), commandées par leGénéralBernard JANVIER**,** des unités armées mobiles et puissantes, aptes à mener instantanémentdes missions de combat.

La Brigade multinationale AQUILA avait la mission suivante: "*En vue de réduire la vulnérabilité de la Force de Protection des Nations Unies (FORPRONU) et renforcer sa capacité à remplir ses missions dans le mandat actuel; aider les personnels de l’ONU menacés ou isolés, aider au redéploiement d'éléments de la FORPRONU et faciliter la liberté de mouvement des Casques bleus*".

Commandée par leGénéral Soubirou, la BMN agissait dans le cadre des résolutions 836 et 998 faisant explicitement référence au chapitre VII de la charte de l'ONU. La mission impartie à la BMN sur l'ensemble du territoire de la Bosnie-Herzégovine, était celle d'une force de réaction et d'intervention de théâtre. Elle visait à la fois à réduire la vulnérabilité des éléments de la FORPRONU et à renforcer ses capacités. Elle répondait au concept de force de "deuxième échelon" opératif. Le premier échelon était constitué par les bataillons de Casques bleus dont les responsabilités étaient à prépondérance sectorielle ou zonale. Comblant le vide entre les seules capacités d'autodéfense des Casques bleus et le recours délicat aux frappes aériennes de l'OTAN, elle était une réponse triétatique à l'impasse dans laquelle se trouvait la FORPRONU en termes de liberté d'action et visait à ce titre, à utiliser la force selon le concept de l'autodéfense élargie. Ses atouts résidaient dans :

1. sa capacité de réaction et d'intervention par la manœuvre et par les feux (avec une capacité électronique d'acquisition et de surveillance du champ de bataille sans précédent sur ce théâtre); aucune autre force terrestre déployée ne disposait d'une telle puissance. Il convient de rappeler que la 24ème brigade aéromobile déployée à Ploce à compter du 13 août, n'a en effet jamais agi en Bosnie-Herzégovine, ni n'a été employée;
2. sa forte visibilité politico-militaire. Multinationale, elle représentait trois nations souveraines dont deux siégent au Conseil de sécurité. Puissante, elle était un outil de dissuasion armée capable d'imposer localement un rapport de forces favorable. Outre des matériels nouveaux (AMX 10 RC, artillerie), une symbologie cohérente avec ses buts était adoptée: camouflages de combat des véhicules, couleurs nationales, bérets d'armes ou d'armées ;
3. sa propre liberté d'action, une fois déployée en Bosnie, conférée par sa non imbrication avec les belligérants sur le terrain (même si cette liberté d'action fut relative et l'objet d'un combat incessant),

II fallait faire effort sur la crédibilité de la brigade, sa puissance et son identité, et "marquer" psychologiquement les belligérants, ce qui fut accompli par :

1. l'intégration et l'entraînement des unités, notamment en développant procédures et exercices combinés au niveau des compagnies ou des composantes d'appui artillerie,
2. la réaction immédiate à tout test provoqué par les belligérants en faisant appel par exemple, dans leur forme la plus visible, à des démonstrations de force ou à des actions de contre blocage des itinéraires,
3. l'adoption, par les unités, de postures d'alerte permanente,
4. l'impartialité en toutes circonstances et une attitude de distanciation avec les belligérants, ne conservant que les liaisons strictement nécessaires.

Cette force, instrument de réaction et d’intervention**,** constituait de ce fait unéchelon intermédiaire de dissuasion entre les seules capacités d'autodéfense des casques bleus, la "strong protest" et le recours à des frappes aériennes de l’OTAN. Elle permettait ainsi de réagir rapidement et proportionnellement aux actes d'agression.

Les règles d’engagement étaient celles de l’ONU pour le théâtre de l’ex-Yougoslavie mais adaptées à tous les types d’armes en dotation dans la force afin de faciliter la liberté de manœuvre de la FRR sans risquer de contrevenir au souci d’impartialité.

La Brigade multinationale AQUILA était constituée d'un état-major multinational, d'une composante manœuvre à deux groupements interarmes, d'une composante aéromobile à 15 hélicoptères et d'une composante feux à un groupe d'artillerie français de huit AUF1, un bataillon britannique à 12 canons de 105 mm LG et l'équivalent de trois sections de mortiers lourds dont une néerlandaise.

L’état-major d'un effectif de 241 hommes (voir annexe), constitué à partir de l'EM de la FAR comptait 90 officiers dont 55 Français, 30 Britanniques et 5 Néerlandais. La composante manœuvre était constituée d'un groupement tactique interarmes mécanisé britannique dénommé *Task Force ALPHA* et d'un groupement tactique interarmes motorisé français, la *Task Force BRAVO.*

1. La "Task Force ALPHA" ("Devon and Dorset" puis "21st Light Infantry") avait été mise en place par le Général Rupert SMITH pendant la crise des otages au mois de juin 1995. Les unités britanniques qui la composaient étaient déjà sur le théâtre d’opération. Fort de 3 compagnies d'infanterie à 17 VCI "Warriors" chacune, d'une CEA (8 "Scimitar", 15 "Milan" et 6 mortiers de 81 mm), le groupement était renforcé d'un escadron de reconnaissance à 16 blindés Scimitar équipés du canon Rarden de 30 mm, et d'une compagnie blindée du génie à 4 véhicules de combat, 4 chars dozer et 4 véhicules blindés poseurs de pont. Ce groupement mécanisé valait notamment par la redoutable efficacité de son VCI de 30 tonnes dont l’excellent canon permet de percer à 1 500m , avec munitions APFSDS, un T55 et dont le blindage résiste à un tir direct de 105 mm dans la caisse. Il convient également d’en souligner la richesse en équipements passifs de vision nocturne et les capacités génie. Ses limites résidaient dans la faiblesse de ses effectifs d'infanterie débarquée. Son effectif était de 870 hommes.
2. La "Task Force BRAVO" (2èmeREI puis 2ème REP)débarqua à PLOCE entre les 21 et 25 juin 1995. Fort de 3 compagnies d'infanterie à 18 VAB, et d'une CEA (2 SML, 1 SAC à 8 pièces Milan et une SADAA à 8 VAB T20/13), le groupement était renforcé par un escadron d'AMX 10 RC à 5 pelotons (1er REC puis 1 er RHP) et d'une compagnie motorisée du génie à deux sections de combat de 4 MPG (6èmeREG puis 17ème RGP). Ce groupement motorisé valait par sa polyvalence, sa complémentarité "feux-manoeuvre" et le volume de son infanterie débarquée. Son effectif était de 1360 hommes. Le 2ème REP relevant le 2ème REI vint avec son groupe CRAP à 40 hommes. Sa SAC organique était à 24 Milan.

La composante aéromobile, française, était articulée en une escadrille HAP/HAC à 8 Gazelle et une EHM à 7 Puma dont deux médicalisés et un configuré en PC aéromobile. La composante feux était multinationale et comptait 38 tubes et 2 radars de trajectographie. Ce dispositif était remarquable par sa complémentarité et sa cohérence:

- GA8 "Leclerc" composé des 40ème RA et 1er RAMA, déployé le 3 août, à deux sections de tir AUFl et une chaîne ATTILA complète,

- 19ème RA "Welsh Gunners", britannique, à deux batteries de 6 pièces tractées de 105 mm Light gun,

- une batterie de mortiers lourds néerlandaise (Corps des Royal Marines) à 6 tubes de 120 mm et deux radars de trajectographie ANTPQ 36 "Firefinder", et deux SML françaises organiques du 2ème REP, dont l'une avait été déployée dès le mois de juin sur les monts IGMAN.

Il était prévu que la brigade soit renforcée en août par un Groupe d’Escadrons à 28 AMX30 B2, le *« BATCHAR 1**»****,*** afin de donner des moyens lourds à la mission d’extraction des unités de la FORPRONU dans Sarajevo**.** Les frappes de fin août 1995 mirent un terme à cette planification.

La 24ème Brigade aéromobile,forte de 4 000 hommes, se déploya en grande partie en juillet dans le port de Ploce. Constituée d’un bataillon d’infanterie et d’un régiment d’hélicoptères, elle comprenait une quarantaine d’hélicoptères de type Lynx (Tow et LBH), Puma, Chinook et Gazelle, des éléments de génie, des structures médicales et une composantes logistique.

###### Chronologie des actions

# Déploiement sur le mont IGMAN

En juillet, la Brigade multinationale étaitdéployée sur 5 sites différents : le P.C arrière ou principal en Bosnie-Herzégovine dans la ville de Tomislavgrad, le PC Tactique sur le Mont Igman.

Les forces de manœuvre déployées initialement sur le mont Igman comprennent les Task Force Alpha et Bravo dont l’action est coordonnée par un P.C. tactique co-localisé avec un détachement de liaison mis en place par le secteur de Sarajevo. La mission de ces éléments était de contribuer au désenclavement de Sarajevo**,** de permettre la libre circulation des forces de l’ONU et des habitants de la ville et d’assurer la pérennité de l’ouverture de l’aéroport.

Les éléments arrières de la Task Force Alpha sont à Trebisevo et ceux de la Task Force Bravo à Vitez. Le détachement de l’aviation légère de l’armée de terre (ALAT), ainsi qu’un détachement logistique sont basés à Ploce**.**

Ce déploiement permet à la BMNd’être prête à réagir à toute action directe menée contre les casques bleus ou toute action intentée à leur liberté de mouvement notamment dans la région de Sarajevo, abcès de fixation de la Bosnie et symbole quasi absolu de la crise des Balkans.

Dans la nuit du 22 au 23 juillet 1995, la BMN reçoit l’ordre de renforcer la FORPRONU du secteurde Sarajevo. Dès le 23 juillet dans l’après-midi, les batteries d’artillerie britanniques et les sections de mortiers lourds françaises et néerlandaise sont aptes à faire feu.

Le 27 juillet, une manœuvre de dissuasion armée est menée de nuit par un sous-groupement tactique de la Task Force BRAVO contre une section serbe cherchant à s'emparer du poste de « KRUPAC 1 » tenu par un groupe du "BATINF 5". Devant l'action engagée et la manœuvre d'encerclement menée, la section serbe rompt et s'exfiltre. Un avertissement très clair a été donné et parfaitement compris.

## Interventions de l’artillerie

### **Le 12 août 1995 vers 18H00,** un poste d’observation ONU franco-britannique situé à un kilomètre au Nord de Sarajevo (à Svabino brdo) est pris à partie par un tir de mortier d’origine bosno-serbe lors d’un échange de tirs entre Bosno-Serbes et Bosniaques. Le secteur de Sarajevo demande à la Brigadede riposter après qu’un radar de contrebatterie ait déterminé l’origine du tir. 16 obus de mortiers de 120mm sont tirés**.** Les tirs serbes cessent. Cette riposte est la première réaction par le feu de la Force de Réaction Rapide dans le cadre de sa mission de protection des forces de la FORPRONU. Conduite en concertation avec le secteurde Sarajevo, elle s’est limitée à une réaction proportionnée à l’attaque.

* ***Le 22 août 1995, entre 10h25 et 10h40***, le poste d’observation FORPRONU d’Emerovica, tenu par une section du bataillon égyptien, est pris à partie par 4 obus de mortiers de 120mm serbes : six soldats blessés, dont 2 grièvement. A 17h40, un obus tombe à nouveau à l’intérieur du poste causant de gros dégâts matériels mais pas de victimes. Après avoir pu déterminer la position, à deux kilomètres N-O du poste, d’où étaient partis ces tirs, le secteur de Sarajevo, en accord avec le BHCommand, demandait à la FRR de riposter. A 20h40, 6 coups de 155mm, soit 250kg de charge, sont tirés à partir de leurs positions sur Igman par les AUF1 français, employés pour la première fois sur un théâtre opérationnel. Déployée, non sans mal à 1600 mètres d’altitude, l’artillerie vient de brillamment démontrer son efficacité dans un environnement complexe. La complémentarité entre les huit 155mm AUF1, les 12 canons britanniques aérotransportables de 105mm , les 18 mortiers de 120 mm TRF1 complétés par une batterie de radars de trajectographie TPQ 36 FIREFINDER garantit son efficacité.
* ***Le 30 août 1995***, la Force de Réaction Rapide, engagée lors des frappes aériennes d’envergure menées par l’OTAN va tirer en 3 jours 1372 obus dont 1047 pour la nuit du 30 au 31 Août à partir des positions situées sur le Mont Igman. La totalité de ces tirs ont été faits en veillant à ce que le rapport des forces inter-belligérants ne soit jamais rompu.
* ***Le 1er septembre***, un AMX 10 RC effectue le premier tir direct au canon de 105 mm contre une position serbe. Le 5 septembre, deux Warriors prennent à partie un mortier serbe. Le 14 septembre, est signé l'accord de retrait de l'armement lourd en dehors de la zone d'exclusion de Sarajevo (appelée « Total Exclusion Zone »).
* ***Le 15 septembre***, les axes "SWAN" (Kiseljak - Sarajevo) et "DIRECT" (Tarcin - Hadzici-Sarajevo), ainsi que l'aéroport de Sarajevo sont ouverts.

**La coercition réversible**

Les 1372 coups d'artillerie tirés lors de l'opération "Deliberate Force" n'ont été que le fait le plus paroxystique et le plus quantifiable du concept de "coercition réversible" mis en œuvre par la BMN. De quoi s'agit-il?

Bien avant que le mot soit intégré dans la doctrine d’emploi des forces terrestres, la "coercition réversible" était l'approche conceptuelle d'une mise en œuvre de la force dans les opérations de maintien de la paix (OMP) sans que ne soit franchi le seuil d'actions plus agressives rentrant globalement sous le chapitre VII. Son originalité était d'échapper à une logique doctrinale ternaire adoptée par les Anglo-saxons: les "Peace Making Operations", le "Peace enforcement" et les "Peace Keeping Operations". Cette articulation doctrinale n'était pas satisfaisante car son manque de souplesse ne permettait pas de traiter l'ensemble des situations de crise. La spécificité de la "coercition réversible" était de redonner un espace de liberté d'action tant militaire que politique quand l'OMP en cours s’embourbait dans une situation de blocage persistant, annonciateur d'un échec possible.

La "coercition réversible" repose sur cinq principes :

1. la capacité à passer de la dissuasion à fort coefficient de visibilité à l'action brutale, sélective et coercitive de neutralisation ou de destruction sans qu'il n'y ait nécessairement de montée en puissance progressive, puis à revenir à l'état initial tout aussi brutalement. Coercition et réversibilité se complètent et additionnent leurs qualités nominales. Cette capacité permet au chef interarmes de garder l'initiative en permanence par la maîtrise de la surprise et de la force;
2. l'impartialité qui supprime toute notion binaire "ami - ennemi", préserve le moral et l'intégrité de la force, d'une part, et évite l'immixtion dans la dialectique des belligérants, d'autre part. Ainsi, les Bosno-croates avaient peur que la BMN intervienne pour gêner le déroulement de leurs offensives. Les Bosno-musulmans ont cru que son engagement amènerait à surseoir à l'aide américaine et à empêcher la levée de l'embargo. Les Bosno-serbes n'ont pu que reconnaître l'action impartiale de la brigade, notamment lors des mesures conservatrices dont certains Bosno-musulmans du 4ème Corps furent victimes lorsqu'ils entreprirent de voler du matériel dans les emprises de la brigade en octobre-novembre. La brigade ne fit jamais la guerre à tel ou tel camp ni ne tissa ou laissa tisser des relations privilégiées avec tel ou tel belligérant;
3. le maintien du dialogue et de la communication entre la force et les parties incriminées sans pour autant instituer une structure permanente de liaisons. Les acteurs d'un dialogue ciblé et sélectif doivent être le(s) chef(s) afin d'en conserver la valeur efficiente unitaire, et d'éviter la diffusion de l'autorité déléguée propice aux manœuvres dilatoires et subversives. Ce dialogue permet de "marquer" les belligérants sans que ceux-ci ne puissent clairement identifier la force, la "récupérer" et essayer de la manipuler;
4. la nécessité de disposer de moyens précis et fiables d'acquisition et de tir, direct ou indirect, afin de "sanctionner tout contrevenant" sans ou avec le minimum de dommages collatéraux dont les effets négatifs découlant de leur non-maîtrise, imputables à ceux qui sanctionnent, peuvent annihiler le caractère légitime et adapté de la sanction;
5. la disposition d'un module de forces complémentaires suffisantes et cohérentes dont le volume et la qualité permettent d'emblée d'obtenir dans un cadre espace-temps un rapport de forces favorable tout en préservant souplesse, agilité tactique et mobilité.

Ainsi, le principe sacro-saint du consentement mutuel des parties dans le cadre des OMP était transgressé sans pour autant ni recourir à une escalade d'actions telles que celles ayant constitué la guerre du Golfe, ni modifier la nature de l'OMP considérée. L'engagement sélectif et précisément identifié, sous contrôle politique, d'une force aéroterrestre non imbriquée "territorialement" permettait de traiter militairement tout verrou de blocage et de rendre la liberté d'initiative stratégique au politique tout en restituant la capacité d'exécution sans entraves aux unités sur le terrain. L'action militaire à effets maîtrisés offrait ainsi une réelle alternative servant ainsi l'objectif politique sans dénaturer pour autant le cadre juridique le légitimant. La "coercition réversible" prenait alors toute sa valeur stratégique, opérative et tactique.

**Autres enseignements**

Une réunion entre CEMA des pays de l'OTAN tenue à Londres en 1994, avait identifié le principe selon lequel le niveau d'emploi dans les opérations interarmées et interalliées ne pouvait être inférieur à celui de la division et recommandait alors le niveau du Corps d'armée. La BMN en fut un brillant et original contre-exemple, même s’il est à moduler. Elle réussit l'intégration tactique en termes d'exécution des missions par un emploi simultané et synchronisé d’unités de nationalité différente. L'opération PEGASUS (déploiement d'un dispositif de manœuvre, de surveillance et de feux centré sur les monts Igman) puis les actions de haute intensité menées démontrèrent cette synchronisation, du 28 août au 10 septembre 1995.

En revanche, ce *satisfecit* doit être relativisé dans la perspective d'un combat manœuvrier de plusieurs jours. Si la TFA fut renforcée en permanence pendant plusieurs mois d'un peloton de 10 RC, si des entraînements combinés au niveau des sous-groupements tactiques furent menés avec succès, des périodes aux délais incompressibles (un mois *in situ* pourrait en être l'étalon-mesure) sont nécessaires pour garantir un seuil minimum de fiabilité. La nécessaire maîtrise des ordres en langue étrangère donnés dans le stress de l'action, les procédures réflexe et les dialogues au combat, les règlements d'emploi et la sémantique des missions (des termes similaires ne génèrent par les mêmes actions) sont autant de difficultés qu'augmentent l'hétérogénéité linguistique qu'il faut apprendre à maîtriser.

Si la BMN fut identifiée et reconnue comme une force efficace et unique par l'ensemble des forces de "premier échelon" et surtout par le général COMFORPRONU (telle qu'en témoigne la polémique sur le maintien au-delà de la date du transfert d'autorité entre ONU et OTAN, afin de conserver la seule force d'intervention opérative disponible entre le 19 décembre et le 10 janvier; cette polémique opposera les généraux Ruppert-Smith et Joulwan), un certain paradoxe réside dans les difficultés qu'elle rencontra tant dans les domaines du mouvement, du soutien que dans son "acceptation" par les Casques bleus.

## Conclusion

La Force de Réaction Rapide était bien une force dont l'identité et la spécificité la démarquaient des forces de premier échelon et la faisaient craindre des belligérants qui n'eurent de cesse de chercher à déterminer ses modes d'action, ses attitudes et sa mission tant elle leur était un élément nouveau, redoutable et difficile à appréhender.

Elle sut faire preuve de sa capacité de réaction de façon puissante et déterminée dès sa mise en place sur le Mont Igman. Elle fut toujours prête à être engagée pour conduire des actions d’urgence lors de menaces directes envers les casques bleus, accompagner un éventuel redéploiement décidé par le commandement de la FORPRONU, et faciliter leur liberté de mouvement dans un environnement permissif. Elle contribua de manière déterminante à la fin du siège de Sarajevo. L’aéroport de Sarajevo fut réouvert le 15 septembre 1995 à 15 heures 50. Le désenclavement de la ville devint quasiment effectif. L’approvisionnement se normalisa. Les forces serbes commencèrent à évacuer de la zone d’exclusion toutes leurs armes lourdes.

La FRR n’avait pas vocation à résoudre seule la crise. Bras armé de l’ONU, mettant en œuvre de façon privilégiée la coercition réversible, son action s’inscrivit dans la simultanéité des actions de l’OTAN. Engagée en étroite cohérence avec les actions diplomatiques elle fut un des instruments militaires décisifs de résolution de la crise, dont la cohésion d’action unissant français, britanniques et néerlandais a été l’une des caractéristiques marquantes.

Un député, membre de la commission parlementaire de la Défense nationale, s'interrogeant sur la valeur politique de la BMN, posait la question de savoir si la Brigade multinationale n'était qu'une anecdote ou un précédent à une défense européenne élargie. Le développement des EUROFORCES, les engagements opérationnels du CORPS EUROPEEN au Kosovo en 2000 puis en Afghanistan en 2004, de l’EUROFOR en 2003 à EUFOR/CONCORDIA et l’opération ARTEMIS en RDC ont démontré depuis que l’Europe de la défense était bien en marche.

**Annexe**

****

## Libres opinions[[11]](#footnote-11)



# Après l’assassinat d’Anna Politkovskaia…

## mafias russes et cie



*par le Lieutenant-colonel GERVAIS,*

*du CESAT/DEMSST.*

L’assassinat de la journaliste russe Anna Politkovskaia a donné lieu à d’innombrables commentaires, débats et articles dont le point le plus commun a été de dénoncer pêle-mêle, successivement ou simultanément, un crime politique, une action des services secrets, un geste d’intimidation de la mafia, et plus généralement l’emprise de celle-ci sur l’ensemble de la vie politique, économique et sociale de ce pays.

Les amalgames permettent des dénonciations éloquentes et des effets de plume percutants, mais contribuent rarement à une bonne compréhension des évènements. Le terme de mafia, qui n’a probablement jamais été autant galvaudé qu’en Russie, est particulièrement commode à cet égard : malléable et plastique à souhait, il permet de désigner d’un seul mot des phénomènes d’une grande diversité, et dispense son utilisateur d’une caractérisation précise de ce qu’il désigne.

En Russie, ce terme peut être appliqué avec plus ou moins de bonheur à quatre réalités bien distinctes :

* la criminalité organisée au sens strict. Des groupes criminels existent depuis l’ère soviétique. Ils ont prospéré sous Brejnev avec la complicité de dirigeants locaux (le cas de l’Ouzbékistan étant le plus emblématique) et sous l’œil du KGB[[12]](#footnote-12), mais en observant une relative discrétion. Leur activité centrée sur les trafics classiques a connu un développement exponentiel et a gagné en visibilité (affrontements entre bandes) à la faveur du chaos des années 1990-1995 ;[[13]](#footnote-13)
* la criminalisation de l’activité économique légale. En l’absence de droit foncier, commercial ou financier applicable à l’entreprise privée, le recours à l’intimidation, voire à la violence pour obtenir un marché, assurer l’exécution d’un contrat, supprimer un intermédiaire ou spolier un co-actionnaire (surtout s’il est étranger) s’est généralisé[[14]](#footnote-14). Dans ce cadre, les groupes évoqués plus haut peuvent servir de prestataires de services, mais ils sont loin d’être les seuls ;
* la corruption. Dans un contexte de stagnation des salaires de la fonction publique et d’explosion des profits dans le monde des affaires, ce phénomène s’est universellement répandu à tous les niveaux et dans tous les domaines de la hiérarchie administrative ou politique (ainsi que des forces armées et de sécurité). Il contribue au climat criminogène en ce qu’il alimente une défiance généralisée envers toute forme d’autorité publique ;
* le détournement généralisé de moyens publics à des fins privées ou claniques. Ce principe est quasiment inscrit dans la constitution puisqu’un président élu peut sans contestation disposer de tous les moyens que l’Etat met normalement à sa disposition pour mener sa campagne de réélection ou pour faire élire le successeur qu’il s’est choisi. Il peut aussi utiliser l’appareil coercitif de l’Etat pour exercer une vengeance privée… Cette pratique, elle aussi diffusée à tous les niveaux, fausse le jeu normal de la démocratie, et donne à ce terme une connotation très spécifique pour le citoyen russe.

Ces différents phénomènes peuvent évidemment se combiner. Ils nécessitent tous un degré plus ou moins élevé de participation du pouvoir politique et des organes chargés normalement du maintien de l’ordre, en remontant parfois jusqu’au plus haut niveau. Ils bénéficient surtout d’un terrain favorable, hérité de l’époque soviétique, mais plongent leurs racines bien plus loin dans la tradition russe de l’autocratie :

* absence de justice indépendante, et plus généralement de séparation des pouvoirs,
* normes juridiques beaucoup plus soucieuses de l’ordre social que de la protection de l’individu,
* système de juridiction interne pour tout ce qui touche aux forces armées et de sécurité.

D’un point de vue occidental, les conséquences en sont bien évidemment négatives, qu’il s’agisse du discrédit jeté sur la notion même de démocratie, de la tolérance par l’ensemble du corps social de l’arbitraire du pouvoir, d’un climat de violence civile latente, et plus généralement du blocage, voire de la régression, de l’évolution de la société initiée, de manière partiellement spontanée, au cours des dernières années de l’Union soviétique[[15]](#footnote-15). Pour autant on ne saurait les confondre, ni par leur nature ni par leur gravité : si les comportements de type mafieux sont fréquents, l’idée d’une mafia-groupe criminel qui tiendrait le pays entre ses mains n’a pas de sens… à moins de considérer que partant du Kremlin elle englobe par capillarité 90 % de l’élite politique, économique et militaire.

Quels que soient ses mobiles exacts et ses auteurs, la responsabilité de l’assassinat d’Anna Politkovskaia (la dernière d’une série de dizaines de journalistes, pour ne parler que d’eux, au cours des 15 dernières années), est diluée dans la haine qu’elle inspirait, notamment de par son implication dans les affaires tchétchènes, à nombre de décideurs politiques, d’ « hommes d’affaires », de chefs militaires ou de grands criminels. Mais sera-t-elle attribuée en définitive à un membre particulier de cette nébuleuse ? A cet égard le mode opératif de son assassin, qui a agi seul, à visage découvert et à pied en plein Moscou, laisse peu de doute sur son sentiment d’impunité : pratiquement aucune des affaires comparables n’a jamais été élucidée…

**Europe, démographie**

**et immigration**



*par le Professeur Christian MARCHAL[[16]](#footnote-16)*

L’évolution démographique profonde de l’Europe actuelle entraîne un lent bouleversement des mentalités et un travail sérieux redevient possible. Nous ne sommes plus au temps des anathèmes : « Une politique démographique ? Vous êtes fou ! Hitler et Vichy l’ont fait ! ». Ce a quoi il faut répondre que la Quatrième République, qui pourtant sortait des régimes maudits et les connaissait donc beaucoup mieux que nous, n’a pas hésité, tous partis confondus, à faire une politique démographique très importante dans une France cependant vieillie, dévastée et ruinée. Cette politique a été à la base du renouveau français d’après-guerre et des fameuses « trente glorieuses » économiques et démographiques de notre pays (1946-1975).

Nous n’en sommes plus non plus au livre optimiste de Bernard Stasi « L’immigration, un chance pour la France ». En fait l’immigration est un phénomène beaucoup plus complexe que ne l’imaginaient nos meilleurs penseurs d’il y a vingt ans et les hommes ne sont nullement interchangeables.

Un signe de cette évolution est la récente correction des études statistiques de l’ Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). Au lieu de baser ses études sur un « solde migratoire » (les entrées moins les sorties) estimé à priori à 100 000 par an, l’Institut s’est mis à faire des comptes sérieux et précis. Les impératifs « politiques » (ne pas faire voter pour le Front National) deviennent mineurs à côté des nécessités scientifiques sérieuses : il faut cesser de vivre dans des rêves de propagandiste et connaître la réalité.

Cette réalité quelle est-elle ? En ce qui concerne l’immigration en France, le flux annuel a sensiblement doublé depuis les accords de Schengen (les accords-passoire de Schengen disent les esprits grincheux). L’INSEE indique pour l’année 2005 un solde migratoire de 220 000, pour la seule France métropolitaine et les seuls adultes en situation régulière. Si l’on y ajoute l’outre-mer, en particulier la Guyane et l’île de Mayotte, et aussi les enfants et les clandestins, dont près de cent mille sont chaque année identifiés dans les contrôles policiers (identifiés mais non renvoyés), il faut certainement compter sur un flux d’au moins 300 000 immigrants par an dans la situation actuelle.

Ce flux énorme entraîne de très grandes difficultés d’intégration, il faut sans cesse tout recommencer à zéro. Constamment entourés de cousins nouvellement arrivés qui en toutes occasions les obligent à parler leur langue maternelle, l’immigré de longue date et ses enfants ont le plus grand mal faire des progrès en français. On voit même des Peuhls de France apprendre des rudiments de soninké, parce que les Soninkés, bien que beaucoup moins nombreux que les Peuhls en Afrique, sont néanmoins majoritaires parmi les Africains d’Ile de France !

Une autre conséquence néfaste est la situation déplorable du logement des immigrés, car si active qu’elle soit l’industrie du bâtiment ne peut suivre, n’oublions pas qu’elle doit aussi rénover un parc ancien. Les « squats » sont nombreux et l’État se voit contraint de louer en permanence 12 000 places d’hôtel. Cette contrainte s’étend à tous les Français : la situation générale est si tendue que les loyers sont très élevés et dévorent les revenus des jeunes... Plus personne ne peut faire comme si la question était d’importance secondaire.

Qu’en est-il ailleurs en Europe ?

Nous avons tous vu les images spectaculaires des immigrants à l’assaut de Ceuta et Melilla à la frontière hispano-marocaine ou bien encore débarquant aux îles Canaries, pourtant le phénomène démographique principal n’est pas là. Le phénomène principal c’est le vieillissement général, plus ou moins avancé, de toutes les nations d’Europe (et aussi de bien d’autres nations comme le Japon ou le Canada), ce vieillissement a deux causes : une cause positive, l’allongement de la durée de vie et une cause négative : l’effondrement de la natalité à des niveaux largement inférieurs au niveau de remplacement des générations. La moyenne européenne est de 1,45 enfant par femme seulement (Allemagne 1,4 , Italie et Espagne 1,3 etc.) et si la France avec 1,9 enfant par femme est « moins malade » que ses voisines, il y manque tout de même 80 000 naissances chaque année pour le simple remplacement. Ajoutons que vingt nations européennes ont plus de décès que de naissances, la Russie et l’Ukraine n’ont que deux naissances pour trois décès.

Dans ces conditions, ceux qui veulent bien examiner la gravité de la situation préconisent soit un recours à l’immigration, soit une politique favorable à la natalité, soit un mélange des deux, mais ces différentes politiques ne sont interchangeables ni quant aux coûts, ni quant aux résultats. On peut bien sûr examiner les trois cas extrêmes suivant et les cas intermédiaires.

A ) Première possibilité : On ne prend aucune décision pour modifier la situation présente.

L’Union Européenne continue alors de subir à la fois une natalité très basse, un vieillissement rapide (taux de remplacement largement inférieur à l’unité, de l’ordre de 0,75) et une immigration massive de l’ordre du million par an.

Cette situation conduit à des difficultés majeures d’intégration … et une intégration ratée conduit rapidement à des troubles graves, comme l’ont prouvé les attentats de Londres pendant l’été 2005 et les émeutes des banlieues françaises l’automne suivant.

B ) Deuxième possibilité : On prend des mesures sérieuses pour limiter l’immigration, en particulier l’immigration clandestine qui compte à peu près pour moitié ; mais on se limite là et on ne fait aucun effort pour améliorer la politique familiale et la natalité européenne.

Cette seconde solution extrême faciliterait l’intégration des immigrants déjà installés mais conduirait bien sûr à un vieillissement encore plus accéléré dont l’Allemagne de l’Est donne un exemple inquiétant.

C ) Troisième possibilité : En plus de limiter sérieusement l’immigration, on se résout à faire une politique familiale conséquente.

Il est navrant de constater que tant de jeunes femmes ne peuvent, dans la société actuelle, satisfaire leurs deux désirs principaux : une activité professionnelle normale et une vie familiale normale. Elles sont bien souvent contraintes de choisir, ou bien d’attendre trop tard : les femmes de trente cinq ans assiègent les gynécologues ! Il est absolument nécessaire de leur apporter à temps l’aide qui les sortira de ce piège.

Certes ce n’est pas là une tâche facile et bon marché, mais l’immigration est encore plus difficile et plus coûteuse même quand on fait les plus grands efforts pour qu’elle soit fraternelle et pacifique. Les différences culturelles ont une pérennité fantastique que nous avons trop refusé de considérer. Ce qui demande deux cent ans ne peut être bâclé en trente ans, voyez la construction de l’Union Européenne encore si loin d’être achevée, voyez les si lents progrès de la démocratie, pensez qu’il a fallu presque un siècle pour que la France aille du suffrage universel masculin au suffrage universel véritable ! L’orientaliste Jacques Jomier écrivait en 1992 : « Il faut une patience géologique ! ». On ne peut d’ailleurs qu’être inquiet quand on lit dans la *Déclaration Islamique* du Président Izetbegovic de Bosnie, rédigée lors de son exil en Suisse : « *Il ne peut y avoir ni paix ni coexistence entre la religion islamique et les institutions socio-politiques non islamiques…Quand nous serons suffisamment fort nous prendrons le pouvoir et imposerons la République Islamique ».* Qu’est donc devenu le Liban naguère majoritairement chrétien ?

Ajoutons que les Africains ressentent douloureusement les discours inconsciemment provocants du genre : « Le déficit des naissances en Europe n’est pas grave, si nécessaire nous **ferons venir** de jeunes étrangers ». Cela ne leur rappelle que trop l’esclavagisme et le colonialisme d’autrefois : « Si le travail est trop dur dans nos plantations des Amériques nous **ferons venir** de vigoureux Africains ». Certes on objectera que les immigrants d’aujourd’hui sont volontaires et viennent de leur propre gré ; ce n’est pas leur point de vue, ce n’est pas par plaisir qu’ils partent affronter les difficultés, les déchirements et les souffrances de tout exil, c’est contraint par la misère et l’oppression. La plupart sont persuadés que les Européens ont mis en place et entretiennent les dictatures d’Afrique et du Moyen-Orient, et ce à seule fin de disposer aisément d’une main d’œuvre importable et exploitable à volonté !

D’un autre côté nous essuyons souvent des critiques du genre « Nous n’avons pas fait assez pour le développement de l’Afrique ! » et certes nous avons une part de responsabilité, en particulier avec les fameux « éléphants blancs », ces grandes entreprises industrielles issues en droite ligne de l’idéologie de Lénine, Staline, Mao et parfaitement inadaptées aux pays africains. Pourtant les pays d’Asie orientale ou méridionale se développent rapidement avec peu d’aide extérieure et malgré des ressources naturelles nettement plus faibles qu’en Afrique. Là encore les facteurs culturels sont a l’œuvre ce qui apparaît clairement quand j’examine cette question avec mes étudiants : les étudiants asiatiques (Indiens, Chinois, Vietnamiens, Coréens, Taïwanais…) font fièrement des réponses comme : « Nous voulons que notre pays se développe par ses propres moyens et nous faisons partie de ces moyens ». Presque tous retournent au pays à la fin de leurs études où l’on a l’intelligence de leur préparer un travail en rapport avec leurs compétences. Pour les étudiants africains c’est très différent, la plupart des nations africaines en sont encore au stade tribal et ceux qui ne font pas partie de la tribu dominante de leur pays savent qu’ils n’ont que peu de chances de pouvoir appliquer leurs compétences en Afrique, ils préfèrent en général rester en Europe et tant pis pour le développement. Les étudiants qui font partie de la tribu dominante font souvent des réponses alambiquées qui veulent dire : « Le développement, oui bien sûr … mais c’est mieux d’être riche dans un pays pauvre que dans un pays riche ! ». On peut en effet disposer du travail de nombreux domestiques peu payés… mais si l’élite africaine elle-même ne désire pas vraiment le développement il ne faut pas s’étonner du résultat ! Et certes on ne peut développer de l’extérieur un pays qui ne fait pas lui-même les efforts nécessaires.

En somme nous avons besoin d’une révolution des mentalités.

Pour terminer je voudrais insister sur trois points.

A ) A moins de nous résigner à un vieillissement « irréversible » avec des charges sans cesse accrues sur le dos des jeunes, ce qui finira par les faire fuir vers des pays plus accueillants et conduira fatalement à un effondrement qui ne manquera pas d’être violent et très pénible, il nous faut « faire notre travail nous-même ». La natalité baisse dans le monde entier, les Magrébines d’aujourd’hui ont trois fois moins d’enfants que leurs mères et les peuples du tiers-monde vont eux aussi avoir très besoin de leurs jeunes. Entre explosion démographique et effondrement il nous faut nous fixer un objectif raisonnable : un nombre constant et suffisant de naissances annuelles, en aidant les jeunes couples pour cela et en ne recourant à l’immigration, et à ses immenses problèmes, que d’une manière de plus en plus restreinte.

B ) Nous savons tous que les problèmes écologiques vont se montrer de plus en plus pressants. Les deux grands défis de l’humanité du 21ème siècle sont là : équilibre démographique et harmonie avec notre cadre naturel. L’un et l’autre ne peuvent être obtenus que par des efforts volontaristes prolongés et coûteux, soigneusement orientés et étudiés, il ne faudrait surtout pas que l’un des problèmes nous fasse oublier l’autre.

C ) Pour mener à bien ces tâches immenses il nous faut de toute urgence retrouver confiance en nous-même. Nous avons vu une évolution dans le bon sens avec la fin des anathèmes et le retour à des études scientifiques sérieuses. Il nous faut aussi cesser de nous autodénigrer et retrouver la fierté d’être Français. Certes la France a commis certaines abominations dans le passé, mais qui n’en a pas fait ? Le pays de Louis Pasteur et de René Cassin a aussi remarquablement travaillé pour l’ensemble de l’humanité et il suffit de comparer avec les autres nations pour voir que notre pays est presque toujours sinon le premier du moins au premier rang. Ainsi l’esclavage a été la plaie universelle de l’humanité pendant tous les millénaires du passé, sur tous les continents et presque toutes les îles, mais la France a été la troisième à l’abolir (après l’Angleterre et le Danemark), bien avant la grande majorité des nations (Arabie Saoudite et Yémen 1962, Mauritanie 1980…).

De toutes ces prises de conscience dépend sans doute la paix des décennies qui viennent.

Note de l’auteur

Comment les hommes politiques pourraient-ils prendre des mesures en faveur des jeunes parents alors que le corps électoral est de plus en plus âgé ? Ne vont-ils pas y sacrifier leur carrière ? C’est cette question vitale que notre groupe d’étude, le groupe polytechnicien X-démographie-économie-population a abordé dans le livre « La démocratie déséquilibrée » (collection « Questions contemporaines », édition l’Harmattan).

# Marche turque



*par Madame Françoise Thibaut,*

*Professeur des Universités, Correspondant de l’Institut*

**I**l est très difficile d’avoir, en ce moment, une opinion objective sur l’entrée de la Turquie dans l’Union Européenne. D’un côté, on peut s’y opposer farouchement sur des critères d’opinion, de religion, de niveau économique insuffisant, d’atteinte au droit des minorités, bref de « non-européanité » globale. De l’autre, en vue d’une évolution générale de son économie, de ses mœurs et de ses politiques, on peut plaider pour une intégration progressive à 10 ou 15 ans. Par ailleurs, l’aspect stratégique reste important: Dieu ou la géographie, se sont amusé à faire de cette région une « tête de pont » entre l’ensemble européen, l’Asie de l’ouest et le Moyen Orient.

En tout état de cause, la Turquie est déjà membre de l’Assemblée du Conseil de l’Europe depuis 1950, et a donc participé à de nombreux travaux et orientations de l’Europe depuis lors ; elle est aussi, et par stratégie occidentale un membre important de l’OTAN, sorte de bouclier d’airain entre l’Europe et les vents violents de l’Islam, de l’Asie centrale et des pièges soviétiques.

L’histoire, enfin, qu’on le veuille ou non, lie indéniablement le destin de l’Europe à cette région: les Anciens et le Pont Euxin, l’Empire Ottoman dans toutes ses configurations, Constantinople et le Divan, le magnifique Soliman, Shéhérazade, *l’enlèvement au sérail*, la bataille de Lépante, la grandeur de Venise, le siège de Vienne et l’invention de cette délicieuse pâtisserie du croissant, la politique des tsars de Russie, la question des Balkans, les détroits, *le turc en Italie*; la Crimée, le massacre de Chio, les aventures de Lord Byron, les Dardanelles et l’erreur de Churchill,…tout cela, et bien d’autres choses, font incontestablement partie de notre propre histoire.

« Sans Turc point d’Europe, sans Europe point de Turc ». C’est dans le théâtre de Goldoni, si l’on remplace Europe par Venise…. Pendant des siècles, l’Ottoman a été le grand « transitaire » des savoirs et des richesses de l’Orient Extrême, qui se sont accumulés en Europe. N’est-ce pas parce que l’Ottoman « tenait » la Méditerranée que les Européens ont entrepris le contournement de l’Afrique et le voyage vers l’Ouest, incitant Colomb à chercher un chemin nouveau ? Allons, les Turcs nous diront bientôt que c’est grâce à eux que l’Amérique fut trouvée par les Européens, et que la faiblesse de l’Empire autorisa le percement du Canal de Suez ! Dans cette espèce d’amour-haine, de crainte-exploitation la relation est constante, incontournable, difficultueuse, émaillée de méfiances, de coups bas, de traîtrises sans fin…

Pour le temps présent, et cette épineuse question de l’entrée de la République turque dans l’Union Européenne, on peut rester très réservé. Dubitatif. Outre toutes les difficultés présentées couramment par les politiques, les politologues et la presse, relatives à l’économie, à la version turque des droits, aux atteintes aux libertés, à la religion, au PKK, aux Kurdes opprimés, aux Arméniens, au génocide et à leurs exodes, à une pratique du parlementarisme très contestable, il y a de manière certaine bien plus grave: le mépris total, le non respect des règles les plus élémentaires du droit international, du *droit des gens*, tel que le pratiquent et le respectent les Nations civilisées du monde entier. Dans ses relations internationales, la Turquie a - il faut le remarquer sans crainte - gardé une mentalité d’Empire Ottoman: au dessus des lois, dans une vision de souveraineté absolue qui ne supporte aucune discussion, aucune remise en cause, aucun accommodement, et cela dans 4 domaines principaux:

* La question de Chypre: elle est récurrente, mais a pris un tour particulièrement tragique, une fois de plus: l’indépendance et le statut d’Etat ont été acquis pour une « île-État » stabilisée. La partition imposée par les turcs est contraire au droit, aux Conventions. La Constitution de Chypre est un Traité international que l’on ne peut contourner. Deux questions juridiques se juxtaposent: l’existence d’une part turque de l’île non reconnue par la communauté internationale, l’aspect constitutionnel. La Turquie refuse toute discussion sur ces sujets. La proposition -assez sage - d’une Constitution fédérale nouvelle a été rejetée sans avoir été étudiée. Une entrée dans l’Europe devra au préalable comporter la résolution de ce double problème.

Chypre est déjà européenne: quid de cette enclave nord et turque ?

* La question des Détroits: Bosphore et Dardanelles sont les modèles du droit de passage maritime. Une des obsessions de la politique étrangère de la Russie, fut (et reste) de tous temps l’accès à la mer. La mer Noire est une mer quasi fermée, dont l’unique porte de sortie est la « passe » ottomane, donnant sur la Méditerranée, elle même verrouillée, avec une unique sortie sur l’Océan Atlantique à Gibraltar. La Tsarine obtint le tout premier accord de « droit de passage » avec le Divan en 1774. Ensuite, de Traités en Accords entre « puissances », l’Empire Ottoman, puis la République Turque devinrent les gardiens uniques de cette route stratégique en vertu du droit de la territorialité. La Première Guerre Mondiale acheva d’effondrer l’Empire, et le passage vers la République fut laborieux; ce qui explique en partie la difficulté de la négociation, d’autant que la Russie était devenue communiste. Finalement l’ensemble des Conventions de Lausanne (1923) Montreux (1936) et Ouchy (spéciale pour U.S.A.), assurent la liberté internationale du transit maritime, la neutralité des zones de passage et de la mer de Marmara, un statut spécial pour les navires de guerre, tout cela sous la garde « exclusive » et la souveraineté turque. C’est sur ce point que les négociations achoppèrent longtemps et les Turcs furent intraitables, alors que la communauté internationale aurait souhaité une gestion internationalisée. A charge pour la Turquie d’entretenir, baliser, surveiller cette voie. La Seconde Guerre Mondiale ne changea rien. Or actuellement, et depuis bien des décennies, la Turquie ne remplit que très imparfaitement ses devoirs de « gardienne »: vétusté du passage, dangerosité (malgré l’obligation pour les tankers, depuis 1994 de ne passer que de jour), insuffisance du guidage, du balisage, chenaux très mal entretenus, phares vétustes, absence des communications, d’informatisation des informations. Plusieurs accidents graves se sont produits, dont deux qui faillirent embraser la ville d’Istanbul; en habitant sur les rives, on risque tous les jours de voir un méthanier débouler dans son salon . L’Europe, la Russie, l’ensemble des usagers internationaux du passage demandent depuis des années une « renégociation de la garde et une dénationalisation du passage » au nom de la sécurité et du développement international de cette voie. Or la Turquie, quel que soit son gouvernement, refuse obstinément, au nom de l’exclusivité de sa territorialité et de ses droits, d’envisager le moindre changement. L’Union Européenne souhaite un statut « européen », comme cela est géré, par exemple, pour le Rhin, pour le profit de tous. La Russie, l’Ukraine, la Bulgarie, la Moldavie militent, elles aussi, pour des améliorations et une gestion commune . Mais le dossier reste fermé. Il est évident que tant que ce problème ne sera pas résolu, l’Europe refusera d’aller plus loin dans les négociations d’adhésion.
* La question des fleuves et des barrages: un problème très grave et rarement évoqué: les deux fleuves mythiques, le Tigre et l’Euphrate, au long desquels se développèrent les plus anciennes civilisations d’Occident, Ur et Babylone, prennent leur source en Turquie. Au prétexte d’assurer le développement de l’Anatolie, les gouvernements de la Turquie ont mis en œuvre, de manière quasi unilatérale, leur Projet G.A.P. (Güneydogu Anatolia Project): la réalisation d’un ensemble de 22 barrages et 19 centrales hydroélectriques, ainsi qu’un schéma d’irrigation en 13 directions intéressant environ 700 000 habitants et un peu moins de 9% du territoire. Le projet est gigantesque, surdimensionné et dévastateur, sa réalisation prévue sur 30 ans et supposée générer plus de 2 millions d’emplois. Le barrage Atatürk sur l’Euphrate a été inauguré en juillet 1992 et celui d’Urfa en novembre 1994. Or les retenues d’eau privent, au mépris des règles internationales, les régions baignées par les 2 fleuves d’un tiers de leur ressource en eau fluviale.L’Irak et le Koweït, principaux intéressés, ont vu le débit des fleuves s’amenuiser dangereusement, leurs propres systèmes d’irrigation se résorber, et l’eau qu’ils récupèrent est souvent saumâtre, chargée de produits divers et impropre à la consommation. Les règles du droit international des cours d’eau partagés imposent aux Etats du « dessus », de restituer en qualité et en quantité l’eau aux Etats du « dessous ». Or, au prétexte que le Tigre et l’Euphrate naissent sur son territoire, la Turquie prétend que « ces fleuves sont sa propriété » et qu’elle est libre d’en faire ce qu’elle veut. Aucune négociation n’est possible: le refus est obstiné et définitif. A cela il faut ajouter que les premières « irrigations » faites à partir des retenues, au lieu de produire l’Eden promis, se révèlent plutôt catastrophiques en raison du climat très particulier de l’Anatolie: les très grandes chaleurs d’été déclenchent des salinités des sols, rendant la terre, en fait, impropre à la moindre culture. C’est un problème majeur, sur le long terme, car il existe une règle, incontournable, lorsque l’on entre dans l’Union: on adhère automatiquement au système de protection issu des Conventions de Manheim et de Bonn (créées pour le bassin du Rhin), relatives à la protection des bassins fluviaux internationaux. La Turquie semble vouloir l’ignorer. Son action unilatérale provoquera une désertification d’une région fragile dont l’équilibre naturel est nécessaire à la survie de millions de personnes au Moyen Orient. L’argument permettant de se replier sous la bannière de la souveraineté territoriale absolue a jusqu’à présent prévalu, et rien ne semble devoir l’altérer.
* La question du droit de passage de la Macédoine: la République de Macédoine - ancienne province de l’ex-Yougoslavie - est indépendante depuis le référendum de septembre 1991. Naissance laborieuse, portée à bout de bras par l’Union Européenne et l’ONU, qui lui attribua le nom provisoire de FYROM, en raison de l’hostilité de la Grèce et de la réserve clairement exprimée de la Turquie. L’Europe a voulu faire de la Macédoine, au sortir du dramatique démantèlement de la Yougoslavie, un point de stabilisation des Balkans sud, un ancrage au développement économique de la région. De cette manière la Macédoine est une « plate-forme » de transit importante entre le sud et le nord de l’Europe, entre l’Est et l’Ouest européo-asiatique. Or la Macédoine est un Etat « enclavé » qui réclame depuis sa création un « droit de passage maritime » dans la mer Égée: elle en a obtenu un vers l’Albanie, mais il n’est pas très intéressant sur le plan commercial, car éloigné des grands flux de trafic. Par contre un accès en mer Egée sur le chemin du Bosphore, serait très intéressant. La Grèce y est farouchement opposée et on peut comprendre pourquoi; et la Turquie appuie cette hostilité, considérant la Macédoine comme un dangereux concurrent économique. Là aussi, la position est ferme et définitive, bloquant tout espoir de négociation. Il est certain qu’une entrée dans l’Europe suppose ce problème résolu .

Epinglée par l’Union Européenne, par l’ONU, par la FAO, l’OMM et quelques autres sur ces points de droit international, la Turquie reste cramponnée à sa version « dure » de la souveraineté de l’Etat. Il faudrait qu’elle intègre qu’on ne peut adhérer à une Institution internationale par pur intérêt économique, et sans avoir au préalable intégré la mentalité de transaction et de négociation. Le droit international repose sur l’écoute de l’autre, le transactionnel, et surtout le respect des engagements pris: *pacta sunt servanda.* La méconnaissance délibérée des règles les plus élémentaires du Droit international général, l’esprit batailleur avec lequel ces sujets sont abordés, rendent impossible toute avancée raisonnable d’un projet d’entrée dans l’Union.

Autrement dit, et pour résumer: dans l’état actuel des choses et des mentalités, sur le plan du Droit International, la Turquie est un Etat « infréquentable ».

***Références :***

* Pour plus de précisions l'ouvrage de Jean-Paul Pancracio: "Les espaces internationaux" (Colin) et mon propre livre "les voies de passage et de communication en droit international" (Litec)
* Le mot « Marche » est un "mot-valise": il signifie "seuil", également "degré" montant ou descendant, une "Avancée" ou façon de se mouvoir, ainsi qu'un genre musical apprécié des militaires et des déplacements collectifs : la plus célèbre est "la marche turque" de Mozart, dont le titre original est "alla turca"

# Crise et pensée militaire



*par le Général de division (2°s) E. de La MAISONNEUVE[[17]](#footnote-17)*

**P**ériodiquement, le débat sur la supposée déshérence de la pensée militaire française est relancé ; et curieusement la critique provient des militaires eux-mêmes, comme s’ils se désespéraient de leurs propres carences, alors qu’on aurait pu l’attendre d’autres corps sociaux : des industriels de l’armement, par exemple, généralement avides de conseils stratégiques, ou plus encore des responsables politiques, en principe soucieux par fonction de modernité conceptuelle. La *déclinologie*, sport national, a donc atteint les Armées ! L’occasion est trop belle pour ne pas saisir la balle au bond, à quelques mois d’échéances électorales décisives pour l’avenir de notre défense et de la sécurité du continent européen. Il ne s’agit pas ici de faire la critique de la critique, exercice gratuit et toujours inefficace, mais plutôt de procéder à une analyse de situation pour remettre le sujet sur son véritable terrain.

Il nous faut d’abord relativiser cet « *encéphalogramme plat* » qui caractériserait l’armée française contemporaine. Comme si elle avait été de tous temps prodigue de cerveaux novateurs ! N’oublions pas la longue tradition de rejet de tout intellectualisme militaire ; sans systématiser la formule d’un excellent ministre de la Guerre de notre III° République qui « voulait radier du tableau d’avancement tout officier dont on verrait le nom sur la couverture d’un livre », les officiers n’ont jamais été encouragés par le Commandement à exprimer leurs réflexions, encore moins à prendre la plume pour exposer des questions qu’il paraissait inconvenant de mettre sur la place publique. C’est à la fois une conception étonnante de la démocratie et du débat d’idées et, surtout, une singulière marque de défiance à l’égard du corps des officiers. Mais nous n’en sommes plus là et, pour aller une fois encore contre les idées reçues, je crois que, depuis une quinzaine d’années – la fin de la guerre froide et le « renouveau » de conflictualité qu’elle a suscité -, rarement autant d’officiers se sont exprimés ; il faut remonter à l’après-1870 pour en trouver une telle floraison. Faut-il en citer quelques-uns, au risque d’en oublier d’autres, sans souci de leur grade et pour la seule armée de Terre : Claude Le Borgne, Jean Salvan, Jean Cot, Henri Pâris, Emmanuel de Richoufftz, Vincent Desportes, Loup Francart, Guy Hubin, …sans compter les historiens et les sociologues ?

Leurs travaux ne sont pas insignifiants, bien au contraire ! Entre autres qualités, ils ont deux mérites : le premier, en rendant compte de leur expérience, a été de porter témoignage pour une époque « critique » qui est la nôtre et dans laquelle ils ont eu à exercer leur « métier de soldat » ; le second est d’avoir entretenu la flamme en ayant le courage de s’interroger publiquement sur la pertinence de nos concepts et de proposer des évolutions doctrinales. Grâce à eux, si le champ de bataille intellectuel n’est pas devenu un jardin d’abondance, au moins n’a-t-il pas été déserté. On peut même dire, sans flagornerie, que la pensée militaire française, en ces temps d’incertitude, souffre la comparaison avec celle des pays de niveau équivalent. Mais, nécessité oblige, les penseurs militaires français ont presque travaillé à contre-emploi. Engagés dans la plupart des conflits et crises du monde contemporain, ils se sont tous rendus compte que le problème auquel ils étaient confrontés n’était pas d’abord celui de l’emploi de la force - technique ou tactique militaire – mais bien plutôt celui des origines politiques, sociales, ethniques, religieuses, voire économiques, des conflits ; et que, dans cette situation, ils n’étaient pas nécessairement les mieux à même d’en faire l’analyse. Beaucoup s’y sont pourtant risqués, avec des bonheurs divers, mais toujours avec l’ambition de comprendre et la volonté de proposer des pistes. Leurs écrits ont irrité ou laissé indifférents ; et il est vrai qu’ils n’ont pas eu un impact déterminant sur la conduite des affaires de défense et de sécurité. On peut le regretter mais on ne peut pas le reprocher à ceux qui ont tenté d’éclaircir un débat dont par ailleurs personne ne souhaitait qu’il fût placé sous les feux de la rampe. De là à considérer leurs travaux comme mineurs, voire dénués d’intérêt, me paraît aussi injuste qu’exagéré.

C’est donc en amont que se situe le problème, au niveau politico-stratégique, là où les analyses supposeraient de prendre en compte la réalité du monde actuel. Personne n’ignore désormais que, depuis la fin de la guerre froide et la transformation du monde qu’elle a déclenchée, notre environnement stratégique a été bouleversé. Nous sommes passés en quelques années d’un monde doublement caractérisé par l’alternance guerre-paix et par le clivage ami-ennemi – monde ordonné et rassurant – à une humanité éclatée, décalée, revenue aux temps des guerres civiles et religieuses, soumise aux incertitudes des crises sociales et économiques, enfin apeurée par le terrorisme mondialisé. Même si, comme le prétend Henri Kissinger, le chaos ambiant évoque celui du XIV° siècle européen, le paysage est pour nous radicalement nouveau. C’est sur ce point précis que la réflexion fait défaut : la mise en perspective de cette analyse de situation dans une politique de sécurité et les conséquences qu’il faudrait en tirer pour notre système de défense. Certes, un certain nombre d’aménagements ont été opérés depuis 1996 avec la professionnalisation et la refondation de l’armée de Terre, mais ils ne sont pas à la mesure du désordre généralisé actuel et, on le verra dans quelques années lorsque les cartes mondiales seront redistribuées, des enjeux de sécurité de demain.

Les occasions, pourtant, n’ont pas manqué de combler ce fossé entre la réalité et notre conception de la défense. La première fut celle du Livre blanc sur la défense initié en mai 1993 par le Premier ministre. Pour le dire en quelques mots et sans chercher à soulever d’inutiles polémiques, cet exercice, pourtant prometteur et lancé à grands renforts de commissions et d’experts, fut bâclé en quelques semaines d’été et soumis à un pouvoir politique bicéphale qui n’avait d’autre ambition sur ce thème que de maintenir un confortable *statu quo*. Le texte adopté devint donc la Bible des Armées, contraintes, par esprit de discipline et faute d’alternative, d’en tenir le plus grand compte ; alors même qu’aucun des problèmes cruciaux du moment – défense européenne, conscription, protection du territoire, crises et conflits civils – n’y était pris en considération ; et que le scénario conflictuel le plus contraignant retenu (dimensionnant, disait-on) était celui d’une remontée en puissance de la « menace majeure », à savoir celle de l’ex-Union soviétique : on croit rêver ! La deuxième occasion manquée fut celle de la révision des missions et du champ d’engagement de l’OTAN. Etant absents de ses instances dirigeantes et n’y ayant donc qu’une influence marginale, nous nous sommes laissés imposer une évolution de son cadre d’action qui a étouffé pour longtemps toute velléité de construire le système de sécurité européen que la situation mondiale conduisait à envisager et qu’elle nécessite absolument aujourd’hui. C’est la troisième occasion manquée, celle de la conception d’un instrument résolument nouveau, indépendant de l’OTAN et des Etats-Unis qui permette aux Européens de rechercher ensemble, sur le sujet essentiel entre tous, celui de leur sécurité, à constituer une alternative à la seule solution américaine. Cela nous serait bien utile aujourd’hui en Irak, en Afghanistan, au Liban, en Côte-d’Ivoire et ailleurs…

Faute d’avoir eu l’audace et l’intelligence de comprendre notre monde et les problèmes contemporains, c’est-à-dire non plus de continuer à penser une guerre dite conventionnelle devenue largement impraticable mais de penser les situations de crise – leurs origines et leurs manifestations conflictuelles-, nous nous trouvons dépourvus du socle conceptuel sur lequel nous pourrions reconstituer notre appareil de défense. Alors nous entretenons de vieilles chimères et continuons de discuter du « sexe des anges » en matière stratégique pour savoir si oui ou non la guerre mérite toujours son nom, ou sur le plan opérationnel des mérites relatifs de l’emploi de l’arme aérienne, de l’action des forces terrestres ou des vertus des porte-avions. Si nous avions de ces questions « amont » des analyses lucides et pertinentes, alors sans doute aurions-nous pu commencer à réfléchir à des systèmes mieux adaptés aux réalités subies sur les divers terrains d’opérations. Nos penseurs militaires pourraient bénéficier d’un cadre solide et seraient outillés pour travailler aux divers niveaux qui sont les leurs - ceux de l’emploi des forces -, échafaudage déjà fort complexe qui mérite à lui seul toute leur attention.

Non, la pensée militaire française n’est pas morte ; c’est la pensée stratégique qui est devenue un désert. Et les militaires n’aiment guère s’aventurer sur ces terres ingrates sans un minimum de soutien. Ce sont les Guitton et les Aron, les Beaufre et les Bouthoul qui nous font cruellement défaut. Toutes choses égales, la réflexion stratégique souffre des mêmes maux que la recherche en France : manque de moyens, absence de perspective. Et un pays qui n’investit plus dans « l’intelligence stratégique » est condamné à le payer tôt ou tard, d’abord par la multiplication des prises de risques, à terme par une plus grande insécurité.

Mais, dans ce domaine comme dans bien d’autres, il n’est pas nécessaire d’espérer pour entreprendre, et il ne faudrait pas, sous prétexte de ces insuffisances, que l’effort de réflexion entrepris depuis quinze ans soit abandonné. Il pourrait, au contraire, être accentué dans deux directions intéressantes. La première concerne notre vision du monde. Engagés dans la plupart des crises contemporaines, les officiers français ont de multiples occasions d’apprécier les situations conflictuelles et d’en analyser les tenants et les aboutissants. Cette capacité « d’appréciation de situation », exercice d’état-major par excellence, est précieuse ; elle devrait contribuer à la relecture du monde que les évolutions actuelles nous incitent à faire et pour laquelle les militaires sont parmi les mieux placés, comme l’étaient en leur temps Galliéni ou Lyautey à travers leurs carnets de campagne. La seconde piste est plus technique et elle participe directement de la conduite des crises. Sur le terrain et face à une forme indéterminée d’adversité, les militaires ont dû multiplier des expériences diverses et parfois innovantes. Les pratiques de l’interposition, celles de la négociation, voire de la médiation, toutes attitudes propres à la crise, mériteraient au moins d’être relatées, recensées, examinées, par ceux qui en ont été les initiateurs. Il y a là tout un champ de réflexion, sans doute fertile, que les militaires pourraient commencer de défricher.

La guerre – ou pour être plus moderne : la conflictualité – est un territoire intellectuel immense et changeant ; s’y aventurer n’est pas sans risque, mais c’est l’objet même de la vocation du soldat.

**L’asymétrie :**

**perspectives et dangers.**



# *par le Lieutenant-colonel Thierry LAVAL,*

# *chef du BOI du 11ème RAMA*

**L**es deux conflits mondiaux qui ont ravagé l’Europe et une partie de l’Asie au cours du « siècle barbare » ont porté à son paroxysme le concept clausewitzien de la guerre totale. Les Etats, engagés dans des affrontements aujourd’hui qualifiés de symétriques, ont mobilisé l’ensemble de leurs forces vives, tant sur le plan militaire que dans les domaines économiques, sociaux, diplomatiques et culturels.

Or, les conflits de ce début de XXI° siècle sont plutôt décrits par les experts comme étant asymétriques[[18]](#footnote-18). Ils se caractérisent par le décalage entre les moyens, les modes d’action ou les objectifs de chaque belligérant. Certains prédisent même l’inexorable généralisation, voire la primauté, de ces types de conflit que l’Histoire semble retrouver depuis que la dislocation de l’empire soviétique a refermé la parenthèse de la guerre froide.

Anesthésiés par la dissuasion nucléaire, les conflits du XXIème siècle seront-ils inéluctablement asymétriques ?

Le XXI° siècle ne connaîtra peut-être plus de guerre totale. Toutefois, il se caractérisera vraisemblablement par son ambiguïté : sous couvert d’affrontements asymétriques, les démocraties occidentales se lanceront dans les guerres qu’elles savent pouvoir gagner afin de préserver leurs valeurs et leurs intérêts aux moindres coûts.

Interdite par le fait nucléaire, la guerre semble inexorablement devoir prendre le visage de l’asymétrie, caractéristique paradoxale qui rencontre concomitamment les intérêts des faibles et des puissants. A l’aube des élections présidentielles, ce concept séduisant pourrait toutefois être trompeur et dangereux pour la France.

\*

\* \*

L’asymétrie semble caractériser les conflits de ce début de XXIème siècle. Elle masque ainsi le caractère toujours dual des affrontements qui aboutissent généralement à une forme plus ou moins développée et risquée de symétrie. Portée par des enjeux et des logiques différentes, l’asymétrie séduit ainsi, et de manière paradoxale, à la fois le faible et le fort.

Certaines formes de lutte symétrique s’imposent car elles sont globalement de nature à préserver une situation de paix. La dissuasion nucléaire, en particulier, et le « pouvoir égalisateur de l’atome » confèrent à leur détenteur une protection contre toute velléité d’agression extérieure. C’est bien le constat qu’a fait l’Iran au lendemain de la première guerre du Golfe et qui explique sans doute sa politique nucléaire actuelle. Cette volonté s’inscrit dans le cadre d’une stratégie des moyens qui demande la mobilisation, là encore, de toutes les ressources d’un pays mais avec des résultats quasiment garantis. La possession d’une telle arme doit néanmoins s’accompagner d’une doctrine qui parachève sa crédibilité. L’effort initié par le général De Gaulle a abouti en 1964 à la force de dissuasion française. Les doctrines et les améliorations technologiques qui se sont succédé depuis garantissent, aujourd’hui encore, le sens de la dissuasion française. L’effort consenti par la nation n’en demeure pas moins considérable.

Pour autant, l’accès au club nucléaire reste un rare privilège. La puissance destructrice des sociétés occidentales, combinée à leur potentiel économique et industriel, entraîne donc leurs adversaires vers des stratégies de contournement. Cherchant à exploiter les vulnérabilités des démocraties, ils sont contraints à l’asymétrie. Du terrorisme à l’emploi détourné de moyens civils, de l’attentat à la manipulation des médias, de l’idéologie libératrice des peuples aux dérives mafieuses, le faible cherche forcément à porter l’affrontement sur un terrain favorable où il peut lutter avec un espoir de succès. L’exemple de l’Indochine, comme celui plus actuel des Talibans en Afghanistan, montrent cependant que la lutte asymétrique doit, à terme, s’ouvrir sur l’affrontement armé, de plus en plus symétrique, pour espérer l’emporter. L’asymétrie systématiquement recherchée par le faible n’est donc qu’une attitude par défaut qui lui permet de compenser son désavantage initial. Elle n’est en fait qu’une étape, souvent la première, mais finalement insuffisante. L’asymétrie, comme arme du faible, n’est donc qu’un dangereux mirage.

Si le faible est contraint à l’asymétrie, les grandes puissances peuvent aussi légitimement la souhaiter en estimant que les risques y sont moins critiques. Les dommages restent acceptables et politiquement assumés. La suprématie dans l’engagement doit limiter la prise de risque inhérente à l’action guerrière. L’Histoire militaire montre, en effet, combien la bataille peut être incertaine. Varon et ses 86 000 soldats n’auraient jamais imaginé être écrasés par les 55 000 hommes d’Annibal lors de la bataille de Cannes en 216 av.J.-C. A l’aube du 18 juin 1815, Napoléon pensait que Waterloo « devait être une affaire réglée avant midi ». La première guerre mondiale a entraîné la chute de quatre empires séculaires. Les exemples sont innombrables. Pour autant, la constitution de ces forces vaincues a nécessité à chaque fois des efforts considérables. Dans *la guerre totale*, Ludendorff témoigne de cette énergie qui doit mobiliser tout un peuple, certes sur un plan économique et industriel, mais aussi dans son volet social et psychologique. Le glissement vers l’asymétrie, volontaire, et non pas subi, peut donc également être recherché par les grandes puissances, même si l’affrontement symétrique reste toujours possible. Ce dernier nécessite néanmoins un effort considérable pour un résultat trop souvent aléatoire, voire dangereux.

En dehors de la garantie nucléaire, le coût et les risques des affrontements symétriques classiques expliquent ainsi en partie le glissement naturel des conflits vers l’asymétrie. *La guerre hors limites* de Qiao Lang et de Wang Xiangsui conceptualise et illustre bien la nature essentielle de l’approche asymétrique ainsi que la diversité des lignes d’opérations possibles. L’asymétrie n’est pas seulement un déséquilibre ponctuel, elle est aussi une théorie, un concept. Finalement, l’asymétrie semble satisfaire paradoxalement à la fois le faible et le fort mais pour des raisons différentes. Faire de l’asymétrie la nouvelle donne stratégique pourrait cependant se révéler dangereux.

\*

\* \*

Le danger consisterait à se laisser endormir par les sirènes des tenants de l’asymétrie et à baisser le seuil capacitaire des forces militaires dans une logique politique et militaire de stricte suffisance. Il convient au contraire de couvrir tout le spectre de la défense et de la sécurité afin de protéger, dans la durée, nos intérêts vitaux sans étouffer l’économie par une charge trop lourde de l’appareil sécuritaire.

A la veille des prochaines élections présidentielles, les annonces de programme et d’intentions politiques, toutes tendances confondues, montrent clairement que le budget de la Défense constitue une variable potentielle, mais très convoitée, d’ajustement. Le thème de l’asymétrie pourrait être pernicieusement exploité en laissant penser que des forces très légères et très spéciales, protégées par un environnement hautement sophistiqué et déployé en *stand off & protection* dans l’espace aérien et maritime, et engagées dans un environnement international seraient à même de répondre à tous les défis sécuritaires non couverts par la garantie nucléaire. L’exploitation de ce leitmotiv prendrait d’autant plus de sens que la volonté politique d’engager à terre des forces conventionnelles conséquentes serait faible, étant donné le coût des opérations extérieures et les risques d’enlisement toujours possibles. Or, une telle idée ferait abstraction du glissement habituel décrit plus haut, de l’affrontement asymétrique vers des affrontements symétriques. On lit d’ailleurs les limites de la stratégie utilisée contre les talibans : des forces spéciales en grand nombre, appuyées par des moyens aériens importants et disposant d’une technologie en pointe, ne sont pas en mesure d’emporter la décision. C’est le travail complémentaire de forces plus conventionnelles, utilisées dans des missions de contrôle de zone, qui permettra à terme de garantir la sécurité. La guerre d’Algérie l’a amplement prouvé.

A l’inverse, certains Etats ayant bien conscience de la nécessité des forces classiques, mais ne pouvant plus s’offrir une panoplie autonome, complète, adaptée et au meilleur niveau technologique, se tournent vers l’Europe. La coopération franco-allemande pour le Tigre, la mutualisation des flottes de transport aérien et le développement des pôles d’excellence européens[[19]](#footnote-19) sont des jalons qui illustrent cette tendance. Si ce tropisme parait inéluctable et partiellement fondé, il convient cependant de définir le degré d’autonomie nationale résiduelle à conserver pour garantir la liberté d’action politique du président de la République et du gouvernement. Dans le même temps, le partage européen du fardeau sécuritaire a des conséquences majeures sur les industries de l’armement qui permettent de générer des forces performantes. En-dessous d’un certain seuil, le coût de production d’un équipement n’est plus inversement proportionnel à la quantité produite. L’exemple du char Leclerc et celui du Rafale le prouvent bien. Les gouvernements doivent arbitrer en prenant en compte une multitude de paramètres, notamment sociaux et financiers. Reste à savoir quelles sont les priorités et surtout, plus sûrement, quels sont les horizons politiques qui, *in fine*, conditionnent les choix. Aussi, devant l’éventail des menaces que l’outil de défense et de sécurité doit couvrir, l’instrumentalisation du thème de l’asymétrie, aussi séduisante soit-elle, n’en demeure pas moins trompeuse et dangereuse, car l’asymétrie est une étape, une caractéristique protéiforme d’un conflit, mais elle ne constitue en aucune manière un tout.

\*

\* \*

En définitive, les conflits asymétriques semblent bénéficier d’une convergence d’intérêt tant du point de vue des faibles que des forts, même si les motivations sont différentes. Constante de l’Histoire, l’asymétrie s’avère toutefois insuffisante pour l’emporter et l’affrontement symétrique s’impose tôt ou tard dès lors qu’aucun des belligérants ne se désengage avant. Si les démocraties occidentales semblent contraintes à ces conflits, que les experts ont qualifié rapidement de nouveau type, en réalité elles pourraient aussi les rechercher. Moins risquées que les affrontements symétriques, plus acceptables politiquement parce que les pertes sont subies par des professionnels qui ont admis les risques du métier, les guerres asymétriques permettraient aux démocraties de préserver leurs intérêts aux moindres coûts. Depuis que l’équilibre de la terreur a transformé l’arme nucléaire en garant suprême de la paix entre Etats raisonnables, l’enjeu pour les grandes puissances pourrait donc être de chercher à ne faire que les guerres qu’elles savent pouvoir gagner au lieu de chercher à gagner les guerres qu’elles seraient condamnées à faire.

***Win the war we wage or wage the war we win : that is the question*.**

# Libres réflexions

# sur l’écriture…



*par le Chef d’escadrons PELTIER,*

*Lauréat du prix LEWALL en 2005.*

**L**’épée est à l’officier ce que la plume est à l’écrivain, l’analogie est connue, le poncif intéressant. L’officier manie l’une avec talent, l’autre avec un conformisme désespérant. Non pas qu’il soit dénué d’imagination, d’originalité ou d’esprit critique, mais la pudeur souvent, sa culture peut être, sa formation sûrement, ont fini par l’enfermer, le cantonner dans le « prêt à penser » du « politiquement correct ». L’officier, par construction, est circonspect dans l’art de l’écriture. Il évolue dans les circonvolutions d’un style ampoulé de prudence. Réfugié derrière son devoir de réserve, prétexte à tous les silences ou toutes les lâchetés, il s’exprime rarement sur les questions de défense, fuit les prises de positions politiques, évite les sujets à polémique. Il préfère les sujets convenus ou spécialisés qui le protégeront d’un terrorisme intellectuel aujourd’hui « dimensionnant »pour l’écrivain, ou les thèmes que la mode voudra bien lui accorder.

Loin de dénoncer nos louables efforts de communication, je constate néanmoins une tendance au « mutisme bon teint », héritée d’une histoire mouvementée entre le pouvoir politique et l'armée, quand il s’agit de sujets qui touchent les choix politiques en matière de défense. Cette  tradition profondément ancrée dans notre inconscient est préjudiciable à l’avenir de notre institution. La rupture du lien Armée-Nation, tant redoutée à l’heure où M. Chirac décidait de suspendre la conscription, est sinon consommée du moins entamée quand les armées se complaisent encore dans un asservissement trop confortable pour ne pas être dangereux.

Subordination n’est pas asservissement. Les armées n’ont pas vocation à se taire même sur les sujets politiques les plus délicats. L’obéissance coite et passive est pernicieuse, l’obéissance critique et active est constructive. L’équilibre est à trouver. Il s’agit de ne pas sombrer dans l’erreur d’une politisation de l’institution; il s’agit plutôt de la reconnaissance d’une armée comme véritable institution politique. La première conduit à la dictature militaire, la seconde est légitime et nécessaire. La route est étroite, les écueils sont nombreux, les risques sont certains. La solution n’est pas écrite et je ne prétends pas, en quelques lignes, trouver les réformes, les méthodes, les hommes de bonne volonté capables, non pas de promouvoir une bonne image des armées - là n’est pas le sujet - mais de lui donner **sa** place politique.

Ecrire est un acte banal, séduire est un talent. Force est de constater que nos plumes militaires ne séduisent que les initiés. Force aussi de reconnaître que nos armées, quelques prolixes qu’elles puissent être sur la scène de l’écriture militaire, n’ont guère pignon sur rue, ne sont pas lues d’un grand public (plus indifférent que vraiment hostile) et sont ignorées d’une majorité de nos personnalités politiques plus soucieuses de leur cote de popularité. Les grandes questions de société déchaînent les passions médiatiques d’un jour et sont parfois à l’origine de décisions politiques importantes : elles s’inscrivent dans le processus démocratique de l’échéance électorale, véritable moteur politique. Quant aux armées, elles n’occupent le devant de la scène qu’aux heures dramatiques où la mort de nos frères d’armes crée l’événement.

Nous avons pris l’habitude de jouer les seconds rôles sans nous inquiéter de la perversité d’une situation qui nous éloigne de l’influence légitime dont nous devrions bénéficier au regard de la gravité des enjeux de la Défense, enjeux tant financiers, économiques que politiques. La pertinence de notre outil de Défense, l’orientation de notre stratégie politico militaire, l’adéquation de nos moyens et de nos équipements aux nouvelles « conflictualités », au terrorisme, à la « guerre hors limites », la défense européenne, sont autant de lettres mortes dans notre démocratie aussi hédoniste que consumériste. Ces questions essentielles ne font pas recettes sur la scène des campagnes électorales ; l’influence des armées est dérisoire pour ne pas dire inexistante. Faut il s’en plaindre, s’en émouvoir ou s’en inquiéter ? Faut-il que la Grande Muette ne s’exprime que sur des sujets confortables au risque d’être insipide et ne susciter que cette indifférence complaisante d’un public toujours ignorant des questions essentielles que soulève la Défense aujourd'hui ? Je ne le crois pas.

"Si tu ne vas pas à la Cité, la Cité viendra à toi". En d’autres termes, si les Armées ne s’engagent pas pour affirmer publiquement leur expertise en matière de Défense et participer politiquement aux choix majeurs qui concernent la sécurité de nos concitoyens, la Cité prendra, à leur place, des décisions mues par des mobiles qui leurs seront aussi étrangers que défavorables.

La tendance des démocraties est dans la dictature du court terme, celui de l’immédiate échéance de la prochaine élection. C’est là son principal défaut et sa première vulnérabilité. La Défense, elle, se construit sur le long terme, à fortiori quand les systèmes d’armes sont de plus en plus coûteux et complexes face à une menace diluée, diffuse, réversible mais toujours brutale, meurtrière et inopinée.

L’officier n’est pas un Cassandre, pas plus qu’un syndicaliste ou un homme de parti. Il est davantage ce praticien des armes, ce conseiller éclairé de toute politique mettant en jeu la sécurité du pays et l’engagement de ses forces. A ce titre, sa place n’est donc pas à l’ombre, dans la discrétion d’un sérail de serviteurs serviles. Elle est sur la scène publique d’un acteur politique au service de la sécurité de ses concitoyens. Le défi est de taille.

La reconnaissance politique de notre institution passe peut être par une plume affûtée mieux aiguisée, plus acérée, moins conformiste, un tantinet provocatrice… séductrice aussi. La plume a ses vertus quand l’épée est au fourreau. Usons de la première pour éviter d’user de la seconde à contretemps …L’histoire des peuples, des nations, des empires, des civilisations s’est toujours écrite dans le sang. Je crains que le XXI ème siècle ne soit pas épargné. J’espère que nos enfants ne nous reprocheront pas notre silence sur la scène politique si leur sang venait un jour à couler, parce que nous n’aurons pas su prendre notre place au sein de l’Agora.

# L'appui indirect

# au profit de la bataille

# de reconnaissance de la brigade



*par le Major J P CRESSWELL, RHA,*

## *Stagiaire au CSEM*

**

*Le rédacteur est actuellement stagiaire au CSEM. Engagé dans l'artillerie royale en 1998, le major Cresswell a servi dans le 29th Commando Regiment Royal Artillery en tant qu’officier de tir, puis comme observateur attaché au 40 Commando Royal Marines, comme observateur de la section de reconnaissance du Royal Dragoon Guards Battlegroup (Challenger 2) en Allemagne et récemment en tant qu’ OSA auprès du 3rd Regiment Royal Horse Artillery.*

**L**a valorisation de la brigade au sein de l'armée de terre britannique en tant que le module clé tactique reflète l’évolution des opérations contemporaines, qui se caractérisent par un espace de bataille plus étendu et une portée plus conséquente des forces de contact.[[20]](#footnote-20) Le rôle des forces de reconnaissance n'est plus uniquement celui de recueillir le renseignement sur l'ennemi afin de permettre au commandant de la force d’orienter et d’engager ses pions de manœuvre. Aujourd'hui elles constituent une partie intégrale du processus ISTAR[[21]](#footnote-21), qui a pour mission de façonner l'espace de bataille et d’initier l'engagement de l'adversaire avant le déploiement des GTIA pour emporter la décision.



*Les patrouilles du régiment de reconnaissance sont montées sur char léger « SCIMITAR » armé d'un canon de 30 mm 20mm.*

L'intégration d'un DLO de l'artillerie au profit des éléments de reconnaissance est primordiale dans ce processus. En effet, la troisième dimension représente le moyen principal pour réaliser un certain nombre d’effets sur l'adversaire, un procédé qui s'est justifié à plusieurs reprises lors de l'opération TELIC[[22]](#footnote-22) en 2003.

Cet article abordera la nouvelle structure des brigades interarmes britanniques avec un bref examen de la mission des forces de reconnaissance au niveau de la brigade suivi par une proposition de composition d'un DLO de reconnaissance. Dans le même esprit, une modification à l'ordre de bataille de l'artillerie sol-sol chez nos homologues en France sera proposée.

Après 2006, toutes les brigades blindées et mécanisées de l'armée de terre britannique (cinq en tout) seront renforcées par un régiment de reconnaissance à deux escadrons d'éclairage et d'investigation montés sur blindé chenillé de reconnaissance SCIMITAR. Il ne s’agit donc plus simplement d’effectuer une mission de renseignement sur les dispositions de l'ennemi mais bien de participer au processus ISTAR, qui, lui, déclenche les frappes du groupement offensif d'appui (Offensive Support Group - OSG) sous le commandement du général de l'artillerie divisionnaire. Ce groupement comprend les moyens d'acquisition et de traitement (des feux et des effets immatériels). Au niveau de la brigade c'est le chef de corps du régiment d'appui sol-sol qui préside le processus du ciblage[[23]](#footnote-23) et d'appui à la manœuvre. Pour que les feux puissent être appliqués dès le premier contact, les patrouilles de reconnaissance ont besoin d’équipes d'observation capables de coordonner toute la gamme des effets. Cette force sera donc apte à engager l'ennemi, soit comme acteur du plan de ciblage, soit afin de débuter l'engagement de la brigade dans une action décisive.



*Le rôle de la reconnaissance est non seulement de se renseigner sur les dispositions de l'adversaire mais aussi d’ initier les effets.*

Le RETEX du 7th Parachute Regiment Royal Horse Artillery pour l'opération TELIC 1 nous montre comment ce concept de groupement de reconnaissance a été réalisé dans la 16e brigade d'assaut par air[[24]](#footnote-24). La force de reconnaissance de la brigade avait intégré le Pathfinder Platoon[[25]](#footnote-25), un escadron du Blues and Royals (cavalerie légère dotée de SCIMITAR) avec un DLO.[[26]](#footnote-26) Cette force a opéré au profit de l’ OSG de la brigade qui comprenait l'artillerie sol-sol (trois batteries de six obusiers de105mm), une équipe de GE, la section des radars MAMBA, une section de drone PHOENIX et la troisième ANGLICO de l’USMC[[27]](#footnote-27). Bien que les tirs de contrebatterie aient été dirigés d’après une localisation radar, la seule méthode fiable, d’après la brigade, est de confirmer la présence de l'ennemi en l’identifiant sur le terrain. Une fois l’ennemi repéré, son traitement peut commencer. Le RETEX du 29 Commando Regiment Royal Artillery a fait valoir que les feux sol-sol, d’une durée plus longue que le CAS, étaient recherchés précisément pour cette raison.[[28]](#footnote-28)



*Il est impératif que les observateurs soient dotés des mêmes équipements que les forces qu’ils soutiennent, surtout dans le cadre de la reconnaissance - à l'heure actuelle, tous les EO de l'armée britannique sont montés en WARRIOR .Dès lors, repérer les VOA n'est pas difficile.*

Le DLO du régiment de reconnaissance comprendra le commandant de batterie (BC) et son centre de mise en oeuvre (Fire Planning Cell - FPC) qui travaille étroitement avec le CO du régiment. Trois équipes d'observation seront mises en place, soit une par escadron, même s’il est plus vraisemblable qu’elles agissent comme des « mini-CMO », pour coordonner les effets demandés par les patrouilles plutôt que pour manœuvrer elles mêmes sur le terrain en vue d’engager les cibles. Une troisième équipe pourrait être mise en oeuvre pour établir une surveillance avec son MSTAR[[29]](#footnote-29).

Cette nouvelle transformation des forces de reconnaissance est l’objet d’un débat au sein du Royal Artillery en ce qui concerne la composition d'une équipe d'observation, débat qui a pris de l’ampleur au vu des RETEX du 29 Commando Regiment Royal Artillery après TELIC 1. Le chef de corps préconise des équipes pluridisciplinaires ayant pour but la coordination de tous les effets 3D. (Rien de bien nouveau puisque le lieutenant colonel LECORGUILLE souligne que ce concept fut emprunté par la 2e DB il y a 60 ans).[[30]](#footnote-30)

L'organigramme ci-dessous représente l'ODB idéal, d'après le rédacteur, pour remplir cette mission de coordination des effets indirects au profit du régiment de reconnaissance. L'équipe d'observation serait renforcée par quatre à neuf personnels et serait répartie en trois sous-équipes comprenant un FAC (et son adjoint, brigadier-chef et pilote), un véhicule MSTAR (son autre adjoint, et pilote) et finalement le SCIMITAR du Forward Observation Officer (FOO) (un capitaine assisté par son brigadier adjoint et son pilote). Compte tenu du déroulement de carrière type dans l’artillerie, tous ces personnels seront capables de diriger des feux sol-sol. Le risque de perdre toute sa capacité d’action en une fois en sera d’autant plus réduit (ce n’est pas le cas aujourd’hui, alors que les cinq personnels sont embarqués dans le même VOA WARRIOR).

EO 1

EO 2

****

EEI 1

EEI 2

ESC APPUI

BC et FPC

(OFFRS OPS - CNE et SCH)

****

****

?

?

****

EO 3

SGT FAC

(SCIMITAR)

CCH MSTAR

(SCIMITAR)

CPL OPA

(SCIMITAR)

Le rôle de la reconnaissance de la brigade est de préparer ses conditions d'engagement. Ceci comprend la recherche de renseignement y compris par le combat. Ce dernier a lieu non seulement contre les reconnaissances de l'ennemi mais aussi contre le gros, comme c’était le cas avec les voltigeurs et les « Light Companies » d'antan. C'est pour cela que j'ai ajouté la possibilité d'inclure d'autres éléments à ce qui est pour ainsi dire un GTIA à dominante renseignement. On pourrait par exemple envisager de lui rattacher un escadron de CHALLENGER 2 ou d’une escadrille ALAT. La reconnaissance furtive étant peu réalisable, il faudrait également des moyens de frappe et donc il faut absolument intégrer un DLO et les EO.

En analysant la mission de reconnaissance de la brigade qui consiste à renseigner et à façonner, il est important de considérer le rôle de la 3D. L'article du lieutenant colonel LECORGUILLE cité supra propose la mise sur pied des GTIA à dominante Appui Indirect. Cette innovation semble très intéressante comme complément de la reconnaissance combattante, qui agirait en tant que rideau d'observation.[[31]](#footnote-31)



*L'initiation des effets par la reconnaissance de la brigade permet à l'artillerie de participer activement au façonnement de l'espace de bataille.*

Ce principe permettrait également à l'artilleur de participer au façonnage de l'espace de bataille avant l'engagement des GTIA de mêlée, lui évitant d’être cantonné à un rôle d'appui aux actions de mêlée. Cette idée laisse à croire qu’une forme de ciblage pourrait être envisagée au niveau de la brigade, surtout avec l’adoption des drones au profit de la brigade.

L'expérience de l'auteur en tant que « Recce FOO »[[32]](#footnote-32) avec un GTIA à dominante chars ainsi que les observations des formateurs de l'artillerie royale suggèrent que les observateurs doivent être formés à leur rôle spécifique vu leur incapacité de survie sur le champ de bataille:*« En général les observateurs manquent de l'expérience d’une arène interarmes et par conséquent se montrent peu efficaces au début de leur affectation... Le problème de fond est leur incapacité de manoeuvrer et survivre dans cet environnement*. (*Lt Col T J E PRICE RA SO1 ARTAT [[33]](#footnote-33)) »*

Allouer un DLO et des EO à l'improviste ne suffira pas pour garantir la synergie nécessaire pour maîtriser la guerre de reconnaissance. Il s’agit bien de créer un climat de confiance, fondé sur la compétence et la cohésion au sein des troupes de reconnaissance, qui doivent inclure des artilleurs. En termes de structures, l'armée de Terre française est déjà en avance sur son homologue d'outre manche. L'existence de l'EEI confère à la brigade une capacité importante dans le domaine du renseignement. A l'heure actuelle, des DLO et des EO normalement destinés à un GTIA de la brigade, sont détachés à cet escadron dans le cadre de la coordination 3D. Cela dit, les réflexions du 1er régiment de Tirailleurs[[34]](#footnote-34) représentent le bon sens pour constituer une brigade. En effet une articulation ternaire, avec des GTIA à quatre pions, permet une intégration optimale des DLO et des EO. Néanmoins cette articulation des coordinateurs 3D ne prend pas en compte l'EEI. Dès lors, tout aménagement pour renforcer l'EEI serait réalisé avec des EO qui ne seraient pas particulièrement formés ou habitués à ce rôle. Comme solution, l’auteur préconise de transformer les DLOP et les EOP des régiments d'artillerie pour remplir cette fonction. Un besoin en spécialistes dans le profondeur se fait aujourd’hui toujours sentir mais il devrait être pris en compte par les forces spéciales. Cette fonction existe toujours chez les spécialistes dans la profondeur mais n’existe aujourd'hui que dans le mandat des forces spéciales



L'intégration et la formation des EO spécialisées dans le domaine de reconnaissance ne sont pas à négliger.

L’organigramme ci-après propose une organisation du détachement de liaison de la reconnaissance de la brigade (DLORB) avec trois « EORB », une par peloton :

****

****

****

****

****

*Une EOP par DLO serait prélevée dans chaque régiment pour créer la batterie d'observation spéciale.*

La création d'une batterie spéciale rattachée au 13e RDP semble représenter la meilleure façon de développer cette spécialité au profit des opérations dans la profondeur (niveau deux et au dessus) et de créer des spécialistes au sein de la brigade pour l'appui 3D au profit de l'EEI.

La bataille du renseignement sera valorisée au niveau de la brigade chez les Britanniques. Cette transformation nécessite un dispositif de coordination 3D qui répond aux besoins de la reconnaissance qui dès lors constitue le combat pour le renseignement et la préparation de l'engagement du gros de la brigade. Posséder des spécialistes dans ce domaine s’avère primordial si l’on veut exploiter et préserver cette capacité. C’est pourquoi une nouvelle structure d'équipes d'observation est proposée par le rédacteur, montée sur SCIMITAR, et intégrant toutes les capacités 3D disponibles à la brigade. Pour la France, déjà en avance, la transformation des EOP en EOB au profit de l'EEI est préconisée avec la création d'une batterie d'EOP au sein des forces spéciales.

**Après la guerre :**

**le Moyen-Orient en recomposition**



*synthèse[[35]](#footnote-35) du Lieutenant-colonel GERVAIS,*

*du CESAT/DEMSST*

*Ces quelques lignes ont été rédigées à partir des propos échangés lors d’une réunion tenue à l’IFRI le 18 septembre autour de Thierry de Montbrial, Dominique Moïsi, Denis Bauchard, Dorothée Schmid et Etienne de Durand.*

*Les différentes interventions, ainsi que les réponses aux questions des auditeurs, ayant été synthétisées, les opinions personnelles émises ne peuvent plus être attribuées à un intervenant bien défini. Il n’en est que plus important de souligner que ce sujet, comme habituellement tout ce qui touche au Proche-Orient, a suscité de nettes divergences entre les orateurs et de vives réactions dans l’auditoire.*

**L**es combats qui, a l’été 2006, ont mis aux prises l’armée israélienne et les forces du *Hezbollah* libanais, avec comme victimes collatérales le reste de la population et du potentiel économique du Liban, constituent l’une des plus longues « guerres israélo-arabes » (35 jours). Ils ont impliqué au premier plan, quoiqu’à des degrés différents, Israël, le Liban dans toutes ses composantes, et les Palestiniens des Territoires. Mais ils ont eu bien évidemment des conséquences régionales et conduit une nouvelle forme d’implication, non dénuée d’ambiguïté, des principaux acteurs internationaux.

**Dans ce type d’affrontement** où, comme l’ont dit de beaux esprits, « qui ne gagne pas perd et qui ne perd pas gagne », et en l’absence de vainqueur évident, Israël, habitué à écraser ses adversaires en quelques jours, apparaît incontestablement comme l’auteur d’une contre-performance militaire flagrante, qui semble due :

* à la bonne préparation du *Hezbollah*, sous-estimée par le renseignement israélien,
* aux hésitations de la direction israélienne, capable d’une riposte rapide mais incapable de l’exploiter en temps utile par une opération terrestre d’envergure,
* à une erreur de l’état-major : le choix exclusif de la stratégie aérienne, inefficace et politiquement contre-productive.

En bref, absence de clairvoyance et de *leadership*.

**Pour Israël** les conséquences sont surtout négatives.

* au plan intérieur, une crise de confiance de la société devant la fragilité de ses élites politiques et militaires,
* au plan régional, la politique de « désengagement unilatéral », qui semblait assez généralement acceptée après le retrait réussi de Gaza, est sans doute définitivement abandonnée. La preuve est faite que la « clôture de sécurité » n’en procure aucune face aux *Katiouchas*, voire aux missiles. Il faudra donc reprendre le dialogue, en premier lieu avec les Palestiniens, dans les pires conditions possibles, et tout en suspendant tout retrait de Cisjordanie,
* sur la scène internationale, l’attitude israélienne, surtout envers le Liban, a ravivé les tensions entre Européens (pour qui Israël devient de plus en plus le principal fauteur d’instabilité du Proche-Orient) et Américains (pour qui il demeure la première ligne de défense face à l’islamo-fascisme). Le rapprochement tactique entre Paris et Washington sur le dossier libano-syrien semble avoir vécu,
* enfin, plus généralement, le monde musulman est réuni dans sa haine et son rejet d’Israël, voire de l’Occident dans son ensemble : on est plus près que jamais du conflit de civilisation.

**Au Liban**, où la surprise a été totale face à l’offensive aérienne généralisée d’Israël, le Premier ministre a réussi à établir une certaine autorité sur des forces politiques traversées par les clivages confessionnels bien connus mais aussi par la division plus récente entre les « forces du 14 mars »[[36]](#footnote-36) et le camp pro-syrien. Toutefois, l’étroitesse de sa marge de manœuvre le contraint à un double langage extrêmement dangereux (notamment quant au désarmement du *Hezbollah*) et donc lourd de menaces pour la pérennité de la trêve.

**Les pays arabes** sont une fois de plus des spectateurs impuissants. La Ligue arabe est divisée mais la Syrie n’y est pas isolée. La plupart des pays redoutent que le Hezbollah ne prenne une importance excessive mais :

* les gouvernements, y compris dans l’aire sunnite, sont en profond décalage avec leurs opinions publiques et doivent éviter de prêter le flanc aux extrémistes,
* les médias régionaux, en diffusant des images très dures du conflit et de ses conséquences sur les populations (au Liban mais aussi à Gaza) ont rendu toute posture modérée pratiquement impossible,
* Nasrallah, bien que porté par la « rue arabe », a tenu un discours relativement « raisonnable », surtout envers le gouvernement libanais,
* de même, la Syrie a veillé à apparaître comme un acteur incontournable et responsable, en particulier en ne fermant pas sa frontière et en accueillant ainsi un nombre considérable de réfugiés.

**Enfin l’Iran** a trouvé dans cette crise une occasion idéale pour avancer ses pions le long des 3 axes de sa politique étrangère :

* le dossier nucléaire,
* l’affirmation d’une stature de puissance régionale,
* et en parallèle, celle d’un *leader* spirituel et idéologique du monde musulman, par-delà le clivage du Chiisme.

**À l’ouverture des hostilités**, les trois acteurs principaux, israélien, libanais et palestinien, venaient de traverser une phase d’expérimentation politique, qui dans chaque cas conduisait à une impasse.

* au Liban, après les bouleversements du 14 mars, la résolution 1559 et le « retrait » syrien, les anciennes lignes de fracture confessionnelles redevenaient prépondérantes, alors que le *Hezbollah* accaparait la rhétorique (et la réalité) de la résistance,
* dans les Territoires palestiniens, au terme d’un long processus mal maîtrisé car soumis à diverses contraintes extérieures, le *Hamas* était en cours de fragmentation,
* de même en Israël, les dernières élections ont donné 60% des voix à des partis communautaires qui s’en remettaient pour la politique étrangère aux héritiers d’un « sharonisme » en pleine mutation.

Aussi, tout en demeurant prudent vis-à-vis de toute notion de déterminisme, et sans pouvoir trancher la question d’une éventuelle coordination politique voire opérationnelle entre le *Hezbollah* et le *Hamas,* toutes les conditions étaient réunies pour que les éléments les plus déterminés des deux formations islamistes ne cherchent à conforter leur position en faisant plier Israël, militairement dans le premier cas, politiquement (sur l’important dossier des prisonniers) dans le second.

**Après la cessation des hostilités**, les enjeux paraissent très similaires chez lez trois protagonistes : reconstituer l’unité nationale, panser les plaies physiques et économiques, et surtout choisir la marche à suivre (guerre froide ou paix négociée) pour le moyen terme. Compte tenu du traumatisme subi par les diverses forces politiques, de tels objectifs requièrent un renouvellement des coalitions et des équipes gouvernementales, peut-être de nouvelles élections. En effet, dans l’immédiat, c’est toujours la logique d’affrontement qui prévaut.

**La mise en œuvre des mécanismes habituels des Nations Unies**, tardivement et en ordre dispersé, a abouti à la résolution 1701 et au déploiement de la FINUL renforcée (FINUL II).

Les perspectives à court terme ne sont pas mauvaises : la résolution s’applique, la force se déploie et, fait exceptionnel, la Chine, qui a toujours tendance à demeurer en marge des opérations internationales, s’engage de manière significative.

Mais cela ne doit pas cacher que dans la région le soutien à la résolution 1701 n’est que de façade à peu près partout, au point que l’on doit se demander si la vocation de la FINUL II n’est pas de permettre aux combattants de souffler un peu avant la reprise des hostilités…

En effet, son mandat impose à la FINUL une posture de « maintien de la paix », ce qui implique l’accord des belligérants, et lui prescrit en outre d’agir en soutien de l’Armée libanaise, notoirement incapable et en outre peu encline à remplir les missions qui lui sont fixées par la 1701.

Quant à passer à une posture d’imposition de la paix, la FINUL n’en a ni le mandat, ni les moyens, ni les objectifs politiques qui lui imposeraient de prendre parti (cf. la Bosnie ou le Kosovo). Enfin, elle souffre dès le départ d’un manque de crédibilité car les Etats-Unis, perçus à tort ou à raison comme l’arbitre suprême par toutes les parties au conflit, n’y sont pas représentés.

**Au final**, même si la situation est figée dans un calme précaire, il serait prématuré de penser que la cessation des hostilités est acquise. A ce jour, le seul argument pour une trêve prolongée, en tout cas sur le front libanais, est la nécessité pour les belligérants de repenser leur stratégie et de reconstituer leurs capacités.

Il se peut que la FINUL II soit aussi peu efficace que la FINUL I, avec le risque terroriste en plus. La question ne s’est pas vraiment posée, car pour les grands pays européens, le coût de la non-intervention aurait été politiquement prohibitif. Mais le sentiment prévaut désormais qu’il est ridicule et insupportable de continuer à payer pour une paix dont personne ne voudrait vraiment…

Paradoxalement, comme après chaque intervention occidentale dans la région depuis 1990, l’Iran se trouve nettement conforté sans avoir tiré un coup de feu. Il a simplement rappelé sa capacité d’influence, voire de nuisance, sur tout règlement qui méconnaîtrait ses intérêts. Quant aux forces occidentales, elles dispersent leurs moyens et se trouvent aujourd’hui en difficulté sur trois théâtres… sans que l’on puisse exclure l’ouverture d’un quatrième, en l’absence d’une négociation sérieuse entre Israël et ses voisins ni entre les Etats-Unis et l’Iran.

**Le droit international**

**et la guerre aujourd’hui**



*par le Lieutenant-colonel Jérôme CARIO,*

*Chef, au CDEF, du Bureau recherche/DREX*

**L**e droit des conflits armés,[[37]](#footnote-37) repose sur une symétrie du conflit, en ce sens que celui contre qui on est en guerre, est censé l'être aussi. *La symétrie résulte de cet état de belligérance conjoint et réciproque qui est l'apanage des Etats souverains*. Depuis les tentatives de limitations de la guerre jusqu’à son interdiction par Charte des Nations-Unies de 1945,[[38]](#footnote-38) l’utilisation de la force était toujours conçue, du point de vue du droit international comme une question symétrique entre États souverains.[[39]](#footnote-39) Le droit des conflits armés n'aborde la question des entités non conventionnelles que sous l'angle humanitaire, ce qui leur accorde une protection considérable.

Beaucoup de littérature a envahi nos bibliothèques sur le concept de guerre asymétrique depuis le 11 septembre 2001. On parle le plus souvent de stratégie du faible au fort ou du fou au fort, par laquelle l'attaquant qui ne disposerait pas d'un arsenal, non seulement classique mais en outre, d'une puissance létale concurrentielle avec les grandes et moyennes puissances, se retrouverait « réduit » voire « contraint » à utiliser des moyens non conventionnels pour faire valoir ses droits.

Au-delà de l'approximation d'une telle analyse, qui omet le principe de guerre par procuration, tout à fait envisageable pour une ou plusieurs puissances, c'est la limitation du concept à son aspect capacitaire qui nous semble poser problème. En effet,*l'un des déterminants de base d'une guerre asymétrique ne se trouve pas seulement dans l'usage de techniques non conventionnelles, voire « hors limites » ou même dans les finalités nihilistes de la violence provoquée, mais aussi dans le droit international ou droit de la guerre qui lui est applicable****.*** Le Droit de La Haye permet aux États de renforcer leur sécurité contre ces ennemis non conventionnels.

**Quel mandat d'intervention pour les États agressés ?**

En situation de guerre asymétrique, c'est bien l'état juridique qui change. En effet, l'état de guerre ne vaudra plus que pour l'une des parties, généralement l’agressé. En effet lorsque tel groupe armé déclare le djihad à tel ou tel pays, ce pays est mis en état de guerre mais pas nécessairement le premier.

Certes, s’il existe bien tout un pan du droit international applicable aux entités guerrières non étatiques, il s'agit essentiellement de droit humanitaire dont les combattants non étatiques peuvent bénéficier eux-mêmes, sous certaines conditions.[[40]](#footnote-40) En conséquence, *lorsque l'attaquant n'est pas (ou pas directement) un État souverain, mais un groupe armé privé, la réplique militaire classique d'état à état n'est juridiquement plus envisagée, dans le sens où il n'est pas prévu de lui déclarer un état de guerre spécifique, géré par l'armée et ses règles d'engagement.*

* ***Les alternatives de riposte***

Les résultats d'un tel vide conceptuel sont dangereux. Qui aurait cru, par exemple en pleine guerre froide, que l'acte de guerre le plus dangereux qui soit, consistant à lancer sur le Pentagone un missile de croisière, aurait pu s'effectuer sans que la moindre riposte militaire directe desÉtats-Unis soit possible, dès lors qu'il fut bricolé sous forme d'avion détourné et piloté par des combattants sans uniforme? C'est tout l'art de la guerre asymétrique que de « scotcher » ainsi sa victime. Les groupes armés qui ont conçu cette opération, connaissaient fort bien leur périmètre stratégique d'intervention.

Quelles sont dès lors les alternatives de riposte pour un État souverain ? Nous étudierons trois hypothèses :

* ***Un conflit asymétrique interne***

Si le groupe armé privé est installé dans les frontières de l'Etat attaqué, la riposte sera obligatoirement une opération de police interne, peut-être menée par des forces armées, suivie éventuellement d'une séquence judiciaire.

* ***Un conflit asymétrique international***

Si le groupe armé privé est installé au sein d'un Etat tiers, il sera de la responsabilité discrétionnaire de ce dernier de faire la police chez lui. S'il n'en a pas les moyens, il pourra soit autoriser l'Etat attaqué à quelques opérations communes, comme c'est le cas au Pakistan, soit demander l'assistance d'autres Etats, comme le fait aujourd'hui l'Afghanistan, soit combiner les deux solutions.

L'Etat souverain, hébergeant un groupe armé, pourra également nier l'existence de ce dernier dans ses frontières, soit encore refuser purement et simplement d'intervenir. Mais si l'Etat attaqué estime que cette absence de réaction s'apparente à de la complicité, il pourra alors éventuellement attaquer l'État protecteur, au nom de la légitime défense[[41]](#footnote-41), à charge de démontrer cette complicité devant l'ONU.

* ***Un conflit asymétrique infra étatique***

Dans l'hypothèse où c'est un non-État qui protège le groupe armé privé, le système s'amplifie. L'État agressé ne pourra exiger du *non-État non souverain* de faire totalement la police chez lui. En outre, le groupe armé pourra aspirer lui-même au pouvoir, et dès lors lui dénier cette légitimité de police, voire le menacer de créer les conditions d'une guerre civile, classique celle-là. Il bénéficiera même, le cas échéant, du droit humanitaire applicable aux Mouvements de Libération Nationale, au titre de l'article 96 du Protocole additionnel I de 1977. L'État agressé ne peut davantage faire une guerre classique directe au non-État dans la mesure où, justement, il n'est pas un Etat. *Certains stratèges du non-État auront d'ailleurs compris tout leur intérêt à faire perdurer leur situation de droit non abouti, afin de se préserver d'une riposte militaire classique.*

Tout cela va donc s'inscrire dans un dédale de décisions politiques et juridiques volatiles, situées à l'opposé de l'unité de commandement généralement de rigueur en situation de guerre. *Le guerrier non conventionnel double ainsi son avantage d'origine qu'est le recours à une attaque surprise hors limite, par une probabilité de riposte très amortie. Le bilan coût/avantage lui est favorable et les logiques de dissuasion encore inexistantes.*

La communauté internationale n'ayant intégré l'état de guerre qu'entre Etats souverains, elles cantonnent donc leur réplique à la gestion criminelle de droit commun. *L'ONU n'ayant quant à elle été conçue que pour calmer les ardeurs de la guerre symétrique, elle a le plus grand mal à traiter les états de guerre, émanant des groupes armés privés optant pour l'asymétrie*.

* ***Des choix limités*.**

Il en résulte que, du point de vue du droit à entrer en guerre *(Jus ad bellum*), le pays agressé n'étant pas en guerre réciproque contre l'attaquant, il n'aura finalement le choix qu'entre seulement deux solutions.

* ***Le déni de guerre.***

C'est la voie choisie par différents Etats alignés sur les positions des mouvements pacifistes, lors du déclenchement des hostilités en AFGHANISTAN. Il s'agit alors d'une position qui s'apparente au syndrome de Stockholm en politique et que l'on a vu s'appliquer en Espagne après les attentats du 11 mars. En effet, l'Etat attaquable développe un sentiment de confiance, voire de sympathie envers certains instigateurs de la guerre asymétrique dont il peut être victime. On n'a vu aucune manifestation particulière d'hostilité directe à l'égard de certains tenants du wahhabisme par exemple, qui furent sans conteste les sources d'inspiration essentielles, voire même de commandement, des guerriers du 11 septembre, du 11 mars et peut-être du 7 juillet ?

* ***La riposte militaire unilatérale***

L'Etat agressé qui décide unilatéralement de riposter militairement doit alors supporter l'ire de la Communauté internationale lui déniant le droit de gérer cette guerre. En effet, face à un non-Etat, il apparaîtra mécaniquement comme transgressant le droit international. [[42]](#footnote-42)

**Quelles réponses juridiques ?**

Pour l'heure espérons que les Etats se réveilleront un jour et viendront enfin nous expliquer publiquement, depuis la tribune de l'ONU, que le terrorisme étant un acte de guerre et non un acte de droit commun, il devrait être passible d'une procédure d'engagement militaire repensée, spécialement en termes juridiques.

L'alliage du renseignement intégré, de la rétention militaire de type Guantanamo, de la contre-subversion active, voire même tout simplement l'engagement de l'armée dans les tâches de protection comme celles du G8, du symposium de Davos ou des ambassades, en font sans doute déjà partie sur le plan technique. Qu'en serait-il juridiquement ?

* ***Le droit de La HAYE***

En remontant au corpus du « Droit de La Haye », datant de 1899 et 1907 et toujours en vigueur au bénéfice des quelques complémentarités du droit humanitaire des Conventions de Genève et de ses Protocoles additionnels, *on observe que les guerriers non conventionnels s'autorisent tout ce qui est, justement et formellement, prévu et interdit par les conventions relatives à la conduite des hostilités dans les conflits armés[[43]](#footnote-43) (jus in bello), dont ils ne sont évidemment pas signataires.*

Mais l'arsenal juridique des conventions internationales englobe beaucoup plus largement les techniques de guerre asymétrique.[[44]](#footnote-44) Les dispositifs internationaux prévoient également la prohibition d'armes aggravant les propriétés létales et causant des maux indiscriminés (comme les clous des bombes terroristes) mais aussi les méthodes typiques de la guerre asymétrique, comme la « perfidie » (articles 53 §1 Convention Genève I, 45 Convention Genève II, 37-39 Protocole additionnel I).[[45]](#footnote-45)

Mais en outre, c'est toute la logique juridique de la guerre asymétrique qui est visée par les conventions internationales, lorsque celles-ci prohibent les *« … actes qui trompent la bonne foi de l'adversaire en utilisant à des fins hostiles l'obligation de celui-ci de respecter des règles du droit des conflits armés… »*.

On constate ainsi que le Droit de La Haye a à peu près tout prévu des *actes de guerre* que le terrorisme fait subir à ses victimes. *Comment se fait-il alors que, disposant d'un tel canevas juridique, on continue de traquer les guerriers asymétriques selon les règles civiles et pénales internes de droit commun ? Comment se fait-il qu'aucun organe international n'ait encore inscrit à son ordre du jour une extension expresse aux conflits asymétriques, et dans l'ordre interne, du corpus de La Haye ?*

* ***L’internalisation du droit conventionnel***

C'est en effet ce transfert à l'ordre interne qui parait juridiquement le plus prometteur, dans la mesure où tous les principes en sont déjà acquis en droit positif. Il se ferait en quelque sorte à rebours du *jus in bello* dont la raison d'être est justement de restreindre l'action guerrière. Il passerait dès lors par une relecture du droit d'entrer en guerre : le *Jus ad bellum*. *Cette internalisation du droit conventionnel aurait en effet le mérite de répondre à la dilution de l'élément territorial dans les conflits asymétriques en restituant son rôle premier à l’Etat et donc à l'armée, qui est de protéger ses concitoyens contre toutes formes de guerre.*

Contre une déclaration ou une situation de guerre asymétrique, on peut imaginer un droit de police interne, militaire et distinct du droit commun. *Ce droit serait comparable à celui d'un état de siège, qui serait ratione materiae (en considération de l'acte) plutôt qu'exclusivement ratione loci (en considération du territoire).*

Dès lors qu'un groupe armé privé s'engagerait dans des actions prohibées par le droit de la Haye, *les règles d'engagement militaires trouveraient à s'appliquer et non plus le droit pénal classique****.*** En d'autres termes, par son entrée en guerre asymétrique, le terroriste prendrait le risque d'une réplique militaire systématique et réduirait fortement ses chances d'obtenir une porte de sortie judiciaire. *Cela se traduirait en particulier par une requalification du combattant sous le terme « d'ennemi » et non plus de terroriste tout court*. Il serait alors voué à supporter les conséquences de ses actes en termes d'élimination physique et ciblée de sa personne, de contrôle de sa doctrine de guerre et de la responsabilisation directe de sa chaîne de commandement et ou d'inspiration.

* ***La qualification de l’acte et de la preuve.***

Deux questions se posent pour basculer du droit commun au *jus ad bellum* : la qualification de l'acte et la preuve. L'acte, comme on l'a vu plus haut, est déjà largement qualifié par le droit international actuel. Le système de preuve pourrait aller de la prise en compte des déclarations et appels à la guerre jusqu'à un renversement de charge, très classique dans les démocraties, pour les actes secrets. A ce titre, ce serait à celui qui se retrouverait dans la situation qualifiée d'acte de guerre, qu'il appartiendrait de prouver qu'il commet ou envisage de commettre un acte criminel détachable d'un acte de guerre.

S'agissant des garanties humanitaires applicables, on les trouve déjà au complet dans le Droit de Genève.

* ***L’internalisation.***

S'agissant de l'internalisation, il serait possible de s'inspirer du principe de « *reconnaissance de belligérance* » qui fonctionna jusqu'aux lendemains de la Seconde guerre mondiale. Il s'agissait d'un acte unilatéral d'un Etat envers une entité armée non étatique, destiné à lui appliquer les règles du conflit armé, généralement dans le cadre d'une dispute territoriale. Cette reconnaissance s'appliquerait ici du fait de l'acte.

## Conclusion

*La « fracture de paix », causée par la guerre asymétrique, devrait pouvoir donner le jour à un système de mandat d'intervention spécial au bénéfice de l'Etat victime*. Ce mandat lui donnerait un droit spécial d'intervention dans les pays d'accueil des groupes armés, sous le contrôle d'une instance internationale. Le droit commun reprendrait sa place en cas de légitime défense.

La logique de guerre par procuration qui sous-tend la protection d'un groupe armé privé, aurait-elle toujours autant d'efficacité si l'immunité de l'Etat d'accueil complice se trouvait réellement remise en question ? Il deviendrait en toute hypothèse plus difficile d'accuser tel ou tel Etat de sortir du droit international lorsqu'il fonderait justement son intervention sur lui.

N'est-ce pas en effet le rôle de la communauté internationale des Etats de s'entendre pour se protéger, légalement et solidairement, d'attaques dont ils ont tout prévu depuis un siècle ? N'est-ce pas également le rôle de l'ONU de renforcer ces Etats de ce point de vue précis ? *En revanche, si le fonctionnement de cette vénérable institution conduisait à faire la vie facile aux guerriers non conventionnels, ils auraient réussi un formidable retournement de sa raison d'être et de sa charte.*

# À propos de culture historique



*par le Général (2°s) Guy MARIOTTI,*

*Docteur de 3ème cycle "défense, relations internationales"*

**D**ans tous les pays démocratiques, l’environnement actuel du chef militaire est marqué à la fois par l’extrême variété des théâtres d’engagements, par les contraintes juridiques croissantes du principe de précaution et par l’explosion d’une menace terroriste tous azimuts insensible aux valeurs morales. Dès lors, la crédibilité du chef repose sur l’acquisition et l’entretien permanent d’une culture militaire à périmètre élargi alliant l’histoire militaire à la géostratégie et à la géopolitique. Cet outil culturel conditionne sa perception d’une situation et de son évolution potentielle. La culture historique n’est plus seulement un « must » ou un hommage aux anciens et à la tradition militaire, mais une ardente obligation pour tout officier à haut potentiel.

Aussi, après avoir rappelé les raisons majeures qui justifient l’étude de l’histoire militaire, cet article analysera le périmètre élargi à la géostratégie et à la géopolitique des acquis indispensables aux cadres supérieurs militaires en terme de culture générale et historique.

\*

\* \*

Sans prendre au pied de la lettre la boutade du Comte de Guibert au XVIIIème siècle selon laquelle « il faut étudier l’histoire pour apprendre à y figurer », cette lointaine ambition doit au moins orienter et stimuler l’intérêt de tout officier pour l’histoire. C’est une question de simple honnêteté intellectuelle voire d’éthique lorsqu’on choisit ce métier par vocation …

Que peut apporter l’histoire militaire à un officier, quelle que soit sa fonction ou son niveau d’action, qui se prépare aux responsabilités d’une carrière entière dans un monde plus changeant que jamais ?

L’histoire militaire contribue à la fois à ***la formation professionnelle*,** technique de l’officier, mais aussi à sa ***formation éthique et morale***. Enfin elle élargit le spectre de sa ***formation intellectuelle.***

Même si ces apports pédagogiques sont déjà plus ou moins connus selon les cursus de chacun, il est nécessaire de les rappeler périodiquement, en particulier aux jeunes officiers qui abordent l’enseignement supérieur de l’armée de terre.

\*

\* \*

## Formation professionnelle

Nous vivons une époque que l’on peut qualifier de « paix chaude » après celle de la « guerre froide ». Elle se caractérise par une multitude de crises toutes différentes les unes des autres en termes de théâtres d’opérations et de niveaux d’intensité. Il est souvent difficile d’évaluer la dangerosité potentielle d’une situation. Aussi, l’histoire nous évite d’oublier que le ***« feu tue »*** et qu’une crise peut toujours dégénérer.

Elle nous montre en permanence que ***« le terrain n’est jamais neutre »*** à la différence d’un camp ou terrain de manœuvre connu par cœur.

Elle démontre concrètement par des victoires acquises à toutes les époques que la manœuvre réussie combine et ***« coordonne le feu et le mouvement ».***

L’histoire militaire abonde d’exemples de la ***surprise*** comme facteur essentiel, qu’elle soit d’ordre stratégique, tactique ou technique.

C’est aussi avec l’histoire que l’on redécouvre le besoin permanent du renseignement pour conduire une action efficace au moindre coût.

Enfin, l’histoire militaire illustre à toutes les époques ***le rôle décisif de la******logistique*** qui conditionne littéralement le succès de la manœuvre.

Tous ces apports pédagogiques à la formation professionnelle des officiers s’appuient sur les innombrables campagnes, batailles, faits d’armes mais aussi défaites et revers de toutes sortes qui ont jalonné l’histoire des relations entre les peuples. Faute de pouvoir les citer tous, cet article doit vous inciter à lire ou à relire les bibliographies et précis d’histoire militaire et d’initiation à la stratégie et à la tactique des Ecoles de formation.

Ces travaux illustrent la permanence des principes de la guerre de Clausewitz et l’évolution des paramètres de la manœuvre. Tout officier digne de ce nom ne peut se désintéresser de ces fondamentaux du commandement.

S’agissant de la ***cohésion du corps des officiers*** de toutes origines, comme de la ***complémentarité entre les armes et les services,*** l’histoire militaire est aussi une école d’humilité où l’on démontre qu’il n’y a pas de « valets d’armes » comme le disait le Général Lagarde.

Toutes les armes et tous les services concourent au succès de l’action … « Même victorieux, un char, sans carburant s’arrête … » (Général de Lattre, automne 1944).

## Formation éthique et morale

L’histoire militaire contribue à nous donner ***les motivations, les ressources morales, les modèles et exemples***dont nous avons besoin. Selon la formule : « Dieu nous donnera force et courage » l’histoire sera peut-être le vecteur utilisé pour nous les transmettre …

Nous avons choisi un métier qui, plus que tout autre, entraîne des sacrifices, qui exige de savoir pourquoi on les fait, jusqu’où il peut nous mener. Beaucoup l’ont choisi par vocation, d’autres pour des raisons plus complexes qui ne les empêcheront pas de remplir leur mission. Cette diversité est en soi un enrichissement pour le corps des officiers. L’histoire militaire est un patrimoine culturel et éthique commun qui peut et doit servir de ciment entre les diverses motivations.

Mais quoi qu’il en soit, on ne risque pas sa vie le cas échéant, sans savoir pourquoi, sans savoir que d’autres l’ont fait avant nous, sans savoir que le souvenir de notre action sera perpétué, collectivement du moins. C’est aussi cela l’histoire militaire. Elle nous fournit cette connaissance de l’action des anciens,

des meilleurs comme ceux qui ont failli. C’est un stimulant, cela peut être aussi un ***garde-fou*** …

## Formation intellectuelle

L’étude de l’histoire militaire contribue à la formation générale, à l’enrichissement culturel. Le terme de culture s’entend comme ***aptitude à******réfléchir***, à penser : ces connaissances acquises, analysées, synthétisées, digérées, qui permettent à tout décideur de savoir ***dégager l’essentiel***. Problème majeur s’il en est …

Comment ***enseigner l’enchaînement « paix, crise, guerre »*** qui s’exerce normalement au milieu de l’imprévu, du danger, avec raison, sinon à l’aide de l’histoire ? Comment élaborer la doctrine d’emploi des forces ? Comment réfléchir à la crise ou à la guerre dans un conflit futur ? Commander, c’est prévoir ; or à l’imminence de l’engagement, il est trop tard pour s’adonner aux joies de la méthode de raisonnement tactique. Cette préparation se fait avant, avec l’appui de l’histoire militaire. Foch disait : « au combat, le courage ne peut compenser les lacunes de l’instruction ». A méditer !

## *Quelle culture historique élargie ?*

A ce stade, intervient la notion de périmètre du cursus de culture générale et historique indispensable aux futurs décideurs militaires. Il doit inclure les domaines de la géopolitique et de la géostratégie pour ***couvrir tout le spectre******« paix – crise – guerre »***et pour concrétiser les ***rapports du politique et du******militaire*** dans nos sociétés démocratiques.

Les paramètres des relations internationales en temps de paix relèvent de la géopolitique et nul officier ne peut négliger les quatre fondements de la puissance d’un état que sont : les ressources naturelles, les ressources énergétiques, les infrastructures et les ressources humaines. Ils recèlent la quasi-totalité des causes de crises ou de conflits du monde actuel. La géopolitique est donc au plan culturel le prolongement naturel du contexte historique. Elle sert de base à la mise ***à jour du Livre Blanc***de la défense qui répertorie les menaces potentielles et doit, à ce titre, faire partie intégrante de la culture générale d’un décideur militaire.

La géopolitique et le Livre Blanc nous conduisent tout naturellement à la ***géostratégie*** qui est la traduction, en termes d’objectifs des ***orientations et priorités du politique***. Il n’est pas nécessaire d’attendre d’être au CHEM (éventuellement !) pour s’intéresser à la stratégie. Là encore l’histoire militaire, complétée par les connaissances de géopolitique, permet à tout futur cadre de s’y initier. Il ne peut ignorer en effet cette part de la « science militaire qui concerne : la conduite générale de la guerre (ou de la crise), l’organisation de la défense d’un pays, l’élaboration des plans des opérations de grande envergure (en fonction des moyens du pays) » d’après la définition du dictionnaire Robert.

Faute d’avoir accès aux informations protégées du Haut Commandement National, l’histoire militaire fourmille d’exemples riches d’enseignements pour se préparer à ce niveau de responsabilité, ou au moins à s’y intéresser.

\*

\* \*

Ce bref tour d’horizon du périmètre de culture générale et historique ne prétend pas être exhaustif mais il vise à inciter, s’il en était besoin, les officiers à fort potentiel à parfaire et à entretenir leurs connaissances dans ces domaines complémentaires.

L’histoire militaire est un lien permanent avec la géopolitique et la géostratégie, elle sert de catalyseur pour susciter l’intérêt et l’envie d’élargir constamment la connaissance des relations internationales et conflictuelles mais aussi la réflexion tactique et la réflexion sur le chef militaire.

En définitive, les officiers se doivent de ***fréquenter régulièrement l’histoire*** qui reste la source la plus sûre où puiser les **cas concrets** qui doivent nourrir la ***réflexion***, exciter ***l’imagination*** à tous les niveaux de commandement et de responsabilité pour se préparer à la prise de ***décision***.

# Réflexions sur l’imbrication

**des mondes militaire et civil**



## *par l’Ingénieur général hors classe Louis-Alain ROCHE[[46]](#footnote-46)*

« **L**’épée est l’axe du monde ». La formule célèbre du colonel de Gaulle écrite dans « Vers l’armée de métier » en 1934 n’a en rien perdu de son actualité. Il suffit d’ouvrir n’importe quel journal, ou de regarder une émission d’actualités sur une quelconque des multiples chaînes à notre disposition, pour mesurer l’importance essentielle de la violence armée dans le monde où nous vivons. Cependant, les conditions dans lesquelles s’exerce cette violence ont profondément changé depuis 70 ans. Les fantastiques développements techniques que connaît la société civile ont une influence directe à la fois sur les menaces émergentes et sur les moyens disponibles pour y répondre. Le chef militaire doit désormais être capable de façon beaucoup plus fine que par le passé de bien comprendre ces évolutions pour remplir de façon efficace les missions que le pays lui confie, dans un environnement qui imbrique de façon toujours plus importante le civil et le militaire.

**60 ans de développement technique civil**

Les guerres, ont souvent été marquées par des innovations techniques dans des domaines très variés qui ont contribué à ce qu’un des camps ait un avantage sur l’adversaire. Une bonne utilisation de cet avantage par le chef militaire peut alors être, sinon déterminant, du moins un facteur important pour lui assurer le succès. Sans remonter très loin dans le temps, le bon usage des chemins de fer a considérablement aidé les armées prussiennes et bavaroises pendant la guerre de 1870, alors que l’armée française se déplaçait à pied.

La guerre de 1914-1918 a été la première où tout le potentiel technique des belligérants a vraiment été totalement orienté vers un but unique : la victoire sur l’adversaire. Cela a conduit à la fois à une mobilisation sans précédent des industries vers la production de masse d’armements, mais aussi à une impressionnante accélération des recherches pour mettre au point des armes et des techniques nouvelles capables de surclasser l’adversaire. Pour citer deux exemples, la radio et l’aviation sont réellement passées pendant cette guerre du stade expérimental et totalement artisanal au stade industriel.

La seconde guerre mondiale a été encore beaucoup plus marquée par ce phénomène. Les progrès scientifiques et techniques ont été innombrables, et ont joué un rôle décisif pendant la guerre. Que ce soit dans le domaine naval, terrestre, ou aérien, l’équipement des armées en 1945 n’avait plus rien à voir avec celui de 1939, et le saut a été gigantesque. Le symbole en reste l’arme nucléaire, mais dans la plupart des domaines on trouve des progrès techniques, parfois imaginés avant la guerre, qui ont permis une vraie rupture avec le passé. L’aéronautique, avec l’invention du moteur à réaction, les missiles balistiques ou de croisière, le radar, les roquettes, les blindés lourds, le sonar, la détection magnétique, les sous-marins océaniques, les porte-avions, les antibiotiques, etc.…., dans tous ces domaines, les techniques utilisées à des fins militaires ont pris une avance considérable sur les techniques alors utilisées dans le monde civil.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, il y a eu une phase initiale de rattrapage technique, pendant laquelle les industriels ont cherché à trouver des débouchés civils aux techniques qu’ils avaient développées pour les armées. Un des meilleurs exemples est constitué par l’aéronautique. Le transport aérien civil à réaction s’est développé parce que la société Boeing a imaginé de faire une version passager du ravitailleur militaire KC 135, qui s’est appelé le Boeing 707, et qui a en peu d’années balayé du ciel les avions de transports à hélices, au moins sur les grandes distances. Mais depuis un certain nombre d’années la situation s’est inversée dans de nombreux domaines. C’est le secteur civil, doté d’un grand dynamisme propre, qui tire souvent le progrès technique, même si les concepts, voire les premières applications sont parfois issus des besoins militaires. C’est particulièrement net dans les transports ou les systèmes d’information et de communication. Que ce soit par terre, par mer ou par air, les transports civils ont atteint un niveau technique qui leur assure des performances et un niveau de fiabilité amenant les armées des pays développés à s’appuyer de plus en plus sur ce secteur, de façon à bénéficier de capacités développées pour le secteur civil, même pour satisfaire des besoins qui sont proprement militaires. De la même façon, des applications proprement militaires au départ, comme le GPS, ont pris une extension civile telle que c’est l’usage civil qui devient le moteur principal de progrès en donnant l’accès aux informations pour un coût dérisoire. L’information GPS reste sous contrôle militaire américain, ce qui devient alors insupportable, et la conséquence de cet état de fait est que l’Europe veut conquérir son indépendance pour les usages civils. C’est le programme Galiléo.

D’une façon plus générale, le monde civil a progressivement développé des méthodes qui sont largement comparables aux meilleures pratiques militaires, car le temps et l’espace sont devenus des champs de bataille économiques majeurs. Le vocabulaire du monde industriel civil a beaucoup emprunté au vocabulaire militaire, parce que pour les sociétés industrielles commerciales et financières les enjeux sont vitaux au sens propre. Leur vie dépend de plus en plus de leur capacité à imaginer le futur, à bâtir une stratégie et à utiliser des tactiques adaptées face à des concurrents du monde entier qui ne leur feront pas de quartier. L’accès aux bonnes informations au bon moment, la capacité de réagir de façon adaptée à des situations pas forcément prévisibles, la vitesse d’exécution, tout cela est devenu essentiel pour l’industrie. Pour citer un exemple concret, cela conduit la logistique civile à effectuer des prouesses en permanence, pour gagner de vitesse la concurrence. C’est ainsi qu’il n’est plus rare de voir dans les grandes sociétés de véritables centres d’opérations, armés 24 heures sur 24, 365 jours par an, afin de donner au client l’information technique ou la pièce de rechange dont il a besoin n’importe où dans le monde pour pouvoir effectuer son travail. Certes ce sont des services qui coûtent cher, mais les gains économiques et de sécurité faits en évitant l’immobilisation d’un avion gros porteur, l’arrêt d’une plate-forme pétrolière ou d’une centrale nucléaire sont tellement énormes que ce genre de service se développe de façon massive.

Bien entendu, cela ne diminue en rien la spécificité militaire qui est d’utiliser si nécessaire la force, en opérant dans des conditions de risques qui ne sont pas acceptables pour la société civile. La distinction classique qui existe depuis l’antiquité entre la paix et la guerre permettait de séparer clairement les situations. Il semble bien qu’elle ne soit plus totalement pertinente, si on se réfère à l’histoire récente. Quand une force armée n’est pas dans des conditions de risque majeur, quand elle est en situation de crise plus ou moins larvée qui fait que la société civile doit pouvoir continuer à fonctionner simultanément, la séparation devient nettement moins simple, et l’imbrication du civil et du militaire devient une réalité.

Enfin, quand les armées sont sur leur propre territoire national, en situation de paix, l’efficacité globale, et la bonne utilisation des compétences de la société civile conduisent les responsables des armées à utiliser de plus en plus les services développés par les entreprises, et renforcent cette imbrication.

**Quelques exemples étrangers.**

L’utilisation des compétences civiles au profit des forces armées s’est largement répandue au sein des pays européens ces dernières années, avec le développement de la professionnalisation des armées. Elle a généralement commencé par l’externalisation de tâches ancillaires, telles que l’entretien des bâtiments, des espaces verts ou l’alimentation, permettant de recentrer le personnel militaire sur son véritable cœur de métier. Au delà de ces premières expériences, l’externalisation a ensuite porté sur des fonctions à plus forte valeur ajoutée, pour lesquelles l’industrie a des compétences fortes, souvent développées pour le marché civil.

Le pays qui, pour l’instant, est allé le plus loin en ce domaine est certainement le Royaume-Uni. Il est pour la France un pays particulièrement intéressant à étudier, car c’est un pays de taille comparable, et dont les forces armées ont un volume et remplissent des missions assez proches des nôtres. Le gouvernement britannique s’est engagé délibérément dès les années 80 dans une politique d’externalisation qui est devenue progressivement massive, touchant presque tous les domaines : l’immobilier, les véhicules de transport routier, les bateaux de transport maritime roll-on/roll-off, les télécommunications par satellite, mais aussi la formation de pilotes, ou la fourniture d’heures de simulateurs. Le résultat de cette politique est clairement un recentrage très fort du personnel militaire britannique sur des tâches opérationnelles, et certaines économies en terme budgétaire, qui sont réelles mais ne semblent être pour le moment être aussi massive qu’espérées initialement (5 à 6 % alors que des chiffres de 20 à 30% avaient été avancés parfois). Cela se traduit concrètement par une présence importante de personnel civil dans les bases britanniques, souvent anciens militaires quand il s’agit de fonctions très techniques. Cependant, l’exemple britannique, montre aussi les limites des possibilités d’externalisation quand il s’agit de fonction trop spécifiquement militaire. Certaines opérations, comme la mise à disposition d’avions ravitailleurs, n’arrivent pas pour l’instant à se finaliser, le besoin militaire étant difficilement compatible avec l’utilisation civile de ces avions, et donc les gains prévus ne semblent pas à la hauteur des espérances. Dans un autre domaine, le recours systématique au secteur civil pour remplir les fonctions tenues par le service de santé ne semble pas donner de résultats très probants en opération.

Un autre exemple intéressant est constitué par l’Allemagne qui a mis en place depuis1992 une politique volontariste de partenariat avec l’industrie, visant à confier à l’industrie certaines fonctions assurées auparavant par les armées, par exemple en matière d’habillement ou de gestion du parc de véhicules commerciaux. Elle a, de plus, transféré dans l’industrie des activités de soutien aéronautique auparavant effectuées dans les forces, en mettant en place dans des usines des personnels militaires. Cette expérience originale semble lui donner satisfaction, et pourrait être étendue.

**Externalisation en France.**

En France, cette politique a commencé à se mettre en place à la fin des années 1990, lors de la suspension de la conscription. Comme dans les autres pays qui se sont engagés dans cette voie, ce sont les fonctions ancillaires qui ont été externalisées les premières. Depuis 2002, des opérations plus ambitieuses ont été mises à l’étude comme la gestion du parc immobilier de la gendarmerie, la gestion des véhicules de la gamme commerciale, la formation des pilotes d’hélicoptères à Dax, ou celle des pilotes d’avions à Cognac. Certaines (parc de la Gendarmerie, heures de vol Cognac) font même l’objet d’un commencement d’exécution.

Ce sont des opérations très complexes à monter, et il faudra un certain nombre d’années avant de pouvoir en tirer des enseignements définitifs.

Cependant, les orientations générales qui se dessinent sont claires. Le domaine qui est et qui restera celui du militaire est caractérisé par le niveau des risques encourus, et par l’utilisation de moyens « lourds », qui ne peuvent être mis en œuvre que par des militaires. En effet, dès qu’il y a besoin d’utiliser des avions de combat, des blindés, des hélicoptères armés, des navires dotés d’armements, seul le militaire peut apporter une réponse pertinente, parce qu’il est formé pour cela, que c’est le cœur de son métier et que cela s’inscrit dans un cadre d’emploi légitime.

Par contre, l’intérêt bien compris de l’Etat, est de bénéficier de toutes les avancées techniques, et des meilleures méthodes d’organisation développées dans le monde civil, soit en les utilisant directement en dehors des zones à risques militaires, par appel direct aux entreprises qui sont les meilleures dans leur domaine, soit en étudiant précisément le moyen de les appliquer au domaine militaire quand la nature des risques est en dehors du champ normal d’activité des entreprises.

**Les risques à affronter**

C’est bien la nature des risques qui constitue l’élément déterminant dans la séparation militaire/civile. En effet, les entreprises ont énormément développées les méthodes d’analyse et de prédiction des risques, et elles sont capables maintenant de s’engager avec des obligations de résultats contraignantes sur des activités qu’elles ne maîtrisaient pas autrefois, à condition qu’on ne sorte pas du champ des risques qu’elles connaissent avec une certaine finesse. Tout ce qui est risque de transport, par exemple, est complètement modélisable tant qu’on est dans des conditions d’exécution des tâches connues, même dans des pays très lointains dans lesquels les règles peuvent être fondamentalement différentes de celles qui s’appliquent dans les pays industrialisés occidentaux. Par contre, les situations de crises induisent des risques inacceptables et peuvent rendre des pays ou des zones inaccessibles au transport civil, alors que le pays voisin bénéficie de conditions acceptables. Les transports civils aériens et maritimes du Moyen Orient ont été perturbés, et certaines zones interdites, mais ils n’ont jamais été complètement interrompus pendant les guerres du Golfe, ou pendant les opérations en Afghanistan.

D’autres activités continuent et peuvent avoir un impact même au plus fort des crises. C’est notamment le cas de tout ce qui est communications. Un des exemples le plus étonnant est celui des bombardements de Bagdad lors de la 2° guerre du Golfe. Le décollage des B52 de Grande-Bretagne était annoncé par les médias britanniques, et donc l’heure de la frappe était parfaitement prévisible par n’importe qui doté d’internet. Le rôle de chaînes de télévision comme par exemple « Al Jazira » émise du Qatar, est aussi un élément essentiel, qui doit être pris en compte.

La conséquence de ces analyses est que nécessairement, dans le cas général des crises que les militaires des forces armées ont à affronter, la séparation entre les deux domaines n’est plus absolue comme à l’époque où écrivait le colonel de Gaulle. Il y a donc là un enjeu majeur pour la formation des responsables militaires, car de leur bonne compréhension de ces situations dépendra toujours plus leur efficacité à remplir les missions que le pays leur confie.

## On a aimé



# Parier pour la paix

*du Général Jean COT*

*Edition Charles Léopold Mayer. Mai 2006. 178p.*

**P**our le général Cot, ancien chef de la 1° armée, ancien commandant des casques bleus en Bosnie « *relevé »* de son poste par le Secrétaire Général de l’ONU, à l’époque M. Boutros-Ghali, la paix n’est pas une utopie, elle est une utopie réaliste.

C’est cette thèse, qu’à nouveau, l’auteur développe[[47]](#footnote-47) en l’inscrivant dans une large réflexion sur les fondements de la paix et la violence.

Dans une riche première partie, le Général rappelle les messages des pionniers de la culture de la paix que furent, entre autres, Saint Augustin et Alain, et ceux des idéologues de la violence. On notera aussi les considérations, que le valeureux militaire qu’il fut, porte sur les terribles batailles de la première guerre mondiale.

Mais la réalité, décrite dans la deuxième partie de l’ouvrage, c’est l’impuissance de l’ONU a résoudre les crises. L’organisation refuse catégoriquement de se doter de moyens militaires et même de coopérer avec ceux-ci. L’intervention au Liban marquera, peut-être, une évolution de cette attitude. Mais il faut cependant reconnaître que les Nations Unies souffrent surtout du lourd handicap politique  imposé par le poids excessif de la super-puissance américaine : « *Les Etats-Unis refusent aujourd’hui tout système et toute règle pouvant limiter leur liberté d’action ou d’inaction* ».

Si l’ONU reste sans doute irremplaçable, l’auteur estime néanmoins que des contrepoids extérieurs lui sont nécessaires, qui pourraient être l’Europe, si elle accepte de payer le prix de sa défense, ou des pays émergents qui ne doivent pas être sous-estimés.

Cet ouvrage qui représente une belle leçon d’espérance, s’achève sur des propositions relatives au délicat problème de la « *sécurité humaine dans son ensemble »*.

*Général de corps d’armée (2°s) JN Sorret*

# Liberté, Egalité, Islam



**« La République face au communautarisme »**

*de Antoine SFEIR et René ANDRAU*

*Editions Tallandier. Août 2005.*

**A**ntoine SFEIR est « le » spécialiste du monde musulman et des pays arabes, invité par tous les médias. C’est un visionnaire qui, avec le spécialiste des affaires européennes René ANDRAU, tente de donner les clés nécessaires pour « *penser la diversité* ».

Après un rappel, indispensable, des fondamentaux de l’Islam, les auteurs retracent l’histoire de l’implantation musulmane en France, développent l’affaire du voile et les essais d’interventions des pouvoirs publics.

Ce solide dossier identifie clairement le danger que court notre système républicain face à un développement de l’intolérance, du prosélytisme et du communautarisme.

Les auteurs analysent les situations et les tentatives de « gestion » de ce communautarisme aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et dans le cadre des institutions européennes et la remise en cause, très actuelle, de la politique de Tony Blair, contenue dans un ouvrage paru en 1995.

Général de corps d’armée (2°s) J-N SORRET



### **Essais sur la Chine**

*de Simon LEYS[[48]](#footnote-48)*

**D**écidément, la Chine et les Chinois n’en finissent pas de régler leurs comptes avec Mao et le maoïsme.

Les dirigeants du Parti communiste chinois ont cru en être quitte en proclamant que le bilan du Grandiose Leader était « bon à 70 % et mauvais à 30% », ce qui a autant de sens que la phrase d’un célèbre humoriste occidental sur le « bilan globalement positif » de l’Union soviétique, et en organisant dès après sa mort la liquidation de l’héritage (procès de la « Bande des Quatre) sous couvert d’une respectueuse mais formelle vénération. Pour autant, la référence à Mao est restée vivace au sein des « masses populaires », au point qu’aujourd’hui devant les excès que connaît la Chine et qui sont caractéristiques des économies émergentes  (corruption, creusement des inégalités sociales et interrégionales, délabrement du secteur public) un courant néo-maoïste se forme, encore inorganisé mais potentiellement menaçant. Le Parti vient de le reconnaître, et de lui donner des gages, en limogeant quelques-uns de ses dirigeants les plus corrompus, parmi lesquels le premier secrétaire de Shanghaï.[[49]](#footnote-49)

Parallèlement une récente et monumentale biographie de Mao, fort documentée mais aussi indigeste que les minutes du Politburo,[[50]](#footnote-50) exagère tellement sa noirceur qu’elle le rend presque sympathique…

Pour faire la part des choses, tant sur le personnage que sur son système de pouvoir et les principaux épisodes de son règne, il est urgent de relire Simon Leys, qui réunit, selon Jean-François Revel, *« une connaissance approfondie de la civilisation chinoise (et) la saisie exceptionnellement perspicace et exhaustive du phénomène totalitaire*».

Cela, rien n’y prédisposait l’étudiant en droit et histoire de l’art de l’université catholique de Louvain lorsqu’il s’embarqua à 19 ans pour un voyage d’échange universitaire en Chine. Il en revint animé d’une ferme volonté de comprendre ce monde qui l’avait émerveillé mais aussi désorienté, et pour cela avant tout d’en apprendre la langue ; mais aussi, comme il le confesse lui-même, d’une « vague sympathie » pour l’entreprise révolutionnaire chinoise.

Des séjours ultérieurs en Chine populaire, ainsi qu’à Hong-Kong, Taïwan et Singapour, vont le transformer en féroce critique du maoïsme, dont il décrit très précisément les ravages tout en conservant une réserve et une justesse de ton qui renforcent son propos. Ses écrits décortiquent un système reposant entièrement sur l’intuition, par ailleurs extrêmement fluctuante, d’un homme qui se croit un grand poète face à la « page blanche » qu’est la Chine sur laquelle il va pouvoir écrire son chef-d’œuvre, persuadé que la foi (révolutionnaire) permet littéralement de déplacer des montagnes (creuser des canaux, construire des barrages, etc…) sans qu’aucune connaissance technique ne soit nécessaire (doctrine de la « primauté du rouge sur l’expert » à application universelle, de l’art militaire à la médecine) et désireux de créer un monde nouveau en effaçant toute trace du passé : même l’historiographie du Parti communiste chinois était inexistante ! Entre les appels à la destruction créatrice et les exhortations à l’obéissance inconditionnelle au Parti (et à son président), on comprend que le Chinois de la rue ait été le plus souvent contraint de se réfugier dans un immobilisme aussi résigné que narquois…

C’est à la période de la « Révolution culturelle » que S. Leys consacre certaines de ses pages les plus fortes. Il montre tout d’abord qu’elle fut au départ une tentative de Mao pour reprendre la totalité d’un pouvoir qui menaçait de lui échapper, puis que devant le chaos général où elle avait conduit le pays, et le cortège d’atrocités qui l’accompagnait, le Grand Timonier fut contraint de faire appel à l’armée pour juguler avec la souplesse que l’on devine le zèle des Gardes rouges et revenir au *statu quo ante* moyennant quelques pirouettes sémantiques comme l’adjonction de l’adjectif « révolutionnaire » dans toutes les expressions officielles.

Quant à la culture proprement dite, cet épisode se traduisit par la mise à sac ou la destruction d’innombrables musées, bibliothèques et monuments, et la mise à mort de la littérature, de la musique et d’un art aussi éminemment « populaire » que l’opéra (chinois). Mais c’est l’enseignement, en particulier supérieur, qui fut le plus atteint : là, les dommages se soldèrent selon l’auteur par la perte pour la Chine, selon le principe des « classes creuses », de plusieurs millions de spécialistes de tous les domaines.

Simon Leys n’est pas un analyste politique et refuse d’être considéré comme tel. Il est avant tout un philosophe humaniste qui sait observer les évènements, terribles ou ridicules, avec la distance convenable .C’est aussi un grand écrivain qui, s’il revendique fièrement sa « belgitude », manie la langue française avec un exceptionnel talent et un humour délicieux : il sait « faire éclater de rire la vérité »[[51]](#footnote-51), et sa plume peut à l’occasion se changer en scalpel pour exécuter tel ou telle maolâtre à la mode, dans des épigraphes qui vont bien au-delà de la querelle de chapelle universitaire.

Son message est celui d’un immense espoir quant à l’avenir de la Chine : de même que la référence favorite de Mao était (après Staline) l’empereur Qin Shihuang (IIIème siècle av. JC), la période maoïste ne devrait être qu’un épiphénomène dans l’histoire du peuple chinois. C’est cette perspective qui a permis à ses ouvrages, écrits pour l’essentiel dans les années 70 et 80, de ne pas prendre une ride malgré l’évolution fulgurante (mais qu’il juge probablement superficielle) de la Chine en ce début de XXIème siècle : en cela il intègre « l’acquis éternel » cher à Thucydide.

*Lieutenant-Colonel Gervais*

*du CESAT/DEMSST*

**L’ «ensauvagement»**



*de Thérèse DELPECH[[52]](#footnote-52)*

***« Si vous ne vous intéressez pas à la guerre,***

***il se peut qu’elle s’intéresse à vous »*** *(Trotsky).*

**L**e sous-titre de cet ouvrage : « le retour de la barbarie au XXIe siècle » introduit de façon éloquente le propos de l’auteur. En jetant un regard de spécialistes des questions stratégiques, mais aussi de philosophe, sur l’histoire du siècle écoulé, Thérèse Delpech y voit une régression morale qui conduit à une généralisation de la violence dans les rapports humains. Elle s’interroge sur les causes de ce phénomènes et tente de dégager des pistes de réflexion afin d’en prévenir, au XXIe siècle, une aggravation proportionnelle aux moyens de destruction disponibles.

La principale cause de l’ensauvagement est évidemment le phénomène totalitaire. Le nazisme a constitué un pas de géant dans le retour de la barbarie en Occident ; au moins son procés a eu lieu. Les régimes communistes soviétique et chinois n’ont pas connu de Nuremberg, ce qui les a permis de « muter » en une inquiétante variante autoritaro-nationaliste. Quant à la Corée du nord, elle cultive les horreurs de la dictature tout en menaçant gravement son environnement régional et même la paix du monde.

Le nationalisme (avant et après l’épisode totalitaire) et le terrorisme, notamment sous sa variante de masse, participent également de la recrudescence de la violence collective.

A la notion du « court XXe siècle » (1914-1989)[[53]](#footnote-53), s’oppose celle d’un siècle débutant en 1905 (avec la guerre russo-japonaise, exemplaire à bien des égards des conflits à venir) et s’achevant en 2001 (irruption du terrorisme de masse mais aussi prééminence établie de l’asymétrie dans la donne stratégique).

Alors que les pays occidentaux, plus particulièrement européens, connaissent une perte de sens de la politique (réduite au traitement des questions économiques et sociales), la force spécifique qui naît de la conviction et de la foi se trouvent aujourd’hui dans le camp opposé ; l’Europe a perdu le souvenir des catastrophes du XXe siècle, qui seul pourrait lui donner la volonté nécessaire pour empêcher leur retour ; enfin, les blessures de la IIe Guerre mondiale, depuis longtemps cicatrisées en Europe, sont encore à vif en Asie.

Après un rappel des catastrophes du siècle écoulé et de leurs conséquences, l’auteur pronostique pour les années à venir le développement du terrorisme de toute inspiration et sous toutes ses formes, la prise du pouvoir par les islamistes dans certains pays musulmans (Arabie saoudite, Pakistan, Maghreb, avec à chaque fois des conséquences spécifiques), et la prolifération des armes de destruction massive et notamment nucléaires. En prolongeant ces idées, elle énumère les questions géopolitiques cruciales à échéance de 20 ans :

* l’évolution de la Chine vers un rôle de deuxième superpuissance face aux Etats-Unis, ce qui pourrait conduire à une deuxième guerre froide,
* la multiplication des acteurs nucléaires au Proche et au Moyen Orient,
* la désagrégation de l’Afrique,
* l’implosion du Pakistan,
* la relation Turquie-Europe,
* les perspectives d’évolution du conflit israélo-palestinien. [[54]](#footnote-54)

Mais c’est dans la situation en Asie qu’elle voit le risque principal d’un conflit futur. Taïwan est pour elle « l’Alsace-Lorraine du XXIe siècle », la tolérance chinoise pour le chantage nucléaire nord-coréen s’inscrit dans cette perspective, et l’Europe malgré son relatif désintérêt stratégique pour cette région ne saurait éviter d’être aspirée dans un éventuel affrontement, ne serait-ce qu’en raison de l’implication, à ses yeux certaine, des Etats-Unis.

Pour faire face à cet ensemble de menaces ou d’incertitudes, largement connu mais rarement mis de la sorte en perspective, Thérèse Delpech propose un certain nombre, sinon de politiques concrètes, du moins d’attitudes où l’éthique tend à s’associer à la vision stratégique.

Sa première recommandation concerne la cohésion du camp occidental. Même si les Etats-Unis et l’Europe ont des divergences de méthode, celles-ci doivent s’effacer devant l’importance du système de valeurs commun : la notion de « camp de la liberté », en déshérence depuis la fin de la guerre froide, est pour elle toujours pertinente. Si l’ennemi d’hier (soviétique) a toujours cherché à enfoncer un coin entre les deux rives de l’Atlantique, l’ennemi d’aujourd’hui (islamiste) les assimile au sein d’un même « camp des infidèles » : les attentats de Madrid et de Londres sont là pour le prouver.

L’Europe en tant que telle, mais aussi ses états membres pris séparément, sont ainsi appelés à ne plus se comporter en « retraités  de l’Histoire », à reprendre conscience de leurs responsabilités stratégiques, et en particulier à réintégrer l’Asie dans leur vision du monde.

Dans un deuxième temps, l’auteur plaide pour une réévaluation de la politique occidentale vis à vis de la Russie, dont l’évolution imprévisible lui inspire les plus vives inquiétudes, et de la Chine, pour les raisons déjà évoquées. Elle appelle en particulier à une plus grande rigueur sur la question des droits de l’homme, et rappelant que leur mépris a toujours une incidence en matière de sécurité (en autorisant par exemple les pertes humaines massives, civiles ou militaires, lors d’un conflit).[[55]](#footnote-55)

Enfin, elle incite à repenser la stratégie nucléaire. En effet l’emploi de cette arme lui paraît vraisemblable dans les années à venir, en raison du nombre des foyers de crise impliquant des puissances nucléaires avérées ou potentielles, de la baisse du sens de la responsabilité politique des dirigeants[[56]](#footnote-56) (sans parler du risque terroriste) et de l’effacement de la vulnérabilité réciproque qui assurait l’ « équilibre de la terreur » pendant la guerre froide.

Pour conclure, T. Delpech exprime en le déclinant en termes philosophiques l’espoir qu’une résurgence du politique et de l’ambition collective des peuples permettra de conjurer l’instinct nihiliste qu’elle perçoit actuellement à l’œuvre sous diverses formes et en divers points de la planète.

\*

\* \*

Nous sommes en présence d’un livre militant. Son discours intransigeant séduira ceux qui sont las des contorsions de la *Realpolitik* attendent de nos pays un sursaut collectif, commençant par une analyse globale de leur place et de leurs perspectives dans l’Histoire.

D’autres pourront juger son propos excessif, voire parfois polémique. Il n’en reste pas moins que stimuler la réflexion géopolitique, à une époque où la dénonciation incantatoire du terrorisme tend à tenir lieu de pensée stratégique, ne peut être inutile. En rapprochant cet ouvrage de ceux qui participèrent au débat des années 1980 quant à la nature du régime soviétique et à la conduite à tenir à son égard, on pourra remarquer que le pire n’est jamais certain, mais qu’il est indispensable de dévoiler les risques et les lacunes, sans complaisance et quitte à les dramatiser quelque peu, pour avoir une chance de les conjurer.

*Lieutenant-Colonel Gervais*

*du CESAT/DEMSST*



**La guerre d’Espagne et ses lendemains[[57]](#footnote-57)**

*de Bartolomé BENNASSARr[[58]](#footnote-58)*

**L**a guerre civile d’Espagne aurait pu demeurer un événement périphérique parmi les nombreux soubresauts de l’Europe des années 1930, s’il ne s’était agi que d’un affrontement entre Espagnols pour la détermination de leur futur régime politique, ou encore si elle avait été terminée en quelques semaines, au profit de l’un ou l’autre camp, comme de nombreux observateurs – ou acteurs – l’estimaient vraisemblable.

Elle dut au contraire son retentissement considérable à sa durée, aux ingérences étrangères de toute nature qu’elle suscita et qui furent décisives dans son déroulement, et au fait qu’elle déboucha sur un régime à la fois abominablement répressif et le plus stable que l’Espagne ait connu depuis les invasions napoléoniennes. Paradoxalement, elle devint un sujet tabou en Espagne dès le début de la transition démocratique, afin de ne pas en compromettre le succès qui était tout sauf acquis d’avance.

Faisant fond du témoignage des derniers survivants, d’archives qui s’ouvrent progressivement, et d’une historiographie abondante mais le plus souvent partisane, Bartolomé Bennassar se propose de réaliser une synthèse, la plus dépassionnée possible, sur le conflit lui-même et ses lendemains, en s’intéressant tout particulièrement à l’émigration suscitée par la victoire nationaliste de 1939.

Les causes fondamentales de ce drame sont la pauvreté, le sous-développement économique et la frustration sociale. Au XIXe siècle, après la perte de son empire, l’Espagne ne compte plus dans le monde. Son instabilité politique chronique empêche tout progrès économique et social, d’autant que pour beaucoup l’idée de réforme reste associée à celle du Français, envahisseur honni. Le prolétariat urbain, peu nombreux, est très radical et fait cause commune avec les masses rurales miséreuses. La violence sociale se banalise.

Les années 1920 et 30, avec le coup d’Etat de Miguel Primo de Rivera, puis la période républicaine, révèlent qu’aucune force organisée n’était prête à prendre la relève d’une monarchie durablement discréditée. Dans un climat de surenchère gauchiste, les élections de 1936 sont indécises et contestées par tous les camps. La déliquescence de l’Etat et les provocations anticléricales indignent les classes moyennes. Dès lors la course à la guerre est lancée, en dépit de la prudence initiale de la haute hiérarchie militaire et du général Franco en particulier, tandis qu’une partie des mouvements de gauche appellent de leurs vœux un soulèvement militaire qu’ils espèrent écraser aisément pour assurer le triomphe de la Révolution.

Du récit bien connu des opérations, dont l’objectif passe assez rapidement d’un anéantissement total de l’adversaire à une conquête/résistance obstinée au rythme des ralliements de provinces au « Mouvement » ou des contre-offensives légalistes de plus en plus désespérées, ou retiendra surtout trois thèmes omniprésents au fil des pages :

* l’expression d’un antagonisme irréductible entre deux camps que tout opposait, croisade ultracatholique contre révolution communiste ou libertaire, hormis l’appartenance à la même nation (encore que les particularismes catalan, basque, navarrais aient joué un rôle important),
* le rôle de laboratoire militaire dans des domaines aussi divers que le renseignement, la logistique (le premier pont aérien de l’histoire emmène l’armée du Maroc dans la péninsule), le matériel (chars, avions) et son emploi (l’habileté tactique des chefs nationalistes espagnols ou étrangers contrecarre la supériorité intrinsèque des blindés soviétiques), la désinformation et l’action psychologique…
* l’importance des ingérences intérieures, qu’il s’agisse de l’appui en hommes (brigades internationales contre volontaires italiens surtout) ou en armement, les deux camps étant à peu près aussi démunis dans ce domaine au début du conflit. B. Bennassar décrit les démarches des émissaires républicains ou nationalistes auprès de leurs soutiens extérieurs « naturels » et oppose l’attitude de Hitler et de Mussolini, qui n’ont jamais fait de cadeau à Franco mais ont constamment cherché à lui faire gagner la guerre, à celle de Staline qui s’est désintéressé progressivement de l’Espagne à mesure que le gouvernement républicain étalait ses divisions (dont les menées des agents soviétiques étaient d’ailleurs largement responsables) et donnait la preuve de son incapacité à remporter la victoire. Par ailleurs, la Grande-Bretagne était initialement plutôt favorable au « Mouvement », ce qui détermina dans des sens inverses l’attitude de la France et de l’Italie.

L’une des images les plus répandues à propos de ce conflit est celle du cortège d’atrocités envers les populations civiles dont il fut accompagné. B. Bennassar montre qu’elle furent commises pour l’essentiel dans les premiers mois d’affrontement, et équitablement réparties entre les deux camps, certaines catégories payant un tribut particulièrement lourd (ouvriers des Asturies et enseignants d’une part, propriétaires terriens et clergé de l’autre, élus locaux et notables des deux bords…) Mais l’historien insiste surtout sur l’absence de tout désir de réconciliation nationale chez Franco (contrairement à certains de ses généraux). Non seulement le Généralissime rejeta toutes les offres de reddition honorable alors que sa victoire était assurée, mais son régime instaura une répression aussi féroce que mesquine envers ceux qui dans la majorité des cas n’avaient fait qu’obéir à un gouvernement formellement légitime, voire leurs enfants : l’amnistie complète ne fut proclamée qu’en 1969. Ce manque de générosité est difficilement explicable par l’idéologie tant les convictions politiques ou religieuses du Caudillo sont floues et généralement considérées comme tièdes ; en tout cas, il priva le pays d’une partie de ses forces vives en précipitant des millions d’Espagnols dans une résistance de survie (jusque dans les années 50), une existence souterraine, un exil parfois définitif[[59]](#footnote-59) et même plus tard dans le terrorisme.

En raison du nombre des intellectuels européens qui y ont combattu, et de l’abondante littérature (de Bernanos à Hemingway) qu’elle a inspirée, la guerre d’Espagne a pu être caractérisée comme « la dernière guerre romantique, faite non de combats mais de tragédies ». Notre auteur montre qu’elle fut assurément la première guerre idéologique, peu d’écrivains ayant , à l’instar de George Orwell, su résister à la tentation de la réduire à un affrontement « rouges contre fascistes ». Elle fut aussi une guerre de l’utopie, qui modela profondément la société espagnole mais fournit aussi une référence durable, pour le meilleur et pour le pire, à la gauche européenne de l’après-1945 (que l’on se souvienne entre autres des procès Rajk, Slansky et Dimitrov). Même si la proximité chronologique de la IIe Guerre mondiale conduit à en sous-évaluer l’importance, elle demeure un épisode essentiel pour la compréhension de l’histoire de notre continent.

*Lieutenant-Colonel Gervais*

*du CESAT/DEMSST*

Avis de Stagiaires

Cette partie de la rubrique « On a aimé » vous propose les avis que des stagiaires du CSEM ont émis sur des ouvrages récents ou anciens, afin de vous donner envie (nous l’espérons), ou pas… de les lire. Vous pouvez retrouver les fiches de lecture correspondantes, dans leur intégralité, sur le site Intraterre du CESAT, rubrique CSEM/travaux des stagiaires.

Bonne lecture…



# La guerre, la ville et le soldat

*du Colonel (cr) Jean-Louis DUFOUR, édition Odile Jacob, Paris, 2002, 418 p.*

Le livre du Colonel DUFOUR est intéressant à plus d’un titre car à travers le prisme de l’histoire, il nous montre qu’aujourd’hui si les combattants redoutent de s’affronter dans « la jungle urbaine », elle s’impose à eux.

Il ne vient que confirmer l’importance de se préparer aux combats urbains. Théâtre privilégié d’affrontement notamment dans un confit asymétrique, les troupes envoyées pour combattre ne peuvent être que professionnelles soumises à des entraînements spécifiques. La ville est devenue un champ courant de bataille en plus d’un objectif tactique ou stratégique. Elle engage les efforts de tous au sein d’une défense forcément globale.

Depuis Sarajevo entre 1992/1995 jusqu’à Abidjan en 2005, les besoins d’initiative, d’adaptabilité, de modularité restent essentiels pour les officiers qui doivent commander dans cet environnement. Les retours d’expérience d’Irak de nos alliés américains mettent aussi l’accent sur l’importance des capteurs humains en ville pour déjouer les embuscades. Leurs études sur le conflit franco-algérien leur donnent matière à croire comme tout au long de ce livre que l’histoire de la guerre en ville offre des constantes qu’il convient de bien analyser pour gagner définitivement la paix avec la population.

Pour faire face aux nouvelles menaces et contrer des ennemis qui usent de la jungle urbaine, il devient nécessaire de mettre en œuvre les techniques les plus modernes. Ainsi les forces de sécurité comme la population doivent se sentir concernés donc bien informés avec sérénité pour s’entraîner et défier toutes les tentatives de déstabilisation urbaine. Les attaques les plus insidieuses peuvent se produire sur les points névralgiques d’un pays. Les démocraties installées dans le confort du progrès sont vulnérables et les dispositifs de sécurité ne peuvent qu’être internationaux pour lutter efficacement contre toutes les tentatives de chaos comme le redoute Hélène Delpech. Les attentats de mars 2004 en Espagne et de juillet 2005 à Londres, après celui du 11 septembre 2001, auront prouvé l’impact sur l’opinion publique de l’action terroriste en ville d’une poignée de fanatiques. Les réseaux dormants constituent une menace majeure au cœur même des démocraties et la ville est toujours un formidable refuge.

*Chef de bataillon POISBEAU, 118ème promotion.*



**Le mythe de la guerre-éclair,**

de Karl-Heinz FRIESER, édition Belin, Paris, 2003, 480p.

L’auteur propose une thèse différente sur la célèbre “guerre-éclair” ou “Blitzkrieg” de 1940 et suggère qu’elle n’ait jamais été planifiée comme “guerre-éclair” mais que de nombreux facteurs ont mené à cette miraculeuse victoire. Ces réévaluations des performances militaires françaises appellent en retour une réévaluation des performances militaires allemandes. Là encore, ce livre fait œuvre utile en mettant à la disposition du public français des analyses entièrement originales.

Cet ouvrage bien détaillé complète les divers livres déjà sortis sur ce sujet bien creusé, même si ses réévaluations offrent un autre point de vue. Le livre est bien appuyée par de nombreuses cartes, tableaux et de comptes rendus qui permettent de bien comprendre ses arguments permettant de se mettre aisément dans l’esprit de la campagne de mai 1940. Néanmoins il est dommage que la traduction française n’ait pas les nombreuses photos qui apparaissent dans l’édition originale allemande, qui aident à mieux visualiser la situation, en particulier celle du fameux pont de Glaire. Etant donné que c’est une traduction, la présentation, peut-être plus adaptée aux lecteurs allemands, pourrait paraître un peu trop détaillée et lourde pour un débutant français ou étranger sur ce sujet. Il faut aussi prendre en compte le fait que les arguments proposés pointent les lacunes des alliés, notamment celles des Français. « Le mythe de la guerre-éclair » est sans équivoque un ouvrage intéressant, bien recherché avec une immense source d’information qui peut être utilisée pour mener des voyages d’études. Il est donc indispensable pour l’amateur d’histoire militaire qui apprécie déjà ce sujet pertinent. Il est également indispensable pour aider les soldats professionnels à tirer les leçons du passé, afin d’être sûr que les erreurs commises ne se répètent pas.

*Major BEDFORD (Royaume-Uni), 117ème promotion.*

**Perspectives tactiques,**

du Colonel Guy Hubin 1999

L’objet du colonel Hubin est de démontrer que la doctrine et l’organisation actuelles de l’armée de terre sont issues de contraintes que la technique peut aujourd’hui abolir. De fait, la tactique semble aujourd’hui figée sur le principe du « fixer, déborder, percer » sous-tendu par une organisation divisionnaire qui n’est plus justifiée. Il faut donc faire table rase du passé pour tirer le meilleur parti des nouvelles voies offertes par la technologie.

Dans ce but, l’auteur détaille dans un premier temps ces évolutions technologiques et leurs implications sur le domaine tactique, puis il tente de dessiner ce que pourrait être la physionomie future de forces terrestres.

Déjà, un certain nombre de perspectives dégagées par le colonel Hubin sont en cours de réalisation : la modularité adoptée par l’armée de terre, la logistique de « pulsion », l’écrasement des hiérarchies, la « destruction de l’ennemi par l’intérieur » etc..

Pourtant ces perspectives audacieuses peuvent aussi apparaître par certains côtés utopiques, parce qu’accordant peut être trop de pouvoir au progrès technologique : le facteur humain qui paraît négligé ou sous évalué, le mythe d’un « brouillard de la guerre » dissipé par la technologie a été mis à mal au cours des conflits afghan et irakien

En conclusion, les perspectives tactiques dressent un tableau passionnant du combat de demain. Le fait que ce mouvement soit déjà amorcé témoigne de ce que ces considérations sont réalistes et, au moins partiellement, prises en compte. Cependant, la trop grande part accordée à la technique au dépend du facteur humain implique peut être de revoir certaines conclusions. Affirmer que l’homme réagit autrement qu’une machine ne relève pas de la nostalgie mais du réalisme.

*Chef d’escadrons Thibault de BRÉBISSON, 118ème promotion*

Directeur de la publication:

GCA (2°s) PIROTH

Comité éditorial**:**

**Gbr DECLETY,**

**Col BEMELMANS,**

**Col PESQUÉ,**

**Col (H) MAZEL,**

**Lcl GERVAIS,**

Lcl CHOMEL de JARNIEU,

**Ltn (R) TAILLANDIER**

Rédacteur en chef**:**

**Lcl CHOMEL de JARNIEU**

Rédacteurs en chef adjoints**:**

**Lcl GERVAIS,**

**Ltn (R) TAILLANDIER**

Rédacteur en chef adjoint technique:

**Col (H) MAZEL**

Site intraterre : [www.cesat.terre.defense.gouv.fr](http://www.cesat.terre.defense.gouv.fr)

(rubrique publications)

1. **Comme son nom l’indique, cette rubrique comporte des articles qui n’engagent que leurs auteurs.** [↑](#footnote-ref-1)
2. Officier général britannique, auteur du livre « Utility of force, the art of war in the modern world » (2005). [↑](#footnote-ref-2)
3. Officier de Liaison Terre auprès de:

   Joint Services Command and Staff College Watchfield

   Joint Doctrine & Concepts Centre

   College of Management and Technology [↑](#footnote-ref-3)
4. Le Général Dempsey commandait un corps d'armée en Afrique du Nord sous les ordres de Montgomery, puis, par la suite, la 2ème Armée en Normandie. Adepte des Battlefield Tours, il avait ainsi développé un sens aigu du terrain sur lequel il devait se battre lors de ses campagnes. [↑](#footnote-ref-4)
5. Le HCSC pourrait toutefois être comparé au CHEM axant ses travaux sur les planification et maîtrise des opérations aux niveaux stratégique et opératif. [↑](#footnote-ref-5)
6. Désarmement Démobilisation Réintégration [↑](#footnote-ref-6)
7. Article extrait du n° 28 de « AGIR » revue de la Société de Stratégie, reproduit avec l’aimable autorisation de l’auteur, président de cette Société*.* [↑](#footnote-ref-7)
8. Colloque sur «  L’Asie Centrale post-soviétique : entre la Russie, l’Europe, la Chine, le Monde musulman et l’Amérique. » [↑](#footnote-ref-8)
9. Du salafisme, nom sous lequel sont rassemblés les groupes se rattachant à la Salafiyya, courant réformiste de l’islam qui, au XIXe siècle, prônait un retour à la religion pure des anciens (salafi). [↑](#footnote-ref-9)
10. L’Organisation de Coopération de Shanghai, créée en 1996, structure les réflexions sur le terrorisme et son impact dans la région. [↑](#footnote-ref-10)
11. **Le Comité éditorial rappelle que, dans cette rubrique, les articles sont de la seule responsabilité des auteurs.** [↑](#footnote-ref-11)
12. Services de sécurité intérieure sous l’Union soviétique, ancêtre de l’actuel FSB. [↑](#footnote-ref-12)
13. Il ne semble pas qu’il existe d’organe de coordination type « Coupole » sicilienne, ce qui est assez compréhensible compte tenu de la spécificité géographique de la Russie. [↑](#footnote-ref-13)
14. Cela constitue l’une des explications de la faiblesse de l’investissement direct étranger en Russie. [↑](#footnote-ref-14)
15. Dans les années1990, les Russes considéraient la liberté d’expression comme l’un des principaux acquis de la perestroïka, mais étaient pessimistes quant à sa pérennité… [↑](#footnote-ref-15)
16. Directeur de recherches et conseiller scientifique à l'Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales (ONERA) ,

    Président du groupe Polytechnicien " X-Démographie, Economie , Population",

    Président de la section mathématiques de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences (AFAS). [↑](#footnote-ref-16)
17. Président de la Société de Stratégie, directeur de la revue AGIR, et auteur de La Violence qui vient (Arléa, 1997), Incitation à la réflexion stratégique (Economica, 1998), Le Métier de soldat (Economica, 2002, Prix Vauban 2002), Stratégie, crise et chaos (Economica, 2005). Site [www.societe-de-strategie.asso.fr](http://www.societe-de-strategie.asso.fr) [↑](#footnote-ref-17)
18. Cette notion ne doit pas être confondue avec la dissymétrie qui traduit un déséquilibre marqué portant sur le niveau des enjeux ou sur la quantité et la performance des moyens, mais peu sur la nature de ces moyens, ni sur la manière d’agir. [↑](#footnote-ref-18)
19. On pourra citer celui de Saint-Astier pour les forces du maintien de l’ordre. [↑](#footnote-ref-19)
20. Malgré cette démarche le CGS a précisé que le centre de gravité de la capacité projetable du Royaume Uni doit rester à hauteur de deux divisions. [↑](#footnote-ref-20)
21. **I**ntelligence, **S**urveillance, **T**arget **A**cquisition, **R**econnaissance (ISTAR dans le lexique américain). [↑](#footnote-ref-21)
22. Opération TELIC est le nom de la participation britannique à l'opération IRAQI FREEDOM. [↑](#footnote-ref-22)
23. Le fait de définir jusqu'à quel point la brigade effectue un vrai processus de ciblage est à débattre. Ici il s’agit plutôt des FDP au niveau tactique. [↑](#footnote-ref-23)
24. Bien que la 16e brigade soit une formation légère les principes sont pareils pour une brigade blindée et d’autant plus car les effets 3D représentent la plupart des feux disponibles dans une grande unité légère. [↑](#footnote-ref-24)
25. Le Pathfinder Platoon est la compagnie de reconnaissance de la 16e brigade d’assaut par air. [↑](#footnote-ref-25)
26. Lt Col DRK Francis RHA, “THE AIRBORNE GUNNERS AT WAR”, Royal Artillery Journal No 2, volume CXXX, Automne 2003. [↑](#footnote-ref-26)
27. Air Naval Gunfire Liaison Company of the United States Marine Corps. [↑](#footnote-ref-27)
28. Capt N P Sargent RA, 29 Commando Regiment Royal Artillery Warfighting in Iraq: More then just Gunnery! Royal Artillery Journal No 2, volume CXXX, Automne 2003. [↑](#footnote-ref-28)
29. Manportable, Surveillance and Target Acquisition Radar - le RATAC britannique. [↑](#footnote-ref-29)
30. LCL LECORGUILLE, « GTIA APPUI INDIRECT », Héraclès 13, Jan - Fev 2006. [↑](#footnote-ref-30)
31. Ibid. [↑](#footnote-ref-31)
32. Observateur de la SRR du GTIA. [↑](#footnote-ref-32)
33. Lt Col TJE PRICE RA, ARTAT/G3/28/M du 17 oct 2002. [↑](#footnote-ref-33)
34. L'articulation, clé du succès tactique, Héraclès No 13, Jan - Fév 2006. [↑](#footnote-ref-34)
35. **Une synthèse plus complète de cette conférence est disponible sur le site www.ifri.org.** [↑](#footnote-ref-35)
36. Coalition principalement articulée autour des sunnites de Saad Hariri, des Druzes de Walid Joumblatt et des chrétiens de Samir Geagea. [↑](#footnote-ref-36)
37. Droit des conflits armés ou de la guerre ou droit international des conflits armés. [↑](#footnote-ref-37)
38. Le pacte interdisait la guerre d'agression, la guerre sans tentative de médiation ou enfreignant une décision juridictionnelle. [↑](#footnote-ref-38)
39. La résolution de l'ONU 3314 du 14 décembre 1974 définit l'agression armée comme : « l'emploi de la force armée par un état contre la souveraineté, l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un autre état, ou de toute autre manière incompatible avec la charte des Nations Unies ». [↑](#footnote-ref-39)
40. Protocole additionnel I de 1977, articles 43 et 44 accordent à la plupart des combattants non étatiques la protection des prisonniers de guerre. [↑](#footnote-ref-40)
41. La résolution 1368 prise par le Conseil de sécurité de l'ONU en 2001, à la suite des attentats du 11 septembre, a en effet considéré les actes terroristes comme des menaces justifiant la légitimedéfense mais dans les limites des principes qui interdisent toute action préventive (article 51 de la Charte) et/ou disproportionnée. [↑](#footnote-ref-41)
42. Il es à noter l'intéressante résolution contre l'ETA au lendemain des attentats de Madrid, qui n'a toutefois, de manière très surprenante, pas été actualisée envers le groupe islamiste finalement détecté comme responsable. [↑](#footnote-ref-42)
43. L'article 51 §2 du Protocole additionnel I de 1977, résume à lui seul le champ d'interdiction en ces termes : « Ni la population civile en tant que telle ni les personnes civiles ne doivent être l'objet d'attaques. Sont interdits les actes ou menaces de violences dont le but principal est de répandre la terreur parmi la population civile ». [↑](#footnote-ref-43)
44. - obligation d'éloigner les objectifs militaires des zones peuplées (Convention de Genève III) ;

    - attaques interdites des biens civils (article 52 du Protocole additionnel I) ;

    - attaques directes interdites des personnes civiles (articles 48 et 51 du Protocole additionnel) ;

    - utilisation interdite de non-combattants pour protéger des objectifs militaires ;

    - attaques indiscriminées interdites (articles 51 § 4 et 5 du Protocole additionnel I) ;

    - attaques interdites des localités non défendues (article 59 §1 du Protocole I) ;

    - attaques interdites des zones neutres, démilitarisées et/ou sanitaires (articles 14 et 15 de la Convention de Genève IV et 23 de Genève I) ;

    - attaque interdite des biens indispensables à la survie de la population civile, des biens culturels, des lieux de culte (articles 53 et 54 Protocole additionnel I) ;

    - atteintes interdites à l'environnement naturel (article 55 Protocole additionnel I) ;

    - enrôlements interdits des enfants (articles 53 §1 Convention Genève I) ;

    - attaques interdites des ouvrages d'art contenant des forces dangereuses (article 56 Protocole additionnel I). [↑](#footnote-ref-44)
45. Cette dernière méthode comprend par exemple les perfidies suivantes :

    - fausse intention de négocier,

    - fausse intention de reddition,

    - fausse incapacité (blessure ou maladie) mais sans doute aussi juridique,

    - faux statut de non combattant,

    - faux statut protégé (diplomatique, sanitaire), etc. [↑](#footnote-ref-45)
46. Chef de la mission de modernisation du maintien en condition des matériels aéronautiques de la défense. [↑](#footnote-ref-46)
47. Voir « **Les ressorts de la guerre »,**  paru Chez Castells Editions en 2000. [↑](#footnote-ref-47)
48. Simon Leys est le nom de plume de Pierre Ryckmans, né à Bruxelles le 28 septembre 1935. Son premier séjour en Chine date de 1955. Depuis 1970, il vit et enseigne en Australie.

    Si son œuvre littéraire ne se limite pas à la sinologie, c’est bien ce domaine qui a établi sa réputation. Ses principaux écrits sont rassemblés sous le titre « Essais sur la Chine », aux éditions Laffont. [↑](#footnote-ref-48)
49. N’oublions pas non plus que divers mouvements de guérilla subsistent de par le monde, qui se réclament explicitement du maoïsme. [↑](#footnote-ref-49)
50. « MAO », par Jung Chang et Jon Halliday, chez Gallimard. [↑](#footnote-ref-50)
51. J-F. Revel dans sa préface aux « Ombres chinoises ». [↑](#footnote-ref-51)
52. Aux éditions Grasset, 2005. [↑](#footnote-ref-52)
53. L’expression est de l’historien britannique Eric Hobsbawm. [↑](#footnote-ref-53)
54. Ecrivant bien avant les événements de Gaza et du Liban (été 2006) , T. Delpech pronostiquait que les vraies difficultés ne feraient que commencer après le retrait israélien de Gaza… [↑](#footnote-ref-54)
55. « Un mort, c’est un drame, 500 000 morts, c’est une statistique », aurait dit Staline. C’était aussi l’opinion de Mao, qui envisageait gaillardement une guerre nucléaire car dans ce cas « la moitié survivante de l’humanité serait communiste ». [↑](#footnote-ref-55)
56. En décortiquant la crise des missiles de Cuba (1962), l’on découvre comment la pondération de Kennedy et de Khrouchtchev a permis d’éviter la montée aux extrêmes malgré les initiatives du « pousse-au-crime » de service, en l’occurrence Fidel Castro. [↑](#footnote-ref-56)
57. Editions PERRIN/Tempus. [↑](#footnote-ref-57)
58. Bartolomé BENNASSAR, né à Nîmes en 1929, est un spécialiste éminent de l’histoire de l’Espagne moderne (XVIe-XVIIe siècles) et contemporaine. On lui doit notamment « L’Inquisition espagnole » et « L’Histoire des Espagnols », ainsi qu’une biographie du général Franco. [↑](#footnote-ref-58)
59. L’ouvrage fournit une description particulièrement documentée des conditions d’accueil, d’installation et parfois de retour des émigrés ayant franchi la frontière française. [↑](#footnote-ref-59)